



*Au service
des peuples
et des Nations*

Rapport National sur le Développement Humain



Croissance inclusive et développement
Le rôle du capital humain
2013

ORGANISATION DE LA PREPARATION DU RNDH 2013	4
PREFACE	5
ACRONYMES ET ABREVIATIONS	8
ENCADRES	11
FIGURES	11
TABLEAUX	12
GRAPHIQUES	14
RESUME EXECUTIF	16
CHAPITRE 1 : COMPRENDRE LES LIENS ENTRE LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT HUMAIN	25
1.1. LE CONCEPT DE CROISSANCE ECONOMIQUE	25
1.2. LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT HUMAIN : BREF APERÇU ET EVOLUTION DANS LA MESURE	30
1.3. LE LIEN ENTRE LA CROISSANCE ET LE DEVELOPPEMENT HUMAIN	33
CHAPITRE 2 : LE ROLE DU CAPITAL HUMAIN DANS LA CROISSANCE ECONOMIQUE	36
2.1. LE CONCEPT DE CAPITAL HUMAIN : CONTENU ET FACETTES	37
2.2. LES FAITS STYLISES DU CAPITAL HUMAIN AU CAMEROUN	46
2.3. LE LIEN ENTRE LE CAPITAL HUMAIN ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE AU CAMEROUN : LES EVOLUTIONS RECENTES	66
CHAPITRE 3 : LE CAPITAL HUMAIN DANS LES DIFFERENTES PHASES DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE AU CAMEROUN	69
3.1. PREMIERE PHASE (1960-1986) : UNE CROISSANCE ECONOMIQUE FORTE ET REDISTRIBUEE	70
3.2. DEUXIEME PHASE (1987-1994) : DECROISSANCE ECONOMIQUE ET DEGRADATION DU CAPITAL HUMAIN	73
3.3. TROISIEME PHASE (1995-2012) : REPRISE DE LA CROISSANCE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE AVEC UNE AMELIORATION DU CAPITAL HUMAIN	76
CHAPITRE 4 : PERSPECTIVES DE CROISSANCE ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN	89
4.1. PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE CAMEROUNAISE A L'HORIZON 2020	89
4.2. ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES DES DEPENSES PUBLIQUES EN CAPITAL HUMAIN	93
4.3. LE MODELE DE SIMULATION DE L'IMPACT DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN	95
4.4. IMPACT DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE SUR LES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT HUMAIN : LE SCENARIO DE BASE	97
4.5. SCENARIOS ALTERNATIFS	99
CHAPITRE 5 : RECOMMANDATIONS	105
5.1. CREER UNE CROISSANCE INCLUSIVE	105
5.2. RENFORCER LES LIENS ENTRE LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET LE CAPITAL HUMAIN	109
CONCLUSION GENERALE	116
BIBLIOGRAPHIE	118
ANNEXES	123

ORGANISATION DE LA PRÉPARATION DU RNDH 2013

SUPERVISION GÉNÉRALE

Emmanuel NGANNOU DJOUMESSI, *Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)*.

Najat Rochdi, *Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Cameroun et Représentant Résident du PNUD*.

SECRETARIAT PERMANENT / COMITÉ DE RELECTURE

- **M. Abdoulaye ALIOUM**, *Head of DADM; MINEPAT*
- **Mme. BOPDA Florence** DADM; *MINEPAT*
- **M. Issa ZRA**, DADM; *MINEPAT*
- **Mme. Lisa Simrique SINGH**, *Senior Economist, PNUD*
- **M. NKAMA Arsène**, *Economiste National, PNUD*
- **M. Francis MOUANGUE**, *Project Coordinator OMD-CADRE/PNUD*
- **M. ZEH NLO MARTIN**, *Assistant au Représentant Résident, chargé de l'unité Développement durable*

CONSULTANTS CHARGÉS DE LA RÉDACTION DU RAPPORT

- **Prof. AVOM Desire**, *Professeur à l'Université de Yaoundé II ;*
- **Prof. KOBOU Georges**, *Professeur à l'Université de Yaoundé II ;*
- **Prof. Camille EKOMO**, *Professeur à l'Université de Douala;*
- **Mr. Pierre NGUETSE**, *Ingénieur Statisticien Economiste*

Ministre de l'Économie,
de la Planification
et de l'Aménagement du territoire



Coordonnateur Résident
du Système des Nations Unies



Le Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) vise à stimuler le débat sur le plan national en vue de l'intégration de l'approche en termes de développement humain dans les politiques et stratégies nationales.

Selon Amartya Sen¹ le développement humain est « un processus permettant d'élargir l'éventail des choix offerts aux individus : la possibilité d'améliorer leur accès à l'éducation et aux soins de santé, d'accroître leurs revenus et l'accès à l'emploi »². De ce point de vue, la publication des rapports nationaux, dont la préparation est confiée à des experts indépendants, a pour finalité de sensibiliser le public et les décideurs politiques et économiques à l'importance de placer l'humain au cœur des politiques et stratégies publiques. La fécondité d'une telle approche réside dans le fait qu'elle fait de la croissance économique une condition, certes nécessaire au développement, mais pas une fin en elle-même.

Ce faisant, l'approche en termes de développement humain a jeté les bases d'un paradigme nouveau dont la pertinence sera confirmée par les conséquences sociales graves des politiques économiques et sociales mises en place par la plupart des pays en développement au cours des années 1990.

En effet, si ces politiques avaient pour finalité de rétablir les équilibres macroéconomiques et la relance de la croissance dans les pays concernés, il est aujourd'hui établi qu'elles ont annihilé les progrès réalisés sur le plan social au cours des décennies précédentes. Les coupes budgétaires opérées dans les secteurs sociaux d'une façon générale et dans celui de l'éducation en particulier, ont plongé nombre de systèmes éducatifs dans une léthargie profonde, réduisant de façon significative leurs capacités à produire les ressources humaines nécessaires au développement des pays.

Afin d'accélérer la croissance et le développement du pays, le Gouvernement s'est doté d'une vision pour faire du Cameroun un Pays Emergent à l'horizon 2035 et d'une Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, le DSCE dont la réalisation des objectifs est prévue en 2020.

Pour ce faire, il paraît opportun de mettre en lumière les liens pouvant exister entre le développement humain et la croissance inclusive, d'une part et l'impact du capital humain sur ces liens, d'autre part.

¹ Prix Nobel d'Économie, 1998

² Rapport Mondial sur le Développement Humain 1990

C'est pourquoi le thème retenu pour le RNDH 2013, le sixième du genre, porte sur « *Croissance inclusive et développement humain : le rôle du capital humain* ».

A travers ce thème, le RNDH 2013 vise à alimenter le débat autour de la relance de la croissance inclusive et la création d'emplois décents et durables, afin d'impulser un développement à visage humain et prenant en compte toutes les composantes de la société camerounaise. Partant du constat que la croissance économique au Cameroun ces dernières années n'a été ni suffisante, ni inclusive pour impulser un développement humain soutenu dans le pays, à travers ce thème, le RNDH 2013 met en exergue les interrelations entre trois concepts essentiels : la croissance inclusive, le capital humain et le développement humain.

Si la croissance inclusive se réfère à l'accroissement de la richesse produite dans le pays, assorti de mécanismes de redistribution permettant de toucher le plus grand nombre possible de populations, la notion de capital humain évoque l'investissement fait par la société dans le savoir, les connaissances et les personnes (en termes d'éducation et de santé) censées les porter, afin d'assurer la croissance. Considérant la définition d'Amartya Sen citée plus haut, la relation entre investissements dans l'éducation et la santé et le développement humain n'est plus à démontrer, comme l'attestent les expériences des pays tels que la Corée, Singapour, le Brésil etc.

Par ailleurs, Les consultations nationales menées dans le cadre des objectifs de développement post 2015 ont clairement révélé l'importance de l'investissement dans le capital humain.

C'est pourquoi à travers ce rapport, il s'agit de répondre à quelques questionnements majeurs:

- L'éducation et le système éducatif actuel sont-ils adaptés et adéquats pour répondre aux besoins économiques et sociaux à long terme du pays ?
- Quelles sont les stratégies innovantes mises en place ou à mettre en place pour améliorer la productivité et stimuler l'emploi de jeunes ?
- Quels sont les impacts des politiques de santé des populations sur le progrès économique et social ?

Ce faisant, le rapport établit également une relation entre l'état de santé des populations, d'une part et la dynamique économique et sociale, d'autre part pour déboucher sur des choix optimaux aussi bien en termes d'efficacité économique que sociale.

Sur cette base, le Rapport débouche sur les recommandations majeures ci-après :

- Créer les conditions pour une croissance inclusive en mettant l'accent sur l'amélio-

ration de la politique de protection sociale ;

- Améliorer le climat des affaires en développant la transparence démocratique et en renforçant la lutte contre la corruption ;
- Développer des mécanismes de création d'emplois en accordant une importance particulière à la formation des jeunes ;
- Faire migrer le secteur informel vers le formel en s'appuyant sur une approche stratégique fondée sur l'agriculture comme véritable moteur de la croissance et en prenant des mesures concrètes de transformation de l'économie rurale visant à créer des emplois décents;
- Accroître l'efficacité de la dépense publique en identifiant les priorités sociales, notamment celles relatives au développement, en bonne adéquation avec les attentes, les besoins réels et les droits des populations, pour y apporter des réponses appropriées.

Combinées avec les réalisations en matière de gouvernance démocratique, notamment la mise en place du Sénat, la tenue des élections législatives et locales, le renforcement des mesures de gestion de la fortune publique et de la lutte contre la corruption, la mise en œuvre de ces recommandations renforcera les mesures en place pour l'atteinte des objectifs du DSCE et consolidera les bases d'un processus vertueux vers le développement humain durable.



ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AAP	Agences d'Achat de Performances
APD	Aide Publique au Développement
APU	Administrations Publiques
ADL	Activities of Daily Living
ANIF	Agence Nationale d'Investigation Financière
BAD	Banque Africaine de Développement
BCG	Bacille Calmette Guérin
BIT	Bureau International du Travail
BSTP	Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat
BUCREP	Bureau Central des Recensements et Études de Population
C2D	Contrat de Désendettement et Développement
CARMMA	Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme Central
CEDEF	Convention relative à l'Élimination de toutes les formes de Discriminations à l'Égard des Femmes
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CMA	Centres Médicaux d'Arrondissement
CONAC	Commission Nationale Anti-Corruption
CSI	Centres de Santé Intégrés
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DTCoq	Diphtérie Tétanos Coqueluche
ECAM	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
ENSP	École Nationale Supérieure Polytechnique
ENSTP	École Nationale Supérieure des Travaux Publics
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
EDS	Enquête Démographie Santé
EESI	Enquête sur l'Emploi et Secteur Informel
FAD	Fonds Africain de Développement
FCFA	Franc de la Coopération Financière d'Afrique Centrale
FMI	Fonds Monétaire International
FONADER	Fonds National pour le Développement Rural
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance
GOANA	Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance
HIMO	Haute intensité de Main d'Œuvre
IADM	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
IDE	Investissements Directs Étrangers
IDH	Indice de Développement Humain
IDHI	Indice de Développement Humain Ajusté aux Inégalités
IMC	Indice de Masse Corporelle

INS	Institut National de la Statistique du Cameroun
IPC	Indice de Perception de la Corruption
IPF	Indice de Participation des Femmes
IPH	Indice de Pauvreté Humaine
IPM	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
ISDH	Indice Sexospécifique de Développement Humain
MCO	Moindres Carrés Ordinaires
MCQG	Moindres Carrés Quasi Généralisés
MIDEVIV	Mission de Développement des Produits Vivriers
MINEDUB	Ministère de l'Éducation de Base
MINEPAT	Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONCPB	Office Nationale de Commercialisation des produits de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PER	Programme Economique Régional
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNB	Produit National Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PPTE	Pays Pauvres et Très Endettés
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
QUALY	QualityAdjusted Life Years
RGE	Recensement Général des Entreprises
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RMDH	Rapport Mondial sur le Développement Humain
RNB	Revenu National Brut
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
SIDA	Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
SWAp	Sector Wide Approach
TBA _d	Taux Brut d'Admission
TBA	Taux Brut d'Achèvement
TBSc	Taux Brut de Scolarisation combiné
TNA	Taux Net d'Admission
TNS	Taux Net de Scolarisation

UNESCO	United Nations Science and Education Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture)
USD	United States Dollars
VIH	Virus Immunodéficientaire Humain
WDI	World Development Indicators

ENCADRÉS

Encadré 1.1 :	Le PIB, un indicateur de mesure de bien-être contesté	27
Encadré 1.2 :	La mesure de la croissance inclusive	30
Encadré 1.3 :	Affinage de l'Indice de Développement Humain	32
Encadré 2.1 :	Handicap et accès à l'emploi au Cameroun	63
Encadré 3.1 :	Les plans quinquennaux au Cameroun	70
Encadré 3.2 :	La corruption sape la croissance et le développement humain	76
Encadré 3.3 :	Les modalités de la FRPC	77
Encadré 3.4 :	Le Cameroun récolte les fruits de l'atteinte du Point d'achèvement de l'IPPTE	79
Encadré 3.5 :	La Stratégie de croissance du DSCE	87
Encadré 3.6 :	Stratégie de l'emploi du DSCE	88
Encadré 4.1 :	Le modèle de simulation	96
Encadré 4.2 :	Relation entre les indicateurs de développement humain et les agrégats macroéconomique	97

FIGURES

Figure 1.1 :	Liens de causalité entre croissance, capital humain et développement humain.	34
Figure 2.1:	Quelques indicateurs d'input d'éducation.	39
Figure 2.2:	Quelques indicateurs d'output d'éducation.	40
Figure 2.3 :	Quelques indicateurs d'input de santé.	43
Figure 2.4 :	Quelques indicateurs d'output de santé.	44

TABLEAUX

Tableau 1.1 :	Les déterminants et les éléments de la croissance inclusive.	29
Tableau 1.2 :	Évolution du nombre de pays par classes d'IDH dans le monde.	33
Tableau 2.1 :	Évolution du taux de scolarisation (6-11 ans) entre 2005 et 2010 au Cameroun.	49
Tableau 2.2 :	Évolution du taux d'alphabétisation entre 2001 et 2010 au Cameroun.	50
Tableau 2.3 :	Niveau d'encadrement au Primaire et au Secondaire en 2011	51
Tableau 2.4 :	Taux d'achèvement au primaire et taux de transition au secondaire.	53
Tableau 2.5 :	Les déperditions : taux de redoublement et taux d'abandon au primaire.	54
Tableau 2.6 :	Ratio personnel de santé/population.	56
Tableau 2.7 :	Évolution de la prévalence du VIH-SIDA entre 2004 et 2011 selon les régions et le niveau d'instruction.	57
Tableau 2.8 :	Évolution du taux d'activité entre 2005 et 2010 selon la région et le sexe	62
Tableau 2.9 :	Caractéristiques des actifs occupés de 10 ans et plus suivant la région et le milieu de résidence.	64
Tableau 2.10 :	Répartition des actifs occupés (10 ans ou plus) par secteur institutionnel, selon le groupe d'âge (%).	65
Tableau 2.11 :	Évolution de la structure de création des emplois.	65
Tableau 3.1:	Évolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence et le sexe.	78
Tableau 3.2:	Analyse de la pro-pauvreté de la croissance entre 1996 et 2001.	79
Tl 3.4:	Évolution du taux de pauvreté selon les groupes socioéconomiques (2001-2007).	83
Tableau 3.5:	Évolution de la pauvreté entre 2001 et 2007 selon le sexe du chef de ménage.	89
Tableau 3.7 :	Contribution des secteurs économiques à la croissance.	81
Tableau 4.1 :	Quelques indicateurs macroéconomiques à l'horizon 2020.	91
Tableau 4.2 :	Évolution sectorielle du PIB (en %) à l'horizon 2020.	92
Tableau A1.1 :	Résultats de l'estimation de la relation entre la croissance et le capital humain.	123

Tableau A2.1 :	Évolution du PIB et du PIB en Parité de Pouvoir d'Achat aux prix constants de 2005.	123
Tableau A2.2 :	Part du revenu créé par les Hommes et par les Femmes.	125
Tableau A3.1 :	Valeurs de référence pour le calcul de l'IDH.	127
Tableau A4.1 :	Domaines retenus pour le calcul de l'indice de participation des femmes.	130
Tableau A5.1 :	Indicateurs de privation.	132
Tableau A6.1 :	Résultats de l'estimation de l'équation de l'IDH.	134
Tableau A6.2 :	Résultats de l'estimation de l'équation du taux de scolarisation combiné.	134
Tableau A6.3 :	Résultats de l'estimation de l'équation de l'espérance de vie.	134

GRAPHIQUE

Graphique 2.1 :	Trend de la population camerounaise par tranches d'âge.	47
Graphique 2.2 :	Évolution des dépenses publiques du secteur éducation en pourcentage du budget de l'État	48
Graphique 2.3 :	Évolution du ratio d'encadrement dans l'enseignement supérieur.	52
Graphique 2.4 :	Évolution des dépenses publiques de santé en % du budget de l'État.	55
Graphique 2.5 :	Évolution de la couverture vaccinale des enfants (12-23 mois) entre 2004 et 2011.	56
Graphique 2.6 :	Évolution la mortalité infantile entre 1991 et 2011.	58
Graphique 2.7 :	Évolution de l'espérance de vie à la naissance au Cameroun.	59
Graphique 2.8 :	Stock d'immigrants au Cameroun (en milliers).	60
Graphique 2.9 :	Zone de résidence des émigrants camerounais 2000-2002 (pourcentage total des stocks d'émigrants).	61
Graphique 2.10 :	Niveau d'instruction et taux de chômage des migrants internationaux camerounais (en pourcentage).	61
Graphique 2.11 :	Zones de résidences des émigrants camerounais 2000-2002 (% des stocks d'émigrants) et entrées d'envois de fonds (% total entrées d'envois).	66
Graphique 2.12 :	Le taux sous-emploi global selon le niveau d'instruction en 2010 (en %).	72
Graphique 3.1 :	Évolution de la production du pétrole en milliers de barils par jour.	72
Graphique 3.2 :	Évolution de l'espérance de vie à la naissance (années) et du TBSC (%) (1970-1986).	72
Graphique 3.3 :	Évolution des dépenses réelles d'éducation par jeune de 6 à 24 ans (en FCFA).	74
Graphique 3.4 :	Évolution des dépenses réelles de santé par habitant.	75
Graphique 3.5 :	Taux de croissance observé et taux de croissance souhaité dans le DSRP.	81
Graphique 3.6 :	Évolution de la pauvreté entre 2001 et 2007 selon le milieu de résidence.	83
Graphique 3.7 :	Évolution de l'indice de participation des femmes (2001-2010).	84

Graphique 3.8 :	Évolution de l'incidence de la pauvreté multidirectionnelle entre 2001 et 2007	85
Graphique 3.8 :	Évolution de la structure du PIB entre 1993 et 2010.	82
Graphique 3.9 :	Évolution de l'espérance de vie à la naissance (années) et du TBSC (%) (2000-2010).	86
Graphique 4.1 :	Évolution et perspectives des dépenses moyennes d'éducation par individus de 6-24 ans (prix constants de 2000).	94
Graphique 4.2 :	Dépenses de santé par habitant sur la période 2000-2020 (prix constants de 2000).	95
Graphique 4.3 :	Simulation de l'évolution de l'IDH.	98
Graphique 4.4 :	Simulation de l'évolution du TBS combiné.	98
Graphique 4.5 :	Simulation de l'évolution de l'espérance de vie à la naissance.	99
Graphique 4.6 :	Évolution de TBS combiné avec le scénario alternatif 1.	100
Graphique 4.7 :	Évolution de l'IDH avec le scénario alternatif 1.	101
Graphique 4.8 :	Évolution de l'espérance de vie à la naissance avec le scénario alternatif 2.	102
Graphique 4.9 :	Évolution de l'IDH avec le scénario alternatif 2.	103
Graphique 4.10 :	Évolution de l'IDH avec le scénario alternatif 3.	104
Graphique A3.1 :	Évolution de l'IDH du Cameroun entre 1970 et 2010.	128
Graphique A5.1 :	Évolution de l'IPM entre 2001 et 2007 suivant les régions.	133

Le Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) est un document cadre, c'est-à-dire un outil d'aide à la décision ou de pilotage de la politique économique au Cameroun, notamment dans le domaine du développement humain. La présente édition étudie le lien entre la croissance inclusive et le développement humain, le capital humain étant traité comme le principal canal de transmission. En d'autres termes, elle pose la préoccupation de la qualité du capital humain pouvant déclencher une croissance économique forte, durable et notamment inclusive.

Trois outils méthodologiques sont utilisés, à savoir une synthèse documentaire, une analyse descriptive et une modélisation économétrique, le rapport est organisé en cinq chapitres.

Le chapitre 1 traite des liens théoriques entre la croissance économique et le développement humain. Mais au préalable, il définit la croissance économique tout en caractérisant la croissance inclusive et précise le concept de développement humain. Par le biais d'une synthèse documentaire, ce chapitre débouche sur trois principaux enseignements. Premièrement, le concept de croissance économique est large et polysémique et à cet effet, il importe de le circonscrire et pour en montrer l'aspect à privilégier, notamment dans le cas présent, la « *croissance inclusive* ». Cette dernière peut s'appréhender comme une croissance économique qui émerge de la base, c'est-à-dire de toutes les couches de la population, avant de profiter à l'ensemble par un mouvement de bas en haut accélérant les mécanismes de réduction de la pauvreté. Autrement dit, la croissance inclusive permet à la fois à chaque individu de contribuer à la croissance économique et d'en bénéficier. Deuxièmement, l'Indice de Développement Humain (IDH) est sans doute une mesure pertinente du bien-être et du progrès social. Toutefois, les critiques formulées vis-à-vis de cet indicateur, notamment la non-prise en compte des inégalités ont conduit à l'élaboration d'un indice alternatif : l'Indice de Développement Humain ajusté aux Inégalités (IDHI), qui mesure le développement humain en intégrant les inégalités de revenu, d'éducation et de santé. Enfin, le lien entre la croissance économique et le développement humain n'est pas automatique. Il dépend de plusieurs facteurs principalement de la redistribution équitable des fruits de la croissance ainsi que de l'augmentation de l'offre et de la qualité de santé.

Le chapitre 2 isole la dimension « capital humain » du développement humain pour en dégager l'impact spécifique sur la croissance économique. Il présente à partir d'une synthèse documentaire et d'une analyse des faits stylisés les contours du capital humain, le lien entre le capital humain et la croissance économique ainsi que les tendances du capital humain au Cameroun. Il débouche également sur trois principaux enseignements, dont deux sont d'ordre théorique. Les dimensions les plus importantes du concept de capital humain sont l'éducation et la santé tandis que son accumulation permettrait de soutenir la croissance économique à long terme, en agissant directement sur la productivité de la main-d'œuvre notamment. On note globalement une amélioration récente de certains indicateurs du capital humain au Cameroun, mais le caractère marginal de cette évolution n'assure pas un impact sur la croissance.

Le chapitre 3 décrit la dynamique de la croissance économique au Cameroun et son impact sur le capital humain. Cette dynamique est appréciée à l'aide d'analyses descriptives pour mettre en évidence les trois principales phases qui ont marqué la croissance économique au Cameroun. La première phase est celle de la prospérité, avec une croissance forte, boostée par l'exploitation pétrolière et le boom qui s'en est suivi. Pendant cette phase on observe une relative évolution des indicateurs du capital humain, grâce à la mise en place des premiers centres de santé modernes et de l'architecture scolaire et académique. La deuxième phase est marquée par la crise économique et l'ajustement structurel subséquent. Elle est caractérisée par la décroissance économique et la dégradation du capital humain. C'est aussi la phase des grandes réformes macroéconomiques et de l'expansion des comportements de survie. La troisième phase est celle de la reprise de la croissance et de la réduction de la pauvreté, avec une amélioration du capital humain. Cette phase est marquée par trois temps forts, à savoir la période pré-DSRP qui annonce la reprise, la période de la mise en œuvre du DSRP dont les résultats se sont avérés mitigés, et enfin l'ère du DSCE avec des ambitions parfois trop grandes, eu égard à l'insuffisance de la volonté politique relative à la gestion efficace des ressources, pour assurer l'amélioration du capital humain.

Le chapitre 4 propose une simulation du sentier des indicateurs de développement humain au Cameroun dans l'hypothèse où le pays s'arrimait aux projections consignées dans le DSCE et souscrivait aux standards internationaux en matière d'affectation budgétaire. Dans une approche en même temps descriptive et économétrique, ce chapitre dresse les perspectives de croissance économique et de développement humain au Cameroun. Il présente successivement les perspectives globales et sectorielles de l'économie camerounaise à l'horizon 2020, les

perspectives de dépenses publiques en capital humain et l'impact de la croissance économique sur le développement humain à partir d'un scénario de base et des scénarii alternatifs. Les hypothèses du scénario de base s'appuient sur le DSCE et sur les données du Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT). Les scénarii alternatifs sont fondés sur trois hypothèses de simulation, à savoir respectivement : « faire passer les dépenses publiques d'éducation à 20% du budget à l'horizon 2020 » ; « faire passer les dépenses publiques de santé à 15% du budget à l'horizon 2020 ».

Les analyses montrent que : (i) l'économie camerounaise est sur une bonne dynamique à moyen et long termes sur les plans global et sectoriel ; (ii) l'effort gouvernemental en matière de dépenses en capital humain tend à se poursuivre depuis le relâchement de la contrainte extérieure avec l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE ; (iii) dans le scénario de base, les perspectives économiques vont induire une amélioration du développement humain perceptible à travers les indicateurs tels que l'espérance de vie à la naissance, le taux brut de scolarisation et l'IDH, mais leur progression demeure très faible dans la perspective de l'émergence du Cameroun en 2035 ; (iv) dans les scénarii alternatifs le développement humain ne s'améliorera que faiblement, même si les standards internationaux sont adoptés en matière d'affectation budgétaire, compte tenu des contraintes telles que la faible efficacité de la dépense publique, l'obsolescence du système de santé et l'inadéquation du système éducatif aux exigences du développement.

Le chapitre 5 formule des recommandations de politique socio-économique, d'ordre général d'une part qui visent à créer une croissance inclusive et sont relatives à l'amélioration du climat des affaires, le maintien du dialogue permanent avec la société civile et le secteur privé, le développement de nouveaux mécanismes de création d'emplois et la diversification des sources de la croissance. D'autre part les recommandations spécifiques relatives au renforcement des liens entre la croissance économique et le capital humain sont formulées. Il s'agit, entre autres, d'accroître l'efficacité de la dépense publique, d'adapter le système éducatif aux exigences de développement du pays, d'accroître l'efficacité du système de santé et d'élaborer une stratégie de protection sociale, pour assurer une certaine redistribution des fruits de la croissance, notamment en direction des couches sociales vulnérables.

INTRODUCTION GÉNÉRALE : UNE VUE D'ENSEMBLE

Le Cameroun affiche depuis quelques années, à travers des initiatives multiples et variées, l'ambition de devenir un pays émergent à l'horizon 2035. Dans cette perspective, le pays s'appuie sur le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), qui constitue la déclinaison de la Vision de développement pour la période 2010-2020. A cet effet, en matière de développement social, le DSCE a pour objectif non seulement d'améliorer de façon significative les conditions de vie des populations, mais également de disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir une croissance économique forte et durable.

Le théoricien économiste François Perroux définit la croissance économique comme « *l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour une nation, le produit global net en termes réels* ». Dans cette acception, la croissance économique se distingue de l'expansion économique (un concept davantage utilisé dans l'analyse des fluctuations et des cycles), du progrès technique (qui relève de l'évolution des technologies) et, du développement économique (beaucoup plus large dans son sens). Plusieurs dimensions pouvant être privilégiées pour traiter de la croissance économique, celle-ci apparaît comme un concept polysémique. Elle peut, en effet, être appréhendée sous ses aspects sectoriel (croissance équilibrée ou déséquilibrée), factoriel (croissance extensive ou intensive), entrepreneurial (croissance externe ou interne) etc.

Sur le plan empirique, on fait référence à d'autres acceptions à l'exemple de la *croissance zéro*, concept dû au Club de Rome dans les années 1970, en relation avec le développement durable et plus récemment, la « *croissance inclusive* » portée au pinacle par les experts de la Banque Mondiale, pour nourrir les schémas de compréhension devant servir de cadre au développement rapide des pays en développement. On parle également de « croissance équilibrée », de « croissance pro-pauvre » ou de « croissance partagée ».

Mais au-delà de la diversité des angles sous lesquels la croissance économique est abordée, elle est étroitement liée au développement humain. Le premier rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) publié en

1990, dit que « *le développement humain est un processus qui conduit à l'élargissement de la gamme des possibilités qui s'offrent à chacun* », lesquelles impliquent « *que soient réalisées trois conditions essentielles : vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir, et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable. Si ces conditions ne sont pas satisfaites, de nombreuses possibilités restent inaccessibles* ». Le développement humain englobe également « *des notions aussi capitales que la liberté politique, économique ou sociale, et aussi importantes que la créativité, la productivité, le respect de soi et la garantie des droits humains fondamentaux* ».

Cette définition suggère un double lien sous-jacent : le développement humain semble être à la fois un facteur et une conséquence de la croissance économique. Cette relation singulière justifie alors en partie l'intérêt porté au thème de ce rapport qui cadre bien avec les préoccupations actuelles en matière de Développement Humain, dans le Monde en général et au Cameroun en particulier. Il intègre le concept de croissance inclusive qui, selon la Banque Mondiale, tient compte de tous les facteurs de production (capital et travail) disponibles dans une économie, tout en garantissant en retour une répartition équitable à toutes les couches de la société.

La croissance inclusive est de nos jours acceptée comme un véritable objectif pour les pays en développement pour au moins trois raisons : (i) elle s'intègre dans une perspective de long terme, avec pour objectif l'augmentation du revenu des populations exclues ; (ii) elle ne crée pas seulement des opportunités économiques, mais elle favorise aussi l'accès de tous aux opportunités créées, pour tous les segments de la société, particulièrement les pauvres ; (iii) elle englobe le concept de croissance pro-pauvre.

La croissance inclusive est par conséquent une dimension de la croissance qui évite la discrimination (ou l'exclusion) au moins à deux niveaux :

- au niveau de la prise en compte des inputs, car la croissance inclusive promeut ou encourage l'utilisation de tous les facteurs en vue d'impliquer toutes les dimensions des inputs et non seulement de déplacer la trajectoire de la croissance vers le haut, mais surtout d'en garantir une répartition équitable;
- au niveau du partage des fruits de la croissance, car la croissance inclusive, dans sa répartition, tient compte de toutes les classes sociales dans le but de réduire efficacement les inégalités et de lutter contre toute forme de discrimi-

mination.

Sur cette base, l'analyse d'une relation entre croissance inclusive et développement humain dans le contexte du Cameroun se justifie à plus d'un titre. En effet, le Cameroun a renoué avec la croissance depuis 1994, dans une situation qui s'est traduite par une amélioration du niveau de vie et de la qualité du capital humain jusqu'en 2001. Mais depuis lors, l'impact de la croissance sur le développement humain ne semble pas perceptible et l'on observe une stagnation du taux de pauvreté autour de 40%. Par ailleurs, on remarque que le capital humain ne semble pas avoir un impact suffisant sur l'économie du pays, actuellement dominée par le secteur informel où opèrent 90% des travailleurs.

Sur le plan international, s'il est vrai que le Cameroun a connu depuis quelques années une amélioration de ses indicateurs de développement humain, il subsiste toutefois un écart notoire comparativement à des pays qui affichaient des performances similaires il y a une trentaine d'années (Corée du Sud, Chine, Malaisie). Dans le cas de la Corée du Sud, on remarque que l'écart en matière de développement humain a tendance à augmenter dans le temps (RDH 2011). Depuis 1980, l'Indice de Développement Humain (IDH) au Cameroun, bien que croissant, demeure largement inférieur à celui de la Corée du Sud.

La conjoncture macroéconomique et le contexte sociopolitique sont des facteurs explicatifs de l'évolution de l'IDH, tandis que sur le plan économique, les situations de crise, récentes ou anciennes, n'épargnent généralement aucun pays. Toutes les régions du monde sont touchées directement ou indirectement. Il est donc moins convainquant de justifier le retard de développement dans sa dimension humaine par l'apparition des chocs causés par les crises économiques, que par la manière dont l'orientation des dépenses publiques, le ciblage des pauvres et la redistribution sont pilotés. L'Indicateur de Développement Humain ajusté aux inégalités (IDHI)¹ est assez illustratif de cette réalité. Entre 2010 et 2011, le déficit de développement humain potentiel (différence entre l'IDH et l'IDHI) a connu une évolution à la hausse au Cameroun, passant de 0,156 à 0,161. Cette tendance montre une augmentation des inégalités de niveau de vie notamment de santé, d'éducation et de revenus.

On peut donc se demander comment s'expliquent de telles inégalités et comment celles-ci influencent-elles la croissance ? Plus généralement, il s'agit d'analyser la problématique de la nature et du sens de la relation qui existe entre la croissance et le développement humain. De manière intuitive, l'augmentation

¹ L'Indice de Développement Humain ajusté aux Inégalités (IDHI) couvre les déficits de développement humain dus aux inégalités dans le domaine de la santé, de l'éducation et du revenu.

des inégalités expliquerait le caractère non inclusif de la croissance au Cameroun. Elle évolue sans impliquer suffisamment tous les facteurs de production, notamment la main-d'œuvre et le capital humain en raison de sa faible qualification. Le caractère non-inclusif de la croissance serait ainsi dû, à tout le moins en partie, à une faible dotation en capital humain. Tel semble être le cas d'ailleurs pour la plupart des pays en développement.

Il apparaît donc important d'analyser les liens entre le développement humain et la croissance inclusive. Une telle réflexion permet, d'une part, de mettre en exergue des problèmes tels que l'exclusion de certaines classes de la population, la redistribution inéquitable des fruits de la croissance ou diverses discriminations et, d'autre part, d'améliorer de façon générale les performances du Cameroun en matière de développement humain.

L'objectif de ce rapport est de tenter, à l'aide d'une analyse documentaire et des techniques quantitatives, d'établir la nature et le sens des différentes relations de cause à effet existant entre la croissance inclusive et le développement humain, en prenant pour canal principal le capital humain. Les principaux résultats auxquels on aboutit indiquent que la croissance étant large et polysémique tandis que l'Indice de Développement Humain (IDH) est un indicateur multidimensionnel, le lien entre les deux n'est pas automatique. Il dépend de plusieurs facteurs, les deux principaux étant la bonne redistribution des fruits de la croissance et l'augmentation de l'offre et de la qualité de santé.

L'accumulation du capital humain permettrait de soutenir la croissance économique à long terme, en agissant directement sur la productivité de la main-d'œuvre, mais aussi au travers des externalités positives, c'est-à-dire des conséquences bénéfiques qui ne sont pas prises en compte par le marché, mais la faible évolution des composantes du capital humain au Cameroun ne lui permet pas de jouer pleinement son rôle dans la croissance.

Le Cameroun a connu depuis les indépendances trois grandes phases de croissance économique, à savoir une phase de prospérité (1960-1986), une phase de déclin (1987-1994) et une phase de reprise (depuis 1995), avec des impacts spécifiques sur l'évolution des indicateurs de Capital Humain, moteur de croissance et de développement des économies modernes, pour lequel le pays a besoin d'une accumulation importante pour atteindre le statut de pays émergent.

Sur les plans global et sectoriel, l'économie camerounaise est sur une bonne dy-

namique à moyen et long termes, grâce aux projets structurants que le pays compte mettre en œuvre, à l'augmentation du taux de croissance réelle et à la baisse continue du solde primaire hors pétrole. Le Cameroun fait cependant face à la nécessité d'une transformation structurelle profonde de son économie, pour mieux intégrer les couches les plus pauvres d'une part et d'autre part pour assurer une croissance transformatrice, par une évolution bien encadrée du primaire vers le secondaire et le tertiaire, en s'appuyant sur la modernisation de l'agriculture entendue au sens du développement des filières (production, transformation industrielle et commercialisation).

L'effort gouvernemental en matière de dépenses publiques relatives au capital humain (éducation et santé) tend à se poursuivre depuis le relâchement de la contrainte extérieure suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2006. Ceci se traduit, au regard des indicateurs de développement humain, par un saut qualitatif qui pourrait faire passer le Cameroun d'un pays à IDH faible à un pays à IDH moyen. Ce rapport est structuré en cinq chapitres:

Le chapitre 1 délimite le cadre théorique de l'étude en élaborant le cadre conceptuel général de la notion de croissance économique par une distinction du concept de croissance inclusive des autres concepts de croissance (croissance pro-pauvre et la croissance partagée ou «shared growth»). Une explication du concept de développement humain et une analyse théorique du lien entre croissance économique et développement humain sont également développées.

Le chapitre 2 se focalise sur la dimension « capital humain » du développement humain pour dégager de manière spécifique son impact sur la croissance économique. Il présente le contenu et les facettes du capital humain, une explicitation du lien entre le capital humain et la croissance économique et introduit des faits stylisés du capital humain au Cameroun.

Le chapitre 3 essaye de caractériser la croissance économique au Cameroun en mettant en évidence les évolutions et corrélations dans les trois grandes phases de la croissance économique qu'a connu le pays à nos jours, après une revue des différentes politiques et leur impact sur la croissance et la pauvreté.

Le chapitre 4 dresse des scénarii de sentiers des indicateurs de développement humain sur la base des engagements internationaux en matière d'affectation budgétaire. Il montre que le développement humain ne s'améliorera que faiblement, même si les standards internationaux sont adoptés.

Le chapitre 5 formule des recommandations de politique économique qui permettront de faire face aux goulots d'étranglement identifiés, notamment le climat des affaires, la corruption, le faible niveau de redistribution des fruits de la croissance, l'inadéquation du système éducatif par rapport aux priorités de développement et la faible performance du système de santé.

COMPRENDRE LES LIENS ENTRE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Les éléments conceptuels et théoriques nécessaires à la compréhension des liens entre croissance économique et développement humain peuvent être mieux appréhendés à travers la définition de la croissance économique, une caractérisation du concept de croissance inclusive, en rapport avec le de développement humain et, la nature des liens qui existent entre ce dernier concept et la croissance économique.

1.1. Le concept de croissance économique

Le concept de croissance économique occupe une place importante dans la littérature économique et a fait l'objet de nombreux travaux que l'on peut illustrer par des exemples numériques simples. Il existe une différenciation entre la croissance inclusive et quelques notions voisines, notamment la croissance pro-pauvre et la croissance partagée.

1.1.1. Définition de la croissance économique

François Perroux définit la croissance économique comme « *une augmenta-*

tion pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, le produit global net calculé en termes réels ». A ce titre, elle est un phénomène quantitatif et un processus de longue période². Elle n'est apparue selon lui qu'après la première révolution industrielle en Angleterre. Il importe par conséquent de la distinguer clairement de deux autres concepts importants qui lui sont proches dans l'usage : le développement économique et le progrès économique. La croissance économique entraîne, sauf exception, le développement, défini par Perroux comme « *l'ensemble des transformations des structures économiques, sociales, institutionnelles et démographiques qui accompagnent la croissance, la rende durable et, en général, améliorent les conditions de vie de la population* ». Il désigne en fait l'ensemble des transformations et mutations techniques, sociales, démographiques et culturelles qui accompagnent la croissance de la production. Ainsi, le développement traduit l'aspect structurel et qualitatif de la croissance et exige par con-

² Une augmentation brutale et brève de la production nationale ne correspondrait donc pas à la croissance économique. Une telle augmentation sur une courte période relève de l'expansion économique.

séquent des choix en matière de politique économique.

Le progrès technique, quant à lui, renvoie à la diffusion rapide et aux moindres coûts humains, de la nouveauté au sein d'un réseau d'activités économiques dont le sens, la signification devient accessible à tous. A la différence de la croissance, le progrès économique n'est pas seulement quantitatif, il suppose également la prise en compte de la répartition équitable des fruits de la croissance. Ainsi, il ne se limite pas à l'économique et suppose la maîtrise collective du sens de l'activité économique et la prise en compte des coûts de l'homme³.

La croissance économique est généralement mesurée à l'aide du taux de croissance économique, lequel reste malgré les limites qui sont associées à sa mesure, l'indicateur le plus utilisé pour apprécier le niveau de vie d'une population ou d'une Nation donnée. Contrairement aux autres indicateurs, il a l'avantage d'être disponible pour un grand nombre de pays et de refléter aussi les variations du Produit Intérieur Brut (PIB). La croissance économique est généralement comprise comme une augmentation durable de la production globale d'une économie. A titre d'exemple, si l'on considère un pays dont les secteurs d'activités comptent 10 000 « entreprises » qui produisent chacune en

moyenne 50 FCFA par entreprise en 2011. La production globale de cette économie est 500 000 FCFA soit $10\,000 \times 50$. En supposant qu'en 2012, la production moyenne pour chaque entreprise augmente et se stabilise à 55 FCFA. La croissance en progression annuelle de cette économie est de 10% c'est-à-dire $(55 - 50)/50$.

Pour mesurer la croissance économique, les économistes retiennent le PIB comme indicateur central de la production. La croissance économique correspond donc au taux de croissance du PIB⁴ qui, conventionnellement, se calcule en comptabilisant uniquement les productions réalisées avec des facteurs de production marchands⁵. Le PIB opère des choix sur ce qui compte et sur la manière de le compter. Il mesure ce qui est produit, pendant une période donnée par du travail rémunéré. Cette convention traduit un double consentement : celui des individus à payer pour obtenir les biens et les services, qui ressort de la comptabilisation de la production marchande à son prix de marché et, celui relatif aux choix collectifs d'une société donnée, reflété par l'intégration des dépenses publiques, sur la base de leur coût de production.

À partir de ces différentes délimitations de la compréhension du concept de croissance économique, il convient de s'appesantir sur celui plus englobant

³ C'est-à-dire des coûts qui empêchent les êtres humains de mourir rapidement; permettent à tous les êtres humains une vie physique et mentale maximale (activités de préventions, soins médicaux, etc.) ; permettent à tous les êtres humains une vie spécifiquement humaine.

⁴ Par son mode de calcul, le PIB rend de grands services, il permet de sommer les valeurs ajoutées de tous les secteurs institutionnels sur un territoire donné. Il est ainsi possible de savoir comment la richesse est créée, utilisée et répartie. Le PIB, en tant qu'outil de la comptabilité nationale est donc un bon moyen de comprendre le fonctionnement d'une économie et de conduire une politique économique.

⁵ Le PIB ne tient pas compte de la nature de la production réalisée, ni de la répartition de la production. Ces insuffisances conduisent à remettre en question la capacité de cet indicateur à mesurer le niveau de développement, et c'est pourquoi d'autres indicateurs sont aujourd'hui proposés, en particulier l'indicateur de développement humain.

de croissance inclusive, en excluant ce qu'elle n'est pas avant de proposer une définition de ce qu'elle est.

1.1.2. Ce que la croissance inclusive n'est pas

L'on peut difficilement associer à la croissance inclusive deux notions voisines : la croissance pro-pauvre et la croissance partagée ou « *shared-growth* ».

1.1.2.1. La croissance inclusive n'est pas une croissance pro-pauvre

En première approximation, la croissance inclusive pourrait être associée au concept de croissance pro-pauvre, c'est-à-dire une croissance caractérisée par des politiques favorables aux pauvres et se traduisent par conséquent par une réduction de la pauvreté et des inégalités, sans pour autant être inclusive. En effet, si la croissance pro-pauvre semble partager plusieurs similitudes avec la croissance inclusive, une analyse plus fine permet de constater qu'elles sont bien distinctes. La croissance pro-pauvre est une contribution théorique des économistes postkeynésiens, institutionnalistes, marxistes et structuralistes. Elle repose sur deux principales conceptions. La première mentionne que la croissance sera pro-pauvre lorsque le taux de croissance du revenu des individus pauvres sera supérieur à celui des individus non pauvres (White et Ander-

Encadré 1.1 : Le PIB, un indicateur de mesure de bien-être contesté

Le PIB reste l'indicateur phare de la comptabilité nationale. Il demeure difficilement contournable vis-à-vis de l'objectif pour lequel il a été conçu au départ, la régulation conjoncturelle. Mais sa capacité à constituer l'étalon phare du bien-être a toujours été contestée. En effet, en 2009, le rapport de la commission Stiglitz-Sen-Fitoussi a passé en revue les principales approches disponibles en matière d'indicateurs de développement durable. La conception d'un indice phare qui permettrait une évaluation pertinente de la durabilité globale a été considérée comme un objectif hors d'atteinte. Il ne suffit pas en effet de verdifier le produit intérieur brut (PIB) pour obtenir des informations claires sur le caractère soutenable de notre modèle de croissance. L'approche qui a été retenue par la commission est plutôt une approche dite par les "stocks", qui s'efforce, quelle que soit leur nature économique, de suivre les niveaux des différents facteurs ou freins à la croissance.

son, 2000 ; Klashen, 2003). Cette conception s'intéresse aux changements dans la distribution des revenus, suite à une période de croissance dans l'économie. La seconde conception, quant à elle, souligne que la croissance sera dite pro-pauvre si celle-ci réduit le taux de pauvreté en terme absolu (Ravallion et Chen, 2003 ; Ravallion, 2004).

Cette approche met en avant le lien entre pauvreté et croissance en se focalisant sur les changements dans l'indice de pauvreté suite à un épisode de croissance dans l'économie. La caractéristique commune entre la croissance pro-pauvre et la croissance inclusive est leur contribution à la réduction significative de la pauvreté. La différence repose sur le fait que la

croissance inclusive fait émerger la croissance à partir de la base, avant de profiter à l'ensemble de la population, par un mouvement de bas en haut, en accélérant les mécanismes de réduction de la pauvreté.

1.1.2.2. La croissance inclusive n'est pas la croissance partagée ("*shared-growth*")

La croissance inclusive n'est pas la croissance partagée (*sharedgrowth*) qui s'apparente à l'économie du ruissellement dont le principe repose sur le fait qu'il faut chercher la croissance tout en admettant qu'elle se répartit spontanément entre les différentes couches sociales du haut vers le bas. La croissance partagée privilégie la protection sociale comme principal moyen d'inclusion. La croissance partagée fait ainsi davantage appel à la redistribution des fruits de la croissance entre les différents acteurs de l'économie y compris avec ceux qui n'y ont pas contribué. La croissance inclusive quant à elle va plus loin. Il ne s'agit pas simplement de redistribuer certains des avantages de la croissance économique, mais plutôt d'établir un programme sociopolitique et économique visant à offrir les mêmes chances d'emploi rémunérateur et de subsistance aux populations pauvres et marginalisées.

1.1.3. Ce qu'est réellement la croissance inclusive

Le concept de croissance inclusive demeure ambigu dans la littérature économique du fait du manque de fondement théorique. Néanmoins, elle implique une perspective à long terme en ce sens qu'elle met l'accent sur la création d'emplois productifs, au lieu de la redistribution des revenus, dans l'optique d'accroître les revenus des groupes exclus. Cependant, certains mécanismes de redistribution peuvent être nécessaires dans le court terme (Lanchovichina et Lundstrom, 2009). Il existe toutefois plusieurs obstacles et contraintes à la croissance inclusive.

1.1.3.1. La définition de la croissance inclusive

Selon la Banque Mondiale, la croissance inclusive désigne une croissance économique qui émerge de la base, c'est-à-dire de toutes les couches de la population, avant de profiter à l'ensemble de la population par un mouvement de bas en haut en vue d'accélérer les mécanismes de réduction de la pauvreté. Autrement dit, la croissance inclusive est celle qui permet à la fois à chaque individu de contribuer à la croissance économique et d'en bénéficier. Elle est une croissance qui ne crée pas seulement des oppor-

tunités économiques, mais bien plus, celle qui assure l'égalité d'accès à des opportunités créées pour tous les segments de la société, en particulier pour les pauvres⁶. C'est donc une croissance qui est supposée inclure : (i) tous les secteurs ; (ii) tous les groupes socioéconomiques ; (iii) tous les niveaux d'éducation ; (iv) toutes les zones (urbaine et rurale) ; (v) tous les genres et tous les âges (approche genre) ; (vi)

toutes les régions (la croissance ne doit pas être portée ou soutenue par quelques régions du pays alors que les autres restent à la traîne)⁷. La mesure de la croissance inclusive est étroitement liée à sa définition. Le tableau 1.1 présente succinctement les déterminants et les éléments de la croissance inclusive et l'encadré 1.2 donne une méthode employée pour la mesurer.

Tableau 1.1 : Les déterminants et les éléments de la croissance inclusive.

Déterminants microéconomiques	Déterminants macroéconomiques	Éléments de la croissance inclusive
-Stabilité macroéconomique : <ul style="list-style-type: none"> • une modération de la fiscalité et des déficits de la balance courante ; • un faible ratio dette/PIB ; • une inflation modérée. - Stabilité politique et institutions démocratiques <ul style="list-style-type: none"> - Politique fiscale progressive - Protection sociale des couches vulnérables - Ouverture au commerce - Promotion des IDE dans des secteurs clés (Secteur agricole pour les pays à faible revenu) - Politique industrielle verticale et horizontale - Faible taux de croissance de la population. 	-Investissement dans le capital humain : <ul style="list-style-type: none"> • santé • éducation • eau et assainissement - Investissement dans les infrastructures physiques <ul style="list-style-type: none"> - Réduction des inégalités horizontales en matière de services de base: • discrimination selon le genre, discriminations ethniques, religieuses, etc. <ul style="list-style-type: none"> - Facilitation de l'accès au financement: • micro finance ; <ul style="list-style-type: none"> • PME des finances ; • marché des capitaux. - Encouragement du développement global des compétences et de l'emploi.	-Taux de croissance élevé et soutenu : <ul style="list-style-type: none"> • en particulier pour les pays à faible revenu. - Modèle de croissance soutenable: <ul style="list-style-type: none"> • évitant les crises, les dégradations environnementales. - Transformation structurelle-déterminer ses avantages compétitifs : • spécialisation dans la production ; <ul style="list-style-type: none"> • diversification des exportations ; • bon climat des affaires ; • production décente et généralisée, opportunité d'emploi ; • égalité d'accès aux opportunités pour tous, en termes d'éducation et de santé ; • réduction significative de la pauvreté absolue ; • réduction des inégalités verticale et horizontale.

Source : Addison et Niño-Zarazúa (2012).

1.1.3.2. Les limites et contraintes de la croissance inclusive

Sur le plan géographique, la plupart des pauvres vivent dans des zones éloignées (généralement rurales), ignorées des politiques publiques en

termes d'infrastructures et services. Ces populations ont donc moins accès aux opportunités de croissance, notamment aux services financiers, si les banques évitent les opérations dans les régions éloignées en raison de coûts d'exploitation élevés. Les institutions de micro finances qui auraient pu sup-

⁶ Cependant, certains auteurs soutiennent que faciliter l'accès des pauvres à la croissance n'est pas suffisant pour obtenir une croissance inclusive. Selon ces auteurs, une attention doit également être accordée à la qualité de leur participation.

⁷ Les faits stylisés de la croissance dans les pays en développement montrent que celle-ci est exclusive. C'est-à-dire qu'elle n'est pas suffisamment redistribuée entre toutes les couches de la population. Cette situation n'est d'ailleurs pas une spécificité des pays en développement. Stiglitz, Sen et Fitoussi (2009), relèvent par exemple que les rapports entre la croissance moyenne du PIB par tête et les inégalités dans les pays industrialisés se creusent et que de plus en plus « de personnes peuvent se trouver moins bien loties, alors même que le revenu moyen a augmenté.

pléer à la forte concentration de système bancaire traditionnelle, préfèrent en grande majorité exercer dans les zones urbaines. A cette situation s'ajoute un rationnement du crédit à l'encontre des populations à faibles revenus en raison de l'absence de garanties, et des frais de dossiers élevés qui entravent leur capacité à ouvrir et à maintenir des comptes bancaires.

La faible qualité du capital humain, conséquence du faible taux d'investissement qui limite sa portée dans la participation des pauvres aux marchés du travail, du crédit et des produits est un autre facteur limitant ainsi que la mauvaise qualité de la santé, conséquence de la forte prévalence de certaines maladies qui affai-

blit la main d'œuvre disponible et réduit sa productivité. En outre, les différents facteurs de risques et l'insécurité économique, avec des niveaux élevés de vulnérabilité impliquent que les pauvres sont moins susceptibles de s'engager dans les activités risquées à fort potentiel de rentabilité.

1.2. Le Concept de développement Humain : bref aperçu et évolution dans la mesure

Selon la définition la plus couramment utilisée, « *le développement humain est un processus qui conduit à l'élargissement de la gamme des possibilités qui s'offrent à chacun* », lesquelles impliquent « *que soient réalisées trois conditions essentielles : vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir, et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable. Si ces conditions ne sont pas satisfaites, de nombreuses possibilités restent inaccessibles* ».

Le développement humain englobe également « *des notions aussi capitales que la liberté politique, économique ou sociale, et aussi importantes que la créativité, la productivité, le respect de soi et la garantie des droits humains fondamentaux* ».

Le développement humain est mesuré à partir d'un indicateur composite : l'indice de développement humain

Encadré 1.2 : La mesure de la croissance inclusive

Ali et Hwa (2007) proposent une approche simple et originale pour mesurer la croissance inclusive. Les auteurs admettent d'abord l'existence d'une fonction d'opportunité sociale ou fonction d'insertion sociale qui s'apparente à une fonction de bien-être social. Dans ce contexte, la croissance est inclusive si elle accroît la fonction d'opportunité sociale. Celle-ci dépend de deux facteurs complémentaires : (i) les opportunités en moyenne accessibles aux populations et (ii) la façon dont ces opportunités sont distribuées au sein de la population. Le caractère inclusif de la croissance est capté par une courbe d'opportunité, qui est en étroite relation avec la fonction d'opportunité sociale. Pour combler les lacunes de la courbe d'opportunité en particulier, le classement partiel, les auteurs développent également l'indice d'opportunité afin de fournir un classement complet. Cette approche a été appliquée aux Philippines pour analyser l'équité et l'égalité des chances à l'accès à l'éducation et à la santé. Elle présente surtout l'avantage d'évaluer les changements survenus dans les opportunités au fil du temps.

Source : Ali et Hwa (2007).

(IDH). Les concepts fondateurs de l'IDH reprennent et poursuivent les idées développées par Amartya Sen (1987), selon lesquelles c'est le bien-être des personnes et non les quantités de biens mis à disposition qui importe. Les Rapports sur le Développement Humain (RDH) visent alors à fournir une alternative crédible au PIB qui relève de l'orthodoxie des institutions de BrettonWoods (très critiquées dans les années 1980 pour leurs politiques d'ajustements structurels, dévastatrices dans les pays en développement), en indiquant que la croissance économique ne garantit en rien le progrès social.

L'IDH est construit chaque année depuis 1990 par le PNUD⁸. Il mesure le niveau de développement d'un pays en privilégiant l'amélioration de la qualité de la vie des populations. La nouvelle formule de calcul de cet indicateur adoptée par le PNUD en 2010 consiste à faire la moyenne géométrique de trois indices représentatifs des dimensions du développement humain: l'indice d'espérance de vie à la naissance, l'indice d'éducation et l'indice de revenu national brut par habitant. Cette nouvelle formule de calcul de l'IDH répond à l'une des critiques les plus sévères faites à l'encontre de l'ancienne formule (le cumul linéaire), qui rendait possible une substitution parfaite entre toutes les dimensions. L'adoption de la moyenne géométrique donne des valeurs d'indice plus faibles, les

changements les plus importants se manifestant dans les pays qui affichent un développement inégal entre les dimensions. La moyenne géométrique n'a qu'un effet modéré sur le classement des pays au regard de l'IDH. Le fait de considérer les valeurs maximales constatées comme des limites supérieures a moins de répercussions sur les valeurs globales de l'indice et a un impact encore moindre sur le classement⁹.

Très récemment, grâce aux progrès méthodologiques et à la disponibilité des données, on a pu innover dans la manière de mesurer le développement humain réel en y intégrant l'inégalité et la pauvreté multidimensionnelles. Ces innovations peuvent s'appliquer au niveau mondial, permettant des comparaisons et des éclairages nouveaux. C'est dans ce contexte qu'un nouvel indice a été proposé par le PNUD : l'Indice de Développement Humain ajusté aux Inégalités (IDHI)¹⁰. Il couvre les déficits de développement humain dus aux inégalités dans le domaine de la santé, de l'éducation et du revenu. Les déficits pour ces trois dimensions varient selon les pays, et tendent à être plus prononcés dans les pays à IDH peu élevé. L'IDH propose des moyennes, qui ne reflètent pas les disparités importantes dans le développement humain entre individus d'un même pays. Les estimations de l'inégalité dans les études et rapports précédents étaient partielles (portant, par exemple, sur le seul

⁸ Le PNUD a par la suite publié annuellement trois autres indices synthétiques. D'abord, à partir de 1995, l'indice sexo-spécifique de développement humain (ISDH), qui permet d'évaluer les différences de situation des hommes et des femmes sous l'angle des trois critères retenus pour caractériser le développement humain. Également à partir de 1995, l'indice de participation des femmes à la vie économique et politique (IPF), complète le précédent. Finalement à partir de 1997 est publié l'indice de pauvreté humaine (IPH), qui signale des manques, des privations ou exclusions fondamentaux d'une partie de la population, avec deux variantes : l'un pour les pays en développement, l'autre pour les pays développés.

⁹ Les pays sont désormais regroupés à partir de leur rang par quartile de distribution et non plus en se basant sur la valeur de l'IDH. Une implication de la formule de 2010 est que les seuils de regroupement des pays ne sont plus fixes. Pour des explications complètes sur la méthode et sa justification, voir Klugman et al. (2011).

¹⁰ Les critiques de l'IDH sont nombreuses, on ne peut que citer les plus récurrentes. Le choix arbitraire des trois dimensions retenues est souvent mis en avant. L'hétérogénéité des données pose aussi problème car des indicateurs sociaux (taux entre 0 et 100% ou nombre d'années) sont mélangés avec des flux économiques nationaux (effectifs sans plafond) divisés par la population avant d'être tous ramenés à un indice de 0 à 1. Enfin, l'IDH discrimine peu les pays développés entre eux, ce qui s'explique entre autre par l'utilisation d'un plafond pour le revenu. En ce qui concerne le Cameroun, l'évolution de l'IDH et ses implications sont données au chapitre 2 de ce rapport.

revenu) ou ne s'appliquaient qu'à quelques pays.

L'IDHI présente des propriétés statistiques très utiles pour les estimations supranationales et permet de combiner des données provenant de différentes sources, comme les données concernant la santé, comprises dans des tableaux relatifs à l'espérance de vie, et celles concernant le revenu, dans des études portant sur les ménages.

Encadré 1.3 : Affinage de l'Indice de Développement Humain

Dans la dimension du savoir, la durée moyenne de scolarisation remplace le taux d'alphabétisation, et le taux brut de scolarisation est reformulé en durée attendue de scolarisation – à savoir, le nombre escompté d'années de scolarisation pour un enfant, compte tenu des taux bruts de scolarisation actuels. La durée moyenne de scolarisation fait l'objet d'estimations plus fréquentes pour un plus grand nombre de pays et permet de faire une distinction entre les pays, tandis que la durée attendue de scolarisation s'inscrit dans le recadrage de cette dimension en termes d'années

Pour mesurer le niveau de vie, le revenu national brut (RNB) par habitant remplace le produit intérieur brut (PIB) par habitant. Dans un monde marqué par la mondialisation, les différences sont souvent importantes entre le revenu de la population d'un pays et sa production nationale. Une partie du revenu des habitants est envoyée à l'étranger, certains habitants perçoivent des transferts venant de l'étranger et certains pays bénéficient de fonds d'aide assez conséquents.

Par ailleurs, une moyenne géométrique, et non arithmétique, est dorénavant utilisée entre les trois dimensions. Cette méthode exprime le degré d'équilibre de chaque pays, en termes de performance, dans les trois dimensions. En tant que base pour la comparaison des réussites, cette méthode respecte également bien mieux les différences intrinsèques entre les dimensions qu'une moyenne simple. Elle reconnaît que la santé, l'éducation et le revenu constituent tous des éléments importants, mais il est difficile de comparer ces dimensions différentes du bien-être et qu'un changement dans l'une d'entre elles ne doit pas être ignoré.

(Kovacevic, 2010 et RMDH, 2010).

L'IDHI tient compte non seulement du développement humain moyen des pays, mesuré à l'aide d'indices de santé, d'éducation et de revenu, mais également de la manière dont ce développement est réparti.

L'IDHI prend en compte les inégalités d'espérance de vie, d'éducation et de revenu, en imposant un « malus » à la valeur moyenne de chaque dimension, en fonction de son degré d'inégalité. L'IDHI est égal à l'IDH lorsqu'il n'y a aucune inégalité entre individus, mais se situe d'autant plus en deçà de l'IDH que l'inégalité est plus importante. En d'autres termes, on peut considérer l'IDH comme un indice de développement humain « potentiel » (ou comme l'IDHI maximum que l'on obtiendrait s'il n'y avait aucune d'inégalité), tandis que l'IDHI est le niveau réel de développement humain (compte tenu de l'inégalité). La différence entre IDH et IDHI correspond au « déficit » de développement humain potentiel dû à l'inégalité.

Cette approche a suscité des critiques à la fois des universitaires et des professionnels du développement. Les premiers remettaient en cause la méthode de calcul de l'IDH alors que les seconds évoquaient essentiellement les limites liées à ce qui mesure cet indice ainsi qu'à son interprétation. Dans le but d'intégrer les différentes insuffisances relevées, les méthodes de calcul de l'IDH ont évolué depuis 1990. A

partir de 2010 par exemple, l'édition du RDH propose des modifications significatives pour mesurer les progrès en termes d'éducation et de revenu et même de la manière dont ils sont agrégés (cf. encadré 1.3).

Sur le plan global, l'IDH dévoile une amélioration générale du bien-être dans le monde, car le nombre de pays à IDH élevé est passé de 0 à 28 sur la période 1975-2005.

Tableau 1.2 : Évolution du nombre de pays par classes d'IDH dans le monde.

IDH	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2011
0,900 – 1,000	0	1	4	11	20	24	28	11	12
0,800 – 0,899	22	29	27	33	22	22	42	32	31
0,700 – 0,799	15	19	23	30	37	38	45	45	46
0,600 – 0,699	16	18	26	23	23	15	15	36	35
0,500 – 0,599	14	18	14	10	12	17	25	17	18
0,400 – 0,499	16	14	17	19	19	15	14	24	24
0,300 – 0,399	11	12	11	10	10	10	8	14	13
0,200 – 0,299	7	5	3	2	1	1	0	2	2

Source : Auteurs, à partir de différents RDH.

Sur la même période, le nombre de pays à IDH moyen a évolué différemment en fonction des fourchettes. Toutefois, on note sur la période une évolution en augmentation. Enfin, le nombre de pays à IDH faible diminue significativement dans le temps. Par exemple aucun pays n'appartient à la tranche 0,2 – 0,299 en 2005.

Par rapport à l'année 2005, le développement humain a connu un retour à la baisse ces en 2010 et 2011. On a observé une diminution relative du nombre de pays à IDH élevé et une augmentation notoire des pays à IDH faible. Seul le nombre de pays à IDH moyen (c'est-à-dire la classe 0,600 – 0,799) a connu une tendance haussière depuis 2005.

Le niveau de développement humain semble donc avoir des impacts dif-

férenciés sur les inégalités et la croissance. S'il est négativement corrélé aux inégalités, il l'est positivement à la croissance. La troisième section de ce chapitre présente les mécanismes à partir desquels le développement humain affecte positivement la croissance économique.

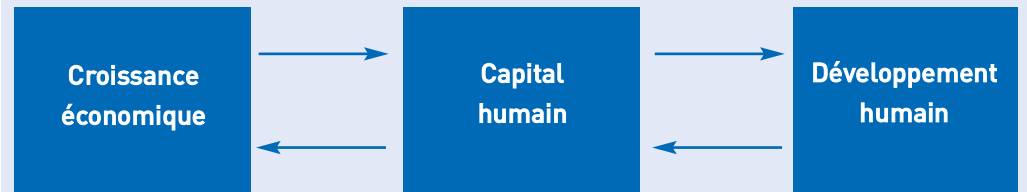
1.3. Le lien entre la croissance et le développement humain

La croissance économique favorise le développement humain d'une part, et le développement humain est un moteur de croissance économique d'autre part. L'investissement public dans le développement humain conduit à l'amélioration des conditions de santé et d'éducation des ménages. Plus précisément, l'accent mis sur l'éducation et la santé augmente la qualité des ressources humaines à travers le capital

humain, ce qui accroît la productivité, facteur de croissance, lorsque la situa-

tion de l'emploi le permet. Ce rapport s'intéresse, cependant, moins à cette

Figure 1.1 : Liens de causalité entre croissance, capital humain et développement humain.



Source : Auteurs.

Lorsque c'est plutôt l'influence de la croissance sur le développement humain qui est mise en avant, elle se transmet à travers deux principaux canaux. Premièrement, une croissance économique bien distribuée permet une augmentation du niveau de vie. En effet, elle améliore le pouvoir d'achat des ménages et cette amélioration induit deux effets dans le comportement de consommation des ménages qui accroissent leur bien-être : un effet quantité et un effet qualité. L'effet quantité se traduit par l'augmentation du volume de biens consommés (satisfactions des besoins primaires maximales). L'effet qualité quant à lui s'observe au niveau de la modification de la structure de la consommation. Cette modification vise surtout la satisfaction de besoins secondaires, comme les dépenses en loisirs ou l'achat de biens culturels.

Deuxièmement, la croissance économique permet une augmentation de l'offre et de la qualité de santé. L'amélioration de l'état de santé des

travailleurs qui en découle peut être directement et immédiatement bénéfique, en augmentant la force des intéressés, leur endurance, leur productivité et leur aptitude à se concentrer au travail. L'amélioration de l'état sanitaire et nutritif des enfants favorise directement les gains de productivité à venir, en permettant aux enfants de devenir des adultes plus forts et plus sains. En outre, cette amélioration constitue un apport indirect, en renforçant l'aptitude des enfants à acquérir des techniques et des attitudes productives. On a démontré que les enfants sains et bien nourris étaient plus assidus et aptes à une meilleure concentration pendant leur temps de présence à l'école. De plus, les enfants qui ont bénéficié d'une santé et d'une nutrition meilleures pendant leurs années préscolaires progressent mieux après leur entrée à l'école. À la différence des dépenses éducatives, qui n'augmentent que la qualité des ressources humaines, les dépenses de santé en accroissent également le

volume à venir, en allongeant la vie active prévisible. De la sorte, elles complètent aussi l'investissement éducatif.

Ce chapitre visait à établir les liens théoriques entre la croissance économique et le développement humain. Mais il a semblé nécessaire de rappeler dans un premier temps les différentes approches du concept de croissance économique, notamment celui de croissance inclusive, avant de préciser dans un second temps le concept de développement humain ainsi que ses extensions récentes. Trois enseignements majeurs peuvent être retenus :

- le concept de croissance est large et polysémique et à cet effet il est important de le circonscrire en vue de montrer l'aspect qui en est privilégié, tel que le concept de croissance inclusive dans le cas présent ;
- l'Indice de Développement Humain (IDH) que les critiques ont fait évoluer vers un indice plus approprié, l'IDHI, est sans doute une mesure pertinente du bien-être et

du progrès social, se présentant comme une alternative plus crédible au PIB, l'indicateur économique fondamental selon la vision orthodoxe des institutions de BrettonWoods, mais il montre toutefois que la croissance économique ne garantit en rien le progrès social. Le lien entre croissance économique et développement humain n'est pas automatique, il est conditionné par plusieurs facteurs dont les deux principaux sont une redistribution plus équitable des fruits de la croissance et l'augmentation de l'offre et de la qualité de santé.

La croissance économique résulte généralement de plusieurs déterminants, dont il n'est pas toujours aisé de préciser les rôles respectifs. Aussi semble-t-il utile, avant de caractériser la croissance économique au Cameroun, d'explicitier au préalable le rôle spécifique dévolu au capital humain, à travers la santé et l'éducation, dont l'influence semble indéniable. C'est l'objet du chapitre 2.

LE RÔLE DU CAPITAL HUMAIN DANS LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Les expériences passées en matière de développement ont montré, dans les nations industrialisées, qu'un revenu élevé ne garantissait pas une protection contre la montée rapide de problèmes tels que la toxicomanie, l'alcoolisme, les infections sexuellement transmissibles, les violences multiformes et l'effondrement des relations familiales. Dans certains pays en développement, l'on a pu constater qu'en dépit d'un taux de croissance élevé du PNB, une partie importante de la population continue à vivre dans le dénuement socio-économique. Dans le même temps, quelques pays à faible revenu ont prouvé qu'il était possible d'atteindre des niveaux élevés de développement humain en utilisant habilement les moyens disponibles pour accroître les capacités humaines fondamentales. Ces expériences ont montré que l'accroissement de la production et de la richesse n'étaient qu'une condition nécessaire mais pas suffisante pour une amélioration du capital humain. Mahbubul Haq (fondateur du Rapport Mondial sur le Développement Humain) précise à ce sujet qu'il est d'élargir les choix qui s'offrent aux gens et de créer un environnement favorisant leur épanouissement pour qu'ils puissent jouir d'une

vie longue, saine et créative. En effet, si les individus sont la véritable richesse d'une nation, alors le développement doit avant tout profiter à ceux-ci. Pour cela, l'analyse et la planification du développement devraient être centrées sur les personnes et non sur les produits.

En insistant sur la mise en place des politiques visant à élargir les choix qui s'offrent aux personnes pour leur assurer de meilleures conditions de vie, le développement humain repose sur la création d'un environnement au sein duquel les gens peuvent développer pleinement leur potentiel et mener des vies productives et créatives, en accord avec leurs besoins et leurs intérêts. Il s'agit donc, au-delà de la croissance économique, d'élargir les choix qui s'offrent aux populations. Cet élargissement des choix repose sur un élément essentiel : le capital humain, c'est-à-dire l'éventail des capacités humaines qui détermine ce que les gens peuvent faire ou être dans la vie. A quoi renvoie le concept de capital humain et comment le mesure-t-on ? Quels sont les caractéristiques du capital humain au Cameroun ? Quelle corrélation entretient-il avec la croissance économique ?

2.1. Le concept de Capital Humain : contenu et facettes

Par analogie avec le capital physique¹¹, le concept de capital humain a été créé et développé par l'économiste Schultz (1961), puis approfondi et vulgarisé par Becker (1964) avec à la clé le prix Nobel d'économie en 1992. Ces deux auteurs reprennent l'expression de Jean Bodin : « il n'y a de richesses que d'hommes ». En somme, les hommes constituent une richesse, non pas seulement du fait de leur nombre mais beaucoup plus de par leur qualité. Aussi, définissent-ils le capital humain comme l'ensemble des aptitudes ou capacités, talents, qualifications, expériences accumulés par un individu, qui déterminent en partie son aptitude à travailler ou à produire pour lui-même ou pour les autres. Le capital humain, de même que le capital physique, peut s'acquérir à travers des investissements particuliers, se préserver et se développer. Il doit pouvoir produire un bénéfice. Le capital humain comporte plusieurs facettes que l'on peut résumer en trois dimensions à savoir, l'éducation, la santé et les autres aspects tels que les mouvements migratoires et la culture

2.1.1. L'éducation comme Capital Humain

Le concept de capital humain a fait l'objet de nombreux développements théoriques et se mesure de diverses manières.

2.1.1.1. La dimension éducation du capital humain : les enseignements de la théorie

L'éducation revêt une double dimension : une dimension quantitative et une dimension qualitative. En théorie économique, la nuance est faible entre le capital humain et l'éducation. Au sens large, le capital humain prend en compte l'éducation et la santé. Les économistes du travail font une distinction entre le capital humain de départ (capital humain acquis à la maison), le capital humain acquis par l'éducation formelle (*schooling*) et le capital humain acquis par la formation sur le terrain (*Learning by doing et Learning by watching*). Pour l'OCDE (1998), la notion de capital humain désigne à la fois les connaissances, les qualifications, les compétences et les aptitudes qui contribuent à la productivité, à l'innovation et à l'employabilité dans différentes situations professionnelles. Alors que l'éducation formelle se réfère à une éducation acquise dans un cadre institutionnel défini à cet effet, le *learning by doing* et *learning by watching*, issu des travaux de Arrow (1962), désigne l'ensemble des effets générés par les innovations sur les changements technologiques. Le "*learning*" est un produit de l'expérience, qui se manifeste à travers la recherche des solutions à un problème durant l'activité économique.

¹¹ Dans la théorie économique, le capital désigne toute richesse non consommée, obtenue par épargne ou emprunt, qui est mobilisée pour la production de nouvelles richesses ou l'obtention d'un revenu. En somme, il peut se présenter sous forme de stock et de flux. Sous forme de stock, son utilisation conduit progressivement à son épuisement. D'où la nécessité de créer des flux à partir du stock disponible, en procédant à des investissements dont le rendement est mesurable à travers la richesse créée et l'augmentation du stock initial de capital disponible.

Shultz (1961) distingue quatre sources possibles d'accumulation du capital humain. La première se rapporte à l'ensemble des services et infrastructures sanitaires, ainsi qu'à toutes les dépenses pouvant affecter l'espérance de vie d'un individu. La deuxième porte sur *l'apprentissage sur le lieu de travail*, y compris tous les autres types d'apprentissages développés par les entreprises. La troisième concerne une famille élargie d'éducation formelle organisée autour de l'élémentaire, du primaire, du secondaire et du supérieur, ainsi que les programmes de formation des adultes organisés par les entreprises. La quatrième source porte sur la migration. Becker (1964) ajoute aux dimensions monétaires et matérielles du capital humain une dimension psychique qui agit sur les ressources des individus.

Lucas (1988), définit le capital humain comme le *stock de connaissances valorisables économiquement*, celles-ci étant incorporées aux individus sous forme de qualification, d'état de santé et d'hygiène. Cette définition jugée plus englobante et opérationnelle est la plus utilisée. L'auteur distingue le capital humain volontaire ou *schooling* qui correspond à une accumulation de connaissances, du capital humain involontaire ou *learning by doing*, qui est lié à l'expérience acquise par les actifs sur le terrain.

Ainsi, le capital humain peut être *volontairement* acquis par des individus motivés par les gains futurs et

l'accroissement de leur niveau de bien-être futur, ce qui les pousse à y investir. De ce point de vue, la disponibilité de l'épargne constitue pour un individu une condition *sine qua non* pour obtenir un niveau d'investissement adéquat. Cela fait intervenir un acteur important, l'État, à travers l'investissement en infrastructures scolaires et sanitaires et des mesures législatives faisant de l'éducation un droit fondamental pour tous (Doudjidingao, 2009). De toute évidence, l'accumulation du capital humain correspond à un choix aussi bien individuel (privé) que collectif (public). Il apparaît dès lors que le capital humain est un facteur précis et mesurable, contrairement à l'éducation. Il comporte une double dimension : la dimension quantitative qui se réfère à la population et donc à l'ensemble de la main-d'œuvre disponible et la dimension qualitative qui se rapporte à l'ensemble des caractéristiques intrinsèques des individus, susceptibles d'affecter leur force productive. La première dimension correspond à la force de travail usuellement utilisée dans l'analyse économique pour son impact évident sur la production. La seconde comprend le capital humain accumulé par les individus et généralement estimé par le niveau d'éducation aussi bien que l'état de santé. Selon la théorie de la croissance endogène, le capital humain a un impact positif sur la croissance économique et sur le développement humain.

2.1.1.2. Les mesures du capital humain dans sa dimension éducation

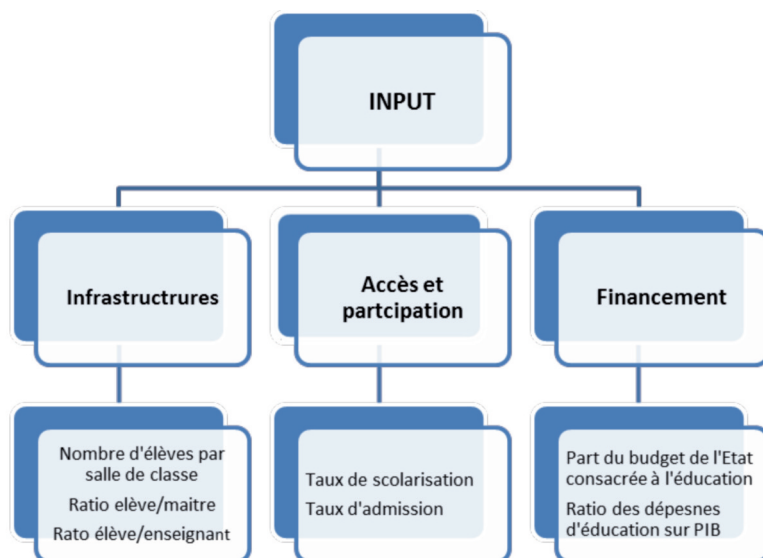
Pour mesurer le capital humain dans sa dimension éducation, l'on fait usage à la fois des indicateurs d'inputs et des indicateurs d'output. En ce qui concerne les inputs, les indicateurs suivants sont mis en exergue :

- *la participation au monde scolaire* : un système peut être évalué par le calcul d'un certain nombre d'indicateurs de performance parmi lesquels les Taux Bruts de Scolarisation (TBS) ou les Taux Net de Scolarisation (TNS) ;
- *l'entrée dans le système scolaire* : une politique de promotion de l'enseignement primaire (exemple l'Éducation Pour Tous ou éducation inclusive) peut être évaluée en cal-

culant soit la proportion des nouvelles admissions (dans une zone géographique ou en fonction des sexes), soit les Taux Bruts d'Admission (TBA) ou les Taux Net d'Admission (TNA) dans l'enseignement primaire ;

- *le financement de l'éducation* : il est généralement question d'évaluer les efforts des pouvoirs publics en matière de promotion de l'éducation, d'investissement dans le capital humain, comparativement à la contribution des ménages, de manière à déterminer le poids des dépenses d'éducation que supportent ces derniers et d'aborder les questions d'équité dans le financement public ou privé de l'éducation.

Figure 2.1: Quelques indicateurs d'input d'éducation.



Source : Auteurs.

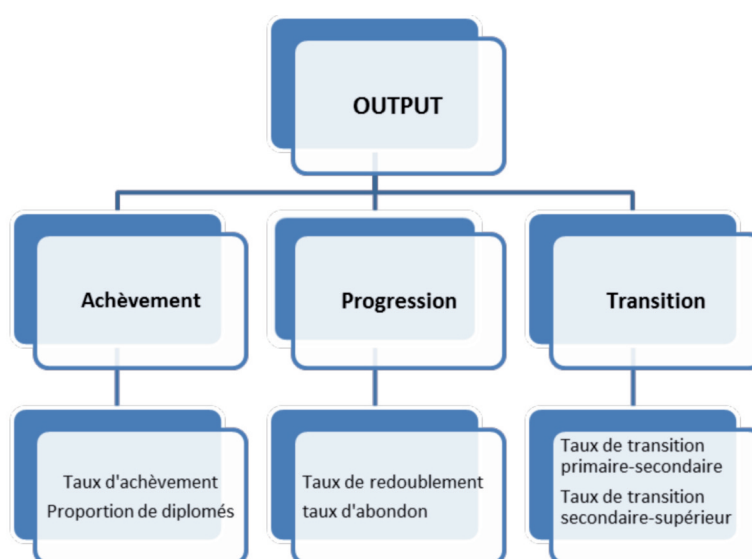
La figure 2.1 explique que les enseignants constituent un input important dans l'investissement en capital humain. Aussi, la répartition de ces derniers en fonction de leur qualification, de leur sexe, aussi bien dans les différents cycles d'enseignement que sur l'ensemble du territoire est un outil important de planification de la politique éducative. Au-delà des effectifs, les ratios élèves/enseignants, élèves/salle de classe constituent un indicateur de qualité du système éducatif, parce que décrivant les conditions dans lesquelles sont transmises les connaissances, même si cela ne semble pas toujours être le cas en milieu rural.

Pour ce qui est de la famille des indicateurs d'output d'éducation, la figure 2.2 présente un certain nombre d'indicateurs que l'on peut rassembler en

trois groupes à savoir, les indicateurs d'achèvement, de progression et de transition :

- *les indicateurs d'achèvement* parmi lesquels le Taux Brut d'Achèvement (TBA) d'un cycle d'étude, le Taux Brut de Diplômés (TBD) à la fin d'un cycle, permettent de mesurer les performances d'un système éducatif sous leur aspect positif ;
- *les indicateurs de progression* comprennent ceux liés aux redoublements et ceux liés à la survie ou à l'abandon qui permettent de mesurer les contreperformances d'un système éducatif ;
- quant aux *indicateurs de transition*, ils permettent de mesurer la proportion des individus qui réussissent à passer d'un système à un autre.

Figure 2.2: Quelques indicateurs d'output d'éducation.



Source : Auteurs.

L'éducation comme dimension du capital humain, pour jouer pleinement son rôle, a besoin d'être accompagnée par d'autres facteurs, au nombre desquels la théorie économique cite généralement en premier lieu la santé des populations.

2.1.2. La dimension santé du capital humain : aspects théoriques et mesure

La santé est un facteur du capital humain mesurable au moyen d'un certain nombre d'indicateurs.

2.1.2.1. La théorie du capital Santé

La théorie du capital santé résulte de l'œuvre de Grossman (1972). D'après cet auteur, le capital santé comprend deux composantes. La première relève de la durée et se mesure au temps t , soit par la probabilité de mourir en t , soit par l'espérance de vie à l'âge t . La seconde a trait à la qualité et se mesure par un indice relatif compris entre 0 (pour la mort) et 1 (pour une santé parfaite), appelé **QUALY** (Quality Adjusted Life Years). Ainsi, chaque individu naît avec un stock (ou potentiel) de santé qui dépend des événements passés sur la santé et de son taux de dépréciation qui le fait décroître avec l'âge jusqu'à la mort. Le capital santé individuel dépend de cinq facteurs : la génétique, l'environnement, le comportement individuel, les épidémies, le système de soins et les conditions de vie.

Ce stock de capital santé peut s'acquérir ou s'entretenir grâce aux investissements réalisés en termes de dépenses de santé et grâce à l'attention qu'un individu porte à sa santé. De nombreux comportements peuvent aider l'individu à rester en bonne santé, notamment la prévention contre les maladies et une bonne hygiène de vie (surveillance du poids, de l'alimentation, etc.).

Le rendement des investissements en santé se mesurent à travers l'amélioration de la productivité et le bien-être des individus pris isolément et à travers leurs effets sur la population toute entière, voire sur toute l'économie. En effet, l'état de santé peut améliorer le bien-être des individus soit directement parce que le fait d'être en bonne santé procure de la satisfaction, soit indirectement, parce que l'état de santé affecte le nombre d'heures de travail consacrées à la production, qu'elle soit consommée ou vendue (et donc la productivité des individus), affecte le bien-être des ménages.

Les multiples travaux empiriques qui se sont intéressés à l'impact de la santé sur la croissance économique montrent, pour la plupart, que le « bon l'état de santé » d'une population (mesuré à travers l'espérance de vie ou le taux de survie) a un impact positif et significatif sur la croissance économique.

2.1.2.2. Les mesures du capital humain dans sa dimension santé

Dans la littérature, il existe huit catégories d'indicateurs de l'état de santé (Currie et Madrian, 1999). Il s'agit : (i) des autoévaluations de l'état de santé (pour lesquelles il est demandé à un individu d'évaluer sa santé sur une échelle allant de mauvaise à très bonne) ; (ii) des indicateurs de l'existence ou non des difficultés de santé qui limitent la capacité à travailler ; (iii) des ADL (Activities of Daily Living) qui captent l'existence ou non des problèmes de santé qui limitent les activités quotidiennes ; (iv) des indicateurs de l'intensité d'une affection chronique ; (v) des indicateurs d'utilisation des services médicaux ; (vi) des bilans médicaux de santé mentale ou du degré d'alcoolisme ; (vii) des indicateurs du statut nutritionnel (par exemple la taille, le poids, ou l'Indice de Masse Corporelle - IMC) ; (viii) la mortalité espérée ou future.

Cette diversité des indicateurs de santé commande de garder à l'esprit que l'objectif recherché c'est une mesure du « bon état de santé » et de ne retenir comme indicateur que ceux qui permettent d'atteindre cet objectif. De plus, un indicateur de santé est d'autant plus important qu'il tient compte du temps, des différences entre les zones géographiques et entre les groupes d'individus et, se focalise sur les domaines les plus importants (es-

sentiels) de la santé.

Pour les comparaisons nationales et internationales, on distingue des indicateurs d'input et d'output de santé. S'agissant des inputs de santé, il ya les indicateurs d'infrastructures, de personnel, de couverture et de financement des investissements en santé (voir figure 2.3).

Les indicateurs d'infrastructures comprennent ceux liés à la disponibilité et l'accessibilité à toutes les catégories sociales des établissements de soins de santé, quel que soit leur niveau sur la pyramide sanitaire d'un pays. Les disparités régionales en termes de disponibilité des infrastructures sont ici prises en compte via la mesure des distances à parcourir pour atteindre la première formation sanitaire, l'offre de certains services essentiels dans lesdites formations sanitaires, la disponibilité et l'accessibilité des médicaments dans les formations sanitaires. Toutes choses qui permettent d'évaluer la qualité de la planification dans le cadre de la politique sanitaire d'un pays.

Les indicateurs des autres performances de santé s'expriment sous forme de ratios de médecin, infirmier, aide-soignant et autres staff médicaux pour 10 000 habitants. Ce sont en général des indicateurs de la qualité du système de santé, indicateurs qui sont comparés aux normes internationales telles qu'édictées par l'OMS.

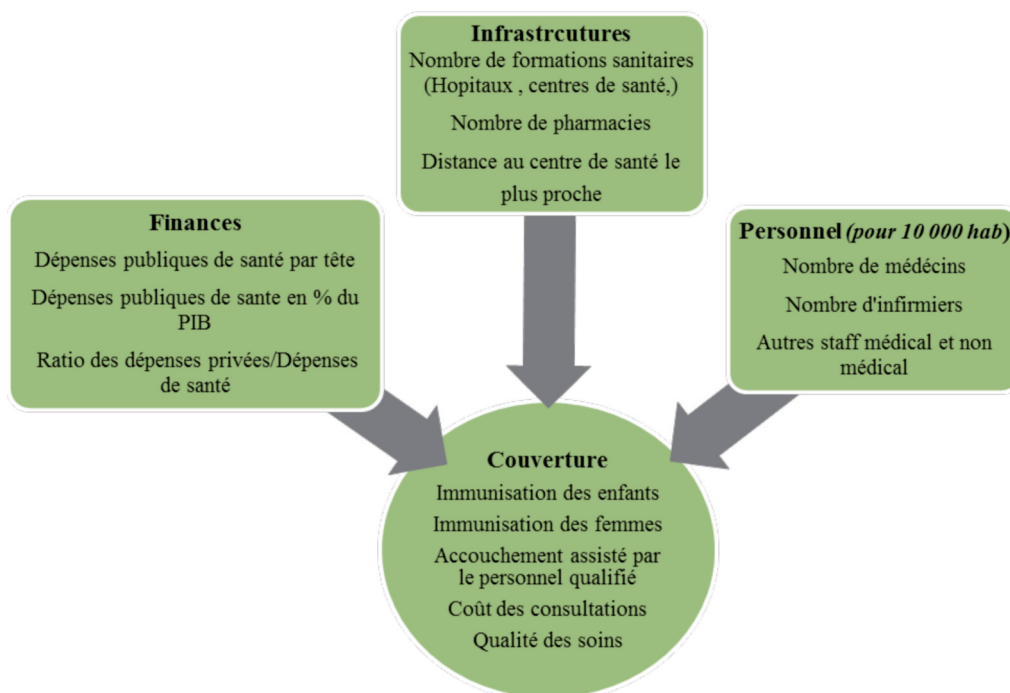
Les indicateurs de couverture

mesurent la proportion d'individus couverte par certains programmes spécifiques mis en place dans le cadre de la politique nationale de santé d'un pays. Il en est ainsi des indicateurs de couverture vaccinale en général destinée à la protection des couches vulnérables que représentent les enfants et les femmes. De plus, il existe des in-

dicateurs tendant à mesurer le degré de prise en compte des questions de santé de la reproduction ou des questions liées aux maladies de l'eau.

Les indicateurs de financement des investissements dans le capital santé ont pour objectif de mesurer les questions d'équité dans le financement de la santé au sein d'un système national.

Figure 2.3 : Quelques indicateurs d'input de santé.



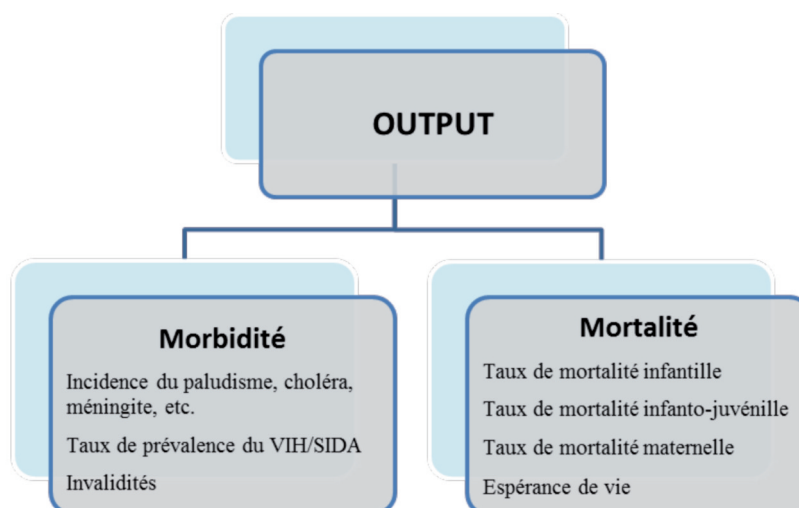
Source : Auteurs.

Pour ce qui est des indicateurs d'output de santé (voir figure 2.4), les progrès d'un pays en matière d'investissement dans le capital humain peuvent être mesurés soit à travers les indicateurs de morbidité, soit à travers les indicateurs de mortalité.

Les indicateurs de mortalité font référence aux Taux Brut de Mortalité

et à l'espérance de vie que l'on peut calculer à chaque âge, par sexe et/ou des zones géographiques. Les indicateurs de morbidité quant à eux, permettent de mesurer l'incidence de certaines maladies (paludisme, choléra, fièvre jaune, méningite, etc.), la prévalence d'un type de pathologie (VIH-SIDA), ou pourcentage des invalidités (cf. figure 2.4).

Figure 2.4: Quelques indicateurs d'output de santé.



Source : Auteurs.

Outre l'éducation et la santé, le concept de capital humain renferme d'autres dimensions essentielles qu'il convient de relever.

2.1.3. Les autres dimensions du capital humain

Plusieurs autres dimensions du capital humain sont désormais mises en exergue et l'on parle de plus en plus, de capital humain pour la migration et pour tout ce qui a trait à « l'immatériel » chez l'individu et dans la société, notamment pour la culture.

2.1.3.1. La migration : un investissement en capital humain

L'analyse microéconomique des migrations considère que la décision de localisation ou de relocalisation d'un individu est en général une décision ayant un coût élevé, dont les bénéfices n'apparaissent qu'ultérieurement. Elle se rapproche de ce fait d'une décision d'investissement et c'est tout naturellement, à la suite de Sjaastad (1962), que

les spécialistes de la migration ont privilégié une approche inter-temporelle, basée sur le concept de capital humain.

L'idée centrale de cette approche consiste à prendre en compte l'ensemble des revenus futurs de l'individu à la suite d'un choix de localisation donné et à le comparer aux coûts directement liés aux changements géographiques de l'individu. Les coûts de la migration étant essentiellement concentrés dans la période qui suit immédiatement celle-ci, la migration se justifie alors pour l'essentiel par l'amélioration des perspectives futures de revenu du migrant. Cette approche a deux conséquences importantes. La première est qu'elle souligne le rôle que peuvent jouer les anticipations dans la décision de migrer. La seconde a trait à la liaison entre la migration et les autres composantes du capital humain, en particulier la formation. En fait, la structure du capital humain détermine

les coûts de la migration et les avantages qu'un individu peut en tirer. En retour, la migration influence l'accumulation des autres formes de capital humain, en complémentarité ou en substitution. À titre d'exemple, une migration liée au déroulement de la carrière professionnelle permet de renforcer le capital humain à travers l'expérience acquise.

Du point de vue théorique, la pensée libérale analyse la migration des ressources humaines des pays en développement vers les pays développés comme un phénomène normal dans un marché international. Dans cette logique, les compétences se mettent à la recherche des secteurs ou filières économiques où leur rémunération et productivité sont élevées. C'est dans cette optique de marché globalisé que la migration de l'élite scientifique ou intellectuelle pourrait s'expliquer. Sur le plan réel, la migration est fonction des politiques sélectives dans les pays d'accueil et du climat politique dans le pays de départ. Il est toutefois important de relever les pertes à court et moyen termes que subissent les pays de départ.

À court terme, l'expatriation des élites implique un investissement à fonds perdu (sans retour) pour les pays de départ. L'effet de cette expatriation est beaucoup plus dévastateur pour les pays en développement que pour les pays industrialisés. En effet, les premiers souffrent structurellement d'un

déficit de masse critique d'intellectuels de haut niveau et une perte aussi marginale soit-elle, pourrait entraîner des conséquences néfastes sur l'accumulation du capital humain et sa contribution à la croissance.

Toutefois, à long terme dans une optique optimiste, certains pays en développement peuvent bénéficier d'un retour sur investissement grâce à un flux inverse de certaines de leurs élites ayant accumulés assez de connaissances à l'étranger. Une externalité positive se crée alors et un retournement de la tendance devient possible sous certaines conditions. Sous l'encadrement d'une politique volontariste, les migrations peuvent contribuer au développement et au renforcement des capacités nationales dans les domaines de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la santé. Cela a été le cas au cours des années 1960 pour les Dragons d'Asie du Sud-Est qui cependant sont fortement restés ancrés dans leur culture.

2.1.3.2. La dimension culturelle du capital humain

En développant les théories d'Émile Durkheim sur le « capital culturel » d'un individu, Pierre Bourdieu aboutit à un concept proche de celui du capital humain, relatif à un groupe d'individu, mais favorisant la transmission et l'enrichissement potentiel du capital humain au fil du temps. L'on retrouve ainsi trois dimensions du capital cul-

tuel. Le « capital culturel incorporé » ou « habitus culturel » qui est le fruit de la socialisation différenciée selon les milieux sociaux (langage, aptitudes scolaires diverses, façons de se tenir et de se comporter en société, ...). Il comprend par exemple l'aisance sociale et la capacité à s'exprimer en public. C'est un capital humain dont l'accumulation demande du temps et qui demande un investissement personnel.

Le « capital culturel objectivé » désigne les outils de culture qui se matérialisent sous forme d'objets possédés par une personne (tableaux, bibliothèque, piano, etc.). Ce capital n'a de valeur que par la transmission de la manière de s'en servir. Le « capital culturel institutionnalisé » quant à lui consacre la transformation d'une culture personnelle en titres et diplômes sanctionnant une aptitude socialement reconnue. En fait, un titre scolaire s'évalue sur le "marché" des titres scolaires. Sa valeur est relative et dépend de sa position au sein de l'échelle toute relative des titres scolaires. C'est notamment la valeur d'un titre qui permet de se monnayer ensuite, par exemple, sur le marché du travail ou sur le marché des productions de biens culturels. Dans les trois

cas, on retrouve des éléments proches du capital humain qui justifient la prise en compte de la culture comme dimension du capital humain.

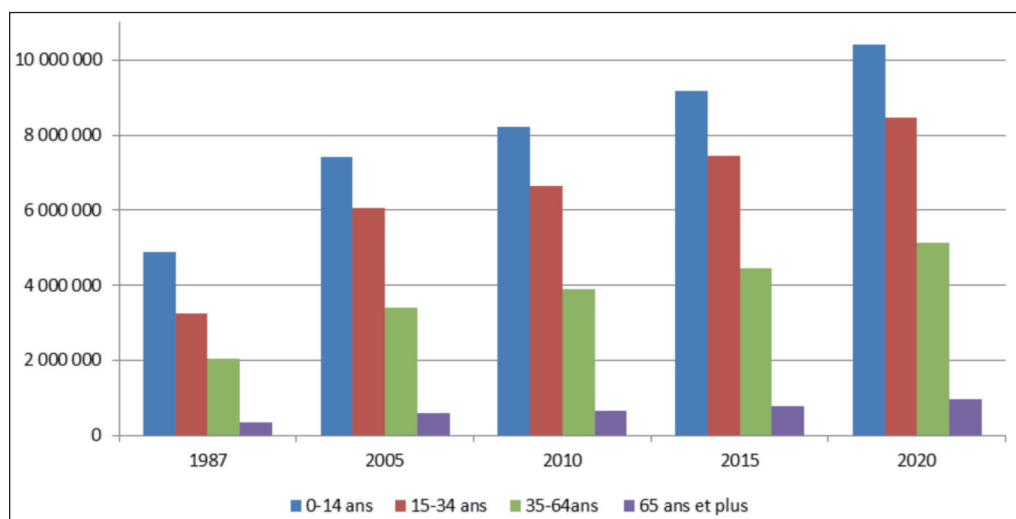
2.2. Les faits stylisés du capital humain au Cameroun

Le capital humain au Cameroun s'analyse à travers les tendances démographiques générales de la population, la situation de l'éducation et de la santé, les migrations et le marché du travail.

2.2.1. Tendances démographiques

La population camerounaise est estimée à plus de 20 millions d'habitants en 2012. Son taux de croissance avoisine 3%, très proche du taux de croissance moyen observé au cours des deux dernières décennies. Cependant, on note une légère baisse du taux de croissance de la population qui est passé de 2,9% entre la période 1976-1987 à 2,7% sur la période 1987-2005. D'après les données du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), ce taux se situera autour de 2,5% entre 2009 et 2035. La population camerounaise est davantage jeune, et la frange âgée de 15-34 ans représente 34,2%, soit près de 6,5 millions en 2010 (*voir graphique 2.1*).

Graphique 2.1 : Tendence de la population camerounaise par tranches d'âge (1987 – 2020).



Source : BUCREP (Projections réalisées sur la base du RGPH3 (2005)).

Les femmes représentent environ 50,6% de la population camerounaise. Les régions les plus peuplées sont l'Extrême Nord et le Centre, avec chacune plus de trois millions d'habitants. Elles sont suivies de la région du Littoral qui compte deux millions et demi d'habitants. La région du Sud est la moins peuplée avec près de sept cent mille habitants. Par ailleurs, suivant le milieu de résidence, on note qu'au fil du temps la population camerounaise

a tendance à quitter les zones rurales pour se concentrer dans les villes. Le taux d'urbanisation est passé de 28% en 1976, à 38% en 1987 et il se situait à 49% en 2005. L'urbanisation accélérée du pays est surtout le fait de l'exode rural des jeunes (15-34 ans) qui vont à la recherche des conditions de vie meilleures dans les centres urbains notamment la capitale économique Douala et la capitale politique Yaoundé.

Tableau : Répartition de la population du Cameroun par région et par sexe en 2011

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Adamaoua	527 909	536 898	1 064 807
Centre	1 847 199	1 843 457	3 690 656
Est	404 689	407 155	811 844
Extrême-nord	1 782 581	1 834 656	3 617 237
Littoral	1 503 681	1 493 250	2 996 931
Nord	1 073 170	1 093 727	2 166 897
Nord-ouest	882 126	960 032	1 842 158
Ouest	849 805	966 970	1 816 775
Sud	359 019	350 857	709 876
Sud-ouest	719 394	702 062	1 421 456
Cameroun	9 949 573	10 189 064	20 138 637

Source : BUCREP (2011). Rapport National sur l'Etat de la population

2.2.2. Situation de l'éducation

La situation de l'éducation est présentée à partir d'une part, de quelques indicateurs d'input d'éducation (part des dépenses publiques accordées au secteur éducation, taux d'alphabétisation, taux de scolarisation, etc.) et d'autre part, des indicateurs d'output d'éducation (taux de redoublement, taux d'abandon, etc.).

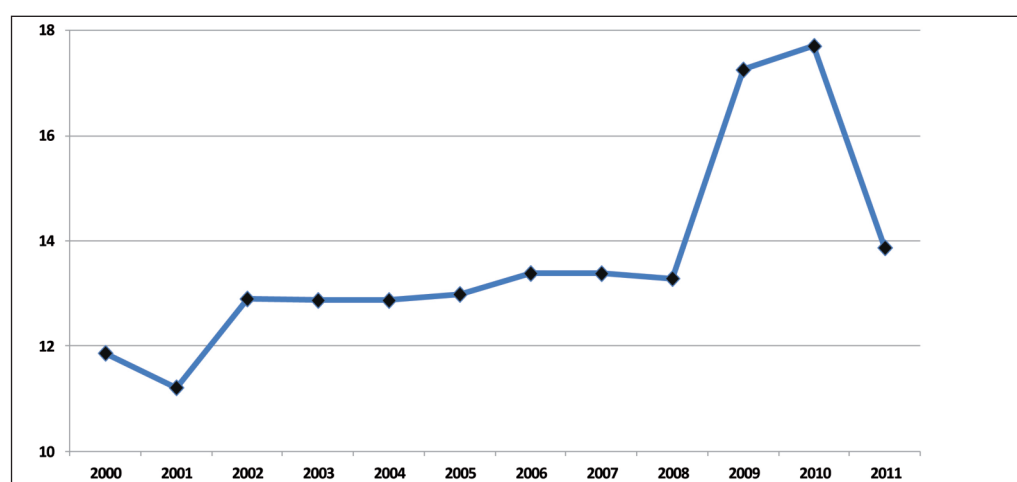
2.2.2.1. Quelques indicateurs d'input d'éducation

Dépenses publiques du secteur éducation

Les données des Lois de Finances indiquent que l'effort du Gouvernement en faveur du secteur de l'éducation a une évolution contrastée. La part du budget accordée à ce secteur est passée de 11% en 2001 à 13% en 2002 (*le graphique 2.2*). Elle s'est stabilisée au-

tour de cette valeur avant de connaître un saut significatif en 2009 quand elle a atteint 17,3%, pour fléchir à 14% en 2011. Le pays est donc resté en deçà des recommandations du cadre indicatif de l'Initiative de la Mise en Œuvre Accélérée pour l'Éducation pour Tous qui exhorte les États à accorder 20% de leur budget national au secteur de l'éducation. L'analyse de la structure des dépenses du secteur de l'éducation montre une prédominance des dépenses courantes constituées des salaires du personnel enseignants, les salaires du personnel non enseignant et les dépenses en biens et services. Les dépenses de fonctionnement absorbent environ 88% des ressources contre 12% pour l'investissement (construction/ équipements des salles de classes et écoles).

Graphique 2.2 : Évolution des dépenses publiques du secteur éducation en pourcentage du budget de l'État



Source : Lois de finances 2000-2012 et calculs des Auteurs.

Accès à l'éducation primaire

L'accès à l'éducation primaire universelle s'améliore progressivement au Cameroun. Le taux net de scolarisation (TNS) au primaire des enfants de 6-11 ans a évolué au fil du temps en passant de 76,8 % en 2001 à 79,8 % en 2005. Puis, il a légèrement baissé et se situe à 78,8% en 2010. L'écart garçons-filles dans l'accès à l'éducation primaire s'est nettement resserré en passant de 2,8 points en 2005 à 1,4 points en 2005, traduisant ainsi l'effet des actions qui sont menées en faveur de l'éducation de la jeune fille notamment dans les zones d'éducation prioritaire.

An niveau spatial, des disparités persistent dans l'accès à l'éducation. En 2010, le taux net de scolarisation est de 86,2% pour le milieu urbain contre 75,4% pour le milieu rural. En 2005 il se situait à 76% en milieu rural et à 83,1% en milieu urbain. Ainsi, sur la période 2005-2010, ce taux est resté quasi stable en milieu rural et a baissé de 3,1 points en milieu urbain. Le Littoral hormis Douala (94,9%), l'Ouest (92%) et le Centre (91,1%) sont les trois régions où les TNS dans le primaire sont les plus élevés. A contrario, les régions du septentrion sont celles où les TNS sont les plus faibles, l'Extrême-Nord (59,1%), le Nord (59,4%) et l'Adamaoua (72,9%).

Tableau 2.1 : Évolution du taux de scolarisation (6-11 ans) entre 2005 et 2010 au Cameroun.

Années	2005	2010
Région d'enquête		
Douala	92,6	86,9
Yaoundé	90,7	89,6
Adamaoua	72,4	72,9
Centre	96,7	94,1
Est	86,6	88,7
Extrême-nord	54,4	59,1
Littoral	91,5	94,9
Nord	66,3	59,4
Nord-ouest	89,3	87,9
Ouest	96,9	92,0
Sud	88,5	89,4
Sud-ouest	93,6	91,9
Milieu de résidence		
Urbain	89,3	86,2
Rural	76,0	75,4
Sexe		
Homme	81,2	79,4
Femme	78,4	78,0
Cameroun	79,8	78,8

Source : INS (EESI 1 (2005), EESI 2 (2010)).

Alphabétisation

L'alphabétisation rend compte au Cameroun de l'aptitude des personnes âgées de 15 ans ou plus à lire et à écrire en français ou en anglais. Dans l'ensemble, on note un recul global de l'analphabétisme dans le pays (voir tableau 2.2).

L'analyse de l'alphabétisation tient compte des variations dans le temps et dans l'espace. Dans le temps, le taux d'alphabétisation au Cameroun était en progression de 7 points, entre 1996 (61%) et 2001 (68 %) ; puis, ce taux

s'est accru de 3,2 points, pour atteindre 71,2 % en 2010. Dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), compte tenu de l'évolution antérieure de ce taux et de son niveau actuel, les pouvoirs publics camerounais estiment pouvoir parvenir à l'éradication de l'analphabétisme à l'horizon 2020. La dimension spatiale de l'alphabétisation montre de profondes disparités entre les régions, l'Extrême-nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est sont les moins avancées.

Tableau 2.2 : Évolution du taux d'alphabétisation entre 2001 et 2010 au Cameroun.

Années	2001	2005	2010
Région d'enquête			
Douala	94,0	93,2	96,5
Yaoundé	94,4	94,6	94,4
Adamaoua	39,6	48,2	51,4
Centre	82,6	83,3	81,8
Est	64,3	59,6	65,3
Extrême-Nord	24,4	27,8	26,1
Littoral	80,7	85,1	91,4
Nord	32,5	32,7	35,2
Nord-Ouest	74,5	69,4	75,8
Ouest	76,1	78,3	82,0
Sud	88,2	88,0	94,0
Sud-Ouest	81,7	78,8	87,9
Sexe			
Homme	77,0	75,6	78,2
Femme	59,8	58,5	64,7
Cameroun	67,9	66,7	71,2

Source : INS (ECAM 2 (2001), EESI 1 (2005), EESI 2 (2010)).

Encadrement dans l'éducation primaire et l'éducation secondaire

Avec un effectif de 3 576 860 élèves pour 70 054 instituteurs (hormis les maîtres recrutés par les associations de parents d'élèves et d'enseignants), l'en-

seignement primaire au Cameroun affiche un ratio élève/maitre de 51 (voir tableau 2.3) ; le nombre d'élève par salle de classe est de 47,2. A cause des facteurs comme la pression démographique, ces indicateurs sont encore

loin des cibles fixées par la FastTrack Initiative (FTI) malgré les efforts consentis par le Gouvernement à travers des actions comme le programme de contractualisation qui a déjà permis le recrutement de près de 10 000 instituteurs depuis 2007.

S'agissant de l'encadrement dans l'enseignement secondaire, le nombre moyen d'élèves par salle de classe est de

49, tandis que le ratio élève/enseignant se situe à 69,5. Le niveau assez élevé de ce ratio traduit l'énorme besoin en personnels enseignants que le système essaie de combler en utilisant 14768 personnels vacataires. Une situation qui affecte la qualité de la formation car ces vacataires sont pour la plupart peu qualifiés et professionnellement instables.

Tableau 2.3 : Niveau d'encadrement au Primaire et au Secondaire en 2011

Régions	Primaire		Secondaire	
	Élève/maitre	Élève/salle de classe	Élève/Enseignant	Élève/salle de classe
Adamaoua	66,6	64,6	50,0	28,8
Centre	41,1	38,2	64,8	52,5
Est	65,2	53,9	81,7	41,3
Extrême-Nord	89,2	76,7	138,3	79,9
Littoral	32,3	33,3	75,8	47,8
Nord	85,0	78,1	92,4	56,9
Nord-Ouest	45,6	39,6	54,1	56,8
Ouest	53,3	45,8	74,7	46,3
Sud	32,0	27,8	58,4	43,6
Sud-Ouest	36,0	39,7	57,8	41,2
Cameroun	51,1	47,2	69,5	49,2

Source : Annuaire statistique du MINEDUB (2011) ; Annuaire statistique du MINESEC (2011) et calculs des Auteurs

Évolution de l'encadrement dans le supérieur

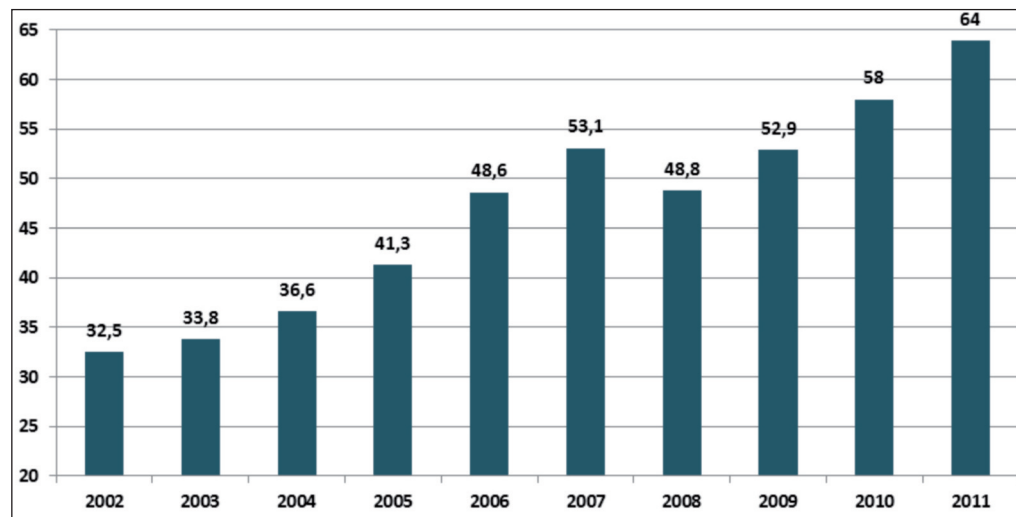
Dans la période de mise en œuvre de la stratégie du secteur de l'Education de 2006, le Gouvernement a déployé d'importants efforts pour améliorer la qualité des formations dans les universités en procédant à deux recrutements de 1000 enseignants chacun en 2008 et en 2011. La première opération de recrutement a permis d'accroître le nombre d'enseignants permanents qui est passé de 2 219 en 2006 à 3 249 en 2011, soit un ac-

croissement de 46%. Avec la seconde vague de recrutements qui s'est inscrite dans le cadre de la contractualisation de 25 000 jeunes dans la fonction publique, le cap de 4000 enseignants pourrait être franchi en 2012. Malgré les efforts consentis, l'enseignement supérieur, à cause de la forte croissance de ses effectifs, a été confronté à une dégradation du ratio d'encadrement global qui est passé de un enseignant pour 33 étudiants en 2002 à un enseignant pour 64 en 2011. Les domaines dans lesquels le besoin en

enseignants est le plus pressant sont les sciences économiques et de gestion, les sciences de l'éducation et les sciences

juridiques (MINESUP, Annuaire statistique 2011).

Graphique 2.3 : Évolution du ratio d'encadrement dans l'enseignement supérieur.



Source : Annuaire statistique du MINESUP (2011) et calculs des Auteurs.

2.2.2.2. Quelques indicateurs d'output d'éducation

Achèvement du primaire et transition au secondaire

L'objectif de la scolarisation primaire universelle est que tous les enfants achèvent le cycle primaire complet qui correspond à six années d'études. Le taux d'achèvement de ce cycle d'enseignement est l'un des indicateurs clés pour le suivi de la réalisation des objectifs d'une éducation pour tous. D'après les données de l'enquête EESI2 réalisée par l'INS en 2010, le taux net d'achèvement est de 21,5% au niveau national. Ce taux est plus élevé en milieu urbain (27,8%) qu'en milieu rural (18,2%). Selon la région d'enquête, le taux net d'achèvement varie

de 2,9% (dans le Nord) à 33,4% (dans le Sud-Ouest). L'analyse selon le sexe montre que la performance des filles est meilleure que celle des garçons (28,5% contre 15,8%).

Le Taux de transition au secondaire évalue l'efficacité interne du système éducatif, il représente la proportion des élèves qui finissent le cycle primaire et accèdent au secondaire. D'après les données de l'EESI2, ce taux est de 85,3% traduisant le fait que près de 9 élèves sur 10 qui achèvent les études primaires s'inscrivent dans le cycle secondaire. Le taux de transition au secondaire est presque identique en milieu urbain et en milieu rural. Par contre, il est plus élevé chez les garçons (88,8%) que chez les filles (81,3%) (voir tableau 2.4).

Tableau 2.4 : Taux d'achèvement au primaire et taux de transition au secondaire.

Caractéristique sociodémographique	Taux net d'achèvement au primaire	Taux de transition au secondaire
Région d'enquête		
Douala	24,6	91,6
Yaoundé	31,9	78,2
Adamaoua	6,6	92,4
Centre	20,1	85,7
Est	21,6	84
Extrême-Nord	10,1	92,9
Littoral	26,9	74,3
Nord	2,9	72,2
Nord-Ouest	30,6	86,2
Ouest	26	78,8
Sud	27,8	91,5
Sud-Ouest	33,4	98,2
Milieu de résidence		
Urbain	27,8	85,2
Rural	18,2	85,4
Sexe		
Masculin	15,8	88,8
Féminin	28,4	81,3
Cameroon	21,5	85,3

Source : INS (EESI 2, 2010).

Dépense scolaires : le redoublement et l'abandon au primaire

Le taux de redoublement au primaire¹² a une moyenne nationale de 7,4%. Ce taux est moins élevé dans le Sud-Ouest (0,6%), dans l'Extrême-Nord (1,7%), dans l'Adamaoua (2,3%) et dans le Nord-Ouest (2,4%). En revanche, les taux les plus élevés s'observent dans la région de l'Ouest (16,3%), dans le Littoral (16,3%) et dans le Sud (11%). Le taux de redoublement est plus élevé en milieu urbain (9,2%) qu'en milieu rural (6,5%). Selon le sexe, le profil du redoublement ne présente pas de disparités (cf. tableau 2.5).

Le redoublement avec les dépenses supplémentaires qu'il entraîne, a ten-

dance à induire des abandons d'études et/ou le découragement des parents. La réduction de la fréquence des redoublements constituerait sans doute un élément important pour améliorer la rétention dans l'enseignement primaire.

Le taux d'abandon global au primaire est de 2,2%. Il est plus élevé dans la région de l'Extrême-nord (5,4%) et moins élevé dans le Sud-Ouest (0,2%). Il est quasi identique selon le milieu de résidence et le sexe. Selon l'enquête EESI 2, la raison principale de non fréquentation scolaire ou d'abandon est le manque de moyens financiers (48,6%). Les autres raisons sont la préférence pour un apprentis-

¹² C'est la proportion d'élèves d'une cohorte inscrits dans un niveau d'enseignement donné en une année scolaire mais qui étudieront au même niveau d'enseignement à l'année scolaire t+1.

sage ou un travail (12,4%), la survenue (9,1%), l'échec scolaire (6,7%), d'une grossesse ou d'un mariage l'éloignement de l'école (5,5%), etc.

Tableau 2.4 : Taux d'achèvement au primaire et taux de transition au secondaire.

Caractéristique sociodémographique	Taux de redoublement %	Taux d'abandon %
Région d'enquête		
Douala	10,8	1,4
Yaoundé	9,5	2,2
Adamaoua	2,3	5,4
Centre	9,7	2,0
Est	6,3	3,7
Extrême-nord	1,7	2,4
Littoral	16,3	0,9
Nord	8,2	2,4
Nord-Ouest	2,4	2,8
Ouest	16,3	2,0
Sud	11,0	1,1
Sud-Ouest	0,6	0,2
Milieu de résidence		
Urbain	9,2	2,3
Rural	6,5	2,2
Sexe		
Masculin	7,3	2,1
Féminin	7,6	2,3
Cameroun	7,5	2,2

Source : INS (EESI 2, 2010).

2.2.3. La situation de la santé

La situation de la santé est appréciée à partir des indicateurs d'input (part des dépenses publiques de santé, ratio personnel de santé/population et couverture vaccinale des enfants) et des indicateurs d'output de santé (taux de prévalence de VIH/SIDA, taux de mortalité infantile, espérance de vie à la naissance).

2.2.3.1. Quelques indicateurs d'input de santé

Dépenses publiques de santé

Les dépenses qui sont considérées ici sont celles du Ministère de la Santé

Publique ; elles n'intègrent pas les dépenses de santé réalisées par d'autres structures telles que les Ministères en charge de l'éducation, la sûreté nationale et la défense.

Le graphique 2.4 indique que depuis 2000, les dépenses de santé connaissent une hausse régulière. Leur part dans le budget de l'État qui était de 2,6% se situe aujourd'hui à près de 6%. C'est en 2009, à la faveur de l'actualisation de la stratégie sectorielle de la santé, qu'on a assisté à une augmentation sensible du budget du Ministère de la Santé qui est passé de 3,5% en 2008 à 4,9%.

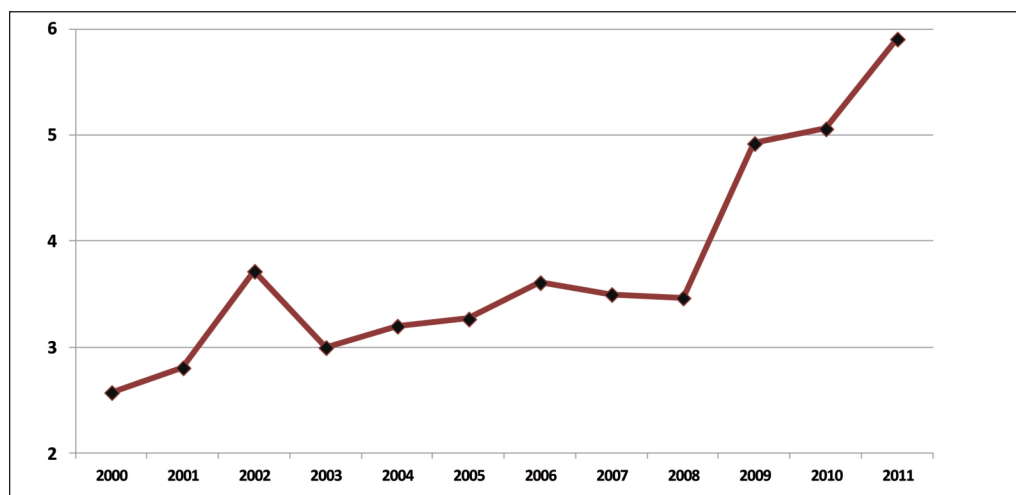
L'augmentation du budget de la santé a permis d'augmenter le nombre de formations sanitaires qui est passé de 3 039 en 2007 à 3 776 en 2011. Aujourd'hui, le système national de santé comprend :

- 6 hôpitaux généraux (première catégorie) ;
- 5 hôpitaux centraux (deuxième catégorie) ;
- 13 hôpitaux régionaux (troisième catégorie) ;

- 181 hôpitaux de district dans 191 districts ;
- 204 centres médicaux d'arrondissement (CMA) ;
- 2405 centres de santé intégrés (CSI)
- 962 formations sanitaires privées.

Cette offre reste inépuisablement répartie sur le territoire national avec une grande concentration dans les zones urbaines.

Graphique 2.4 : Évolution des dépenses publiques de santé en % du budget de l'État.



Source : Lois de finances 2000-2012 et calculs des Auteurs.

Personnel de santé/population

Le tableau 2.6 montre que par rapport aux normes de l'OMS, la couverture de la population en personnel médical s'améliore progressivement grâce aux efforts de recrutement déployés par le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires (Fonds PPTE, C2D, etc.). En 2011, le ratio professionnel de santé/population est passé de 0,63 pour 1000 habitants en 2007 à 1,27

mais il reste très loin de la norme internationale qui est de 2,3. Cette situation est surtout le fait du grand déficit en médecins et spécialistes de santé, en dépit d'une augmentation de l'offre de formation médicale avec l'ouverture des facultés de médecine dans les universités de Dschang et de Buea ou la création récentes de plusieurs facultés privées (Bangangté, Ebolowa, Nanga-Eboko, etc.).

Tableau 2.6 : Ratio personnel de santé/population.

Catégorie de personnel	Normes OMS	1998	2000	2007	2011
Médecins	1/ 1 000	1/9 164	1/ 10 083	1/ 13 468	1/10054
Personnel médico-sanitaire	1/3 000	1/2 214	1/2 249	1/3 094	1/858
Chirurgiens dentiste	1/10 000	1/148 514	1/145 454	1/105 882	1/347218

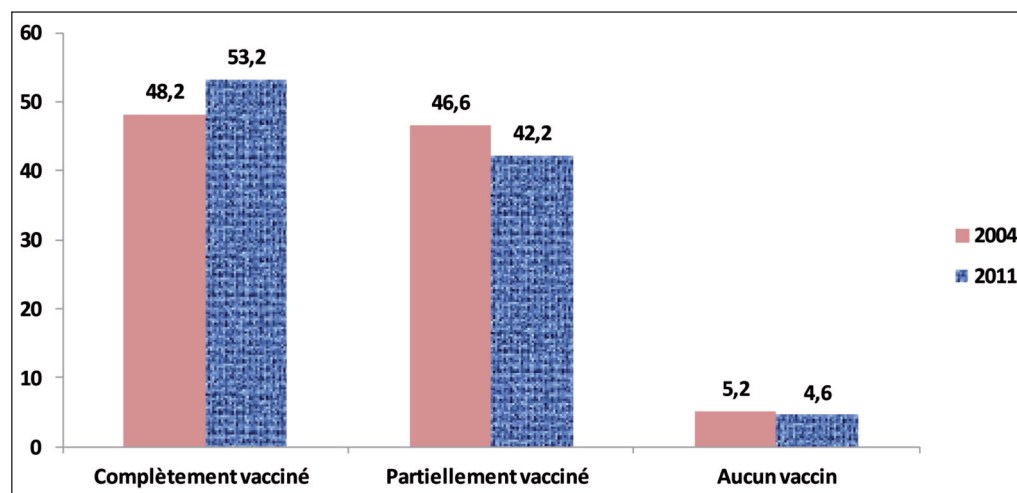
Source : MINSANTE (stratégie sectorielle de la santé) et Recensement Général du personnel de la santé en 2011.

Vaccination des enfants

Dans le cadre du Programme Élargi de Vaccination (PEV) mis en œuvre par le Ministère de la Santé et conformément aux recommandations de l'OMS, un enfant est considéré comme complètement vacciné s'il a reçu le vaccin du BCG contre la tuberculose, trois doses de DTCoq contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, trois doses du vaccin contre la polio et le vaccin contre la rougeole. D'après le calendrier vaccinal, toutes ces vaccinations doivent avoir été administrées à l'enfant au cours de sa première année.

Dans l'ensemble, l'enquête EDS4-MICS indique que le taux de couverture vaccinale complète des enfants de 12-23 mois est passé de 48% en 2004 à 53% en 2011 (voir graphique 2.5). Cette enquête révèle aussi que l'instruction de la mère a un effet très positif sur la couverture vaccinale des enfants. En effet, le taux de couverture vaccinale complète des enfants âgés de 12-23 mois est de 32 % quand la mère est sans instruction, il passe à 54 % chez les enfants dont la mère a un niveau primaire, à 66 % chez ceux dont la mère a un niveau secondaire et à 74 % lorsque la mère a un niveau d'instruction supérieur.

Graphique 2.5 : Évolution de la couverture vaccinale des enfants (12-23 mois) entre 2004 et 2011.



Source: INS (EDS 3(2004), EDS 4-MICS (2011)).

2.2.3.2. Quelques indicateurs d'output de santé

Prévalence du VIH/SIDA

Les résultats du volet VIH-SIDA de la quatrième Enquête Démographique et de Santé (EDS) combinée à l'Enquête par Grappes à Indicateurs Mul-

tiples (MICS) montrent que sa prévalence a baissé depuis 2004 (cf. tableau 2.7). En effet, elle est passée de 5,5% en 2004 à 4,3% en 2011. Suivant le genre, on note que La prévalence du VIH reste près de deux fois plus élevée chez les femmes (5,6%) que chez les hommes (2,9%).

Tableau 2.4 : Taux d'achèvement au primaire et taux de transition au secondaire.

	2004			2011		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Régions d'enquête						
Douala	5,5	3,6	4,5	6,4	2,6	4,6
Yaoundé	10,7	6	8,0	8,9	3,6	6,4
Adamaoua	9,8	4,1	6,9	7,1	2,3	5,1
Centre	6,8	2,1	4,7	6,9	5,3	6,1
Est	9,4	7,6	8,6	8,8	3,7	6,3
Extrême-Nord	2,2	1,7	2,0	1,5	0,8	1,2
Littoral	6,4	4,7	5,6	5,1	2,7	3,9
Nord	1,7	1,7	1,7	3,2	1,5	2,4
Nord-Ouest	11,9	5,2	8,7	7,2	5,0	6,3
Ouest	4,3	5,2	4,7	2,8	2,9	2,8
Sud	8,4	4,5	6,5	10,6	3,8	7,2
Sud-Ouest	11,0	5,1	8,5	7,9	3,3	5,7
Niveau d'instruction						
Aucun	3,4	2,7	3,2	2,8	1,7	2,5
Primaire	7,2	4,2	5,9	6,6	3,1	5,0
Secondaire et plus	8,2	4,3	6,0	6,1	2,7	4,4
Cameroun	6,8	4,1	5,5	5,6	2,9	4,3

Source : INS (EDS 2004 et EDS 4-MICS 2011).

Mortalité infantile

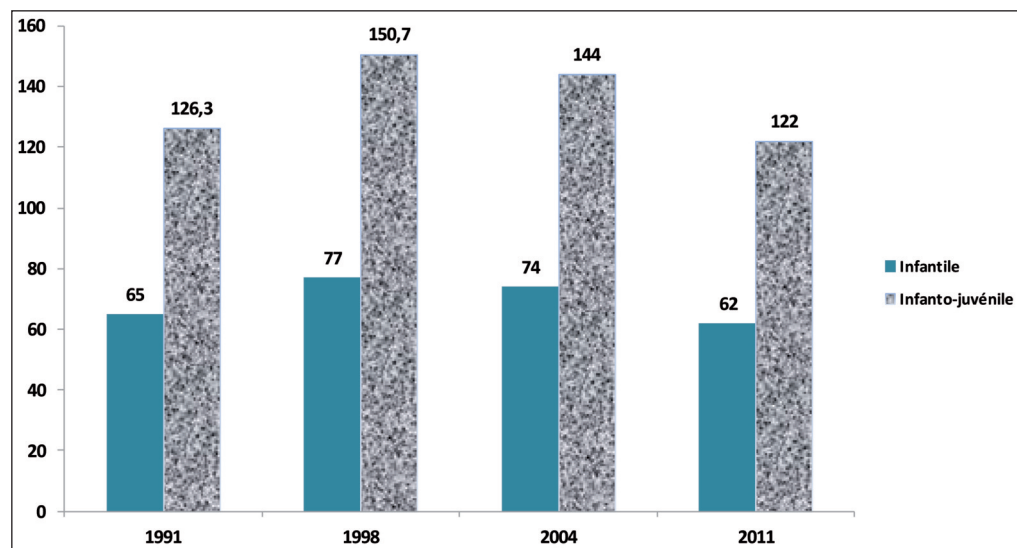
Globalement, le risque de mortalité infanto-juvénile qui est le risque de décès avant l'âge de cinq ans, est de 122 décès pour 1000 naissances vivantes (122‰). En d'autres termes, au Cameroun, environ un enfant sur huit meurt avant d'atteindre l'âge de cinq ans. L'analyse des tendances de la mortalité à partir des mesures rétrospectives indique que la mortalité infantile a augmenté entre 1991 et 1998 et

depuis lors elle est entrain de baisser progressivement. La mortalité infantile qui est le risque de décès avant un an est passée de 77‰ en 1998 à 62 ‰ en 2011 tandis que la mortalité infanto-juvénile passait de 150,7‰ à 122‰ sur la même période. Toutefois, à ce rythme les cibles fixées dans la stratégie sectorielle de la santé à l'horizon 2015 à savoir 25‰ pour la mortalité infantile et 50‰ pour la mortalité infanto-juvénile paraissent impossibles à atteindre.

Les principales causes de mortalité infanto juvéniles sont : le paludisme, la diarrhée, la pneumonie et la malnutrition. En 2010, le paludisme représen-

tait 20% de l'ensemble des causes de décès des enfants de moins de cinq ans (MINSANTE, 2012).

Graphique 2.6 : Évolution la mortalité infantile entre 1991 et 2011.



Source: INS (EDS 1(1991), EDS 2 (1998), EDS 3(2004), EDS 4-MICS (2011))

Mortalité maternelle

Le Cameroun s'est inscrit dans la mouvance de la Campagne pour l'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle en Afrique (CARMMA), initiative de l'Union Africaine dont les axes stratégiques sont les suivants :

- Le lancement d'un programme d'amélioration de ressources humaines en santé maternelle et infantile
- La promotion d'un paquet d'interventions à impact prouvé sur la santé de la mère et de l'enfant au niveau clinique et communautaire
- Les interventions sur le système de santé
- La mobilisation sociale/communautaire en faveur de la santé de la

mère et l'enfant

- Le plaidoyer
- L'appui à la coordination des partenaires

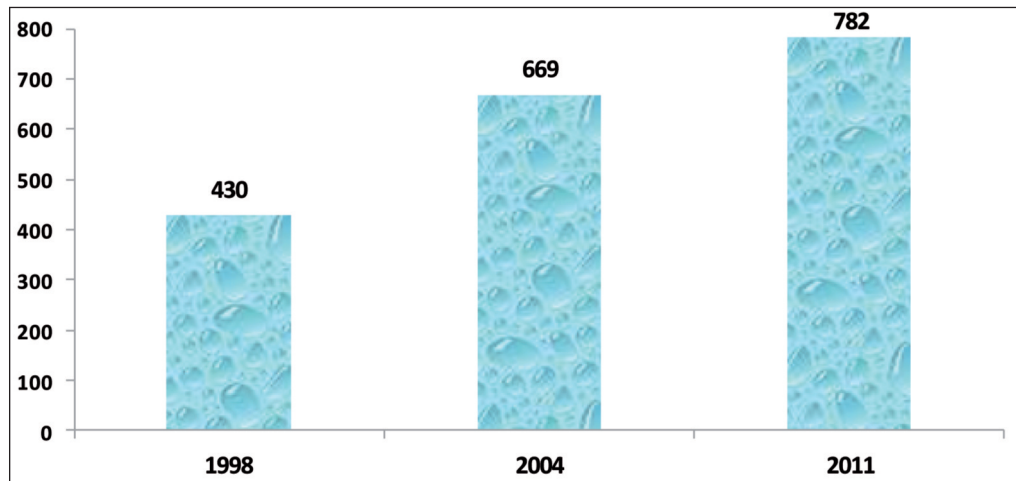
Nonobstant les interventions ci-dessus énumérées, les enquêtes EDS indiquent que la mortalité maternelle n'a cessé d'augmenter. En effet, elle est passée de 430 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 1998 à 669 en 2004 et se situe à 782 en 2011. On s'éloigne davantage de l'objectif fixé à l'horizon 2015 qui est de 344 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Les causes immédiates de la morbidité et de la mortalité maternelles sont les hémorragies au cours de la grossesse et/ou de l'accouchement, les infec-

tions, l'hypertension liée à la grossesse, les difficultés d'accès physique à un centre de santé, la faible capacité des formations sanitaires à fournir les serv-

ices de planification familiale et de santé reproductive, l'insuffisance du personnel soignant en quantité et en qualité pour ne citer que celles-là.

Graphique 2.7 : Évolution de la mortalité maternelle entre 1998 et 2011.



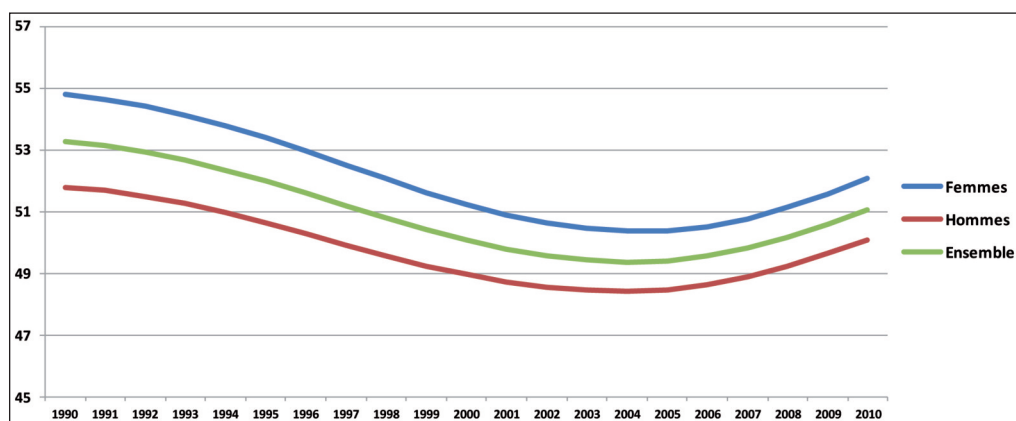
Source: INS (EDS 2 (1998), EDS 3(2004), EDS 4-MICS (2011))

L'espérance de vie à la naissance

Elle est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un nouveau né si les conditions de mortalité prévalant au moment de sa naissance demeuraient inchangées durant toute sa vie. L'espérance de vie a fortement baissé au Cameroun. Les données des trois dernières décennies montrent qu'elle se situe à 51ans en 2010 contre 53 ans en 1990 (cf. graphique 2.8).

Une analyse selon le genre montre qu'en 2010, les nouveaux nés de sexe masculin espèrent vivre, toutes choses étant égales par ailleurs, en moyenne 50 ans environ et ceux de sexe féminin 52 ans. Ces valeurs sont très inférieures à celles des pays développés. Par exemple, en 2010 en France, un nouveau-né de sexe masculin espère vivre 78 ans et celui de sexe féminin environ 81 ans.

Graphique 2.8: Évolution de l'espérance de vie à la naissance au Cameroun.



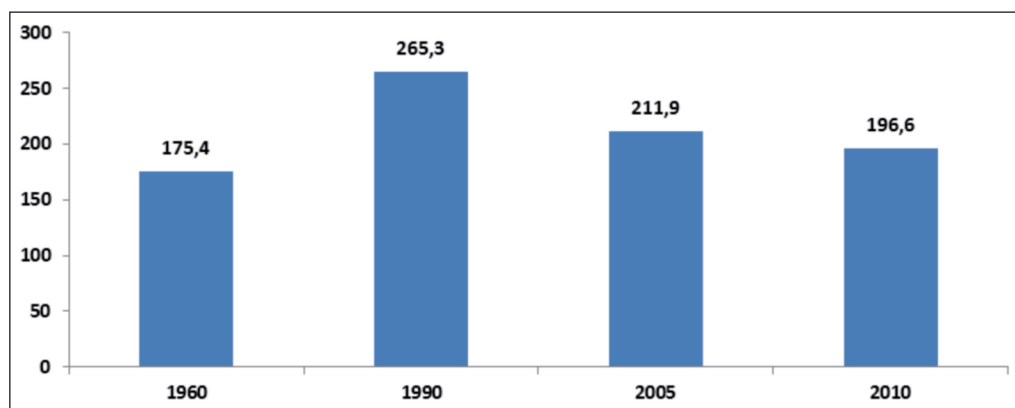
Source : World Development Indicators 2012.

2.2.4. Migrations

Si la pauvreté est le principal facteur limitant de la mobilité hors des frontières africaines, les personnes qualifiées dominent les migrations vers les pays développés et parmi les migrants les femmes représentant 48% en 2005. Le Cameroun a, pendant longtemps, représenté une terre d'accueil des migrants. Ceci s'est traduit par la hausse

du stock d'immigrants présents sur le territoire national entre 1960 et 1990. Mais à la suite de la crise des années 90 et à l'émergence de nouveaux pays (Afrique du Sud, Guinée Équatoriale, etc.) comme destinations privilégiées, le nombre d'immigrants présents sur le territoire camerounais est passé de 265 300 en 1990 à 211 900 en 2005, puis à 196 600 en 2010 (voir graphique 2.9).

Graphique 2.9: Stock d'immigrants au Cameroun (en milliers).

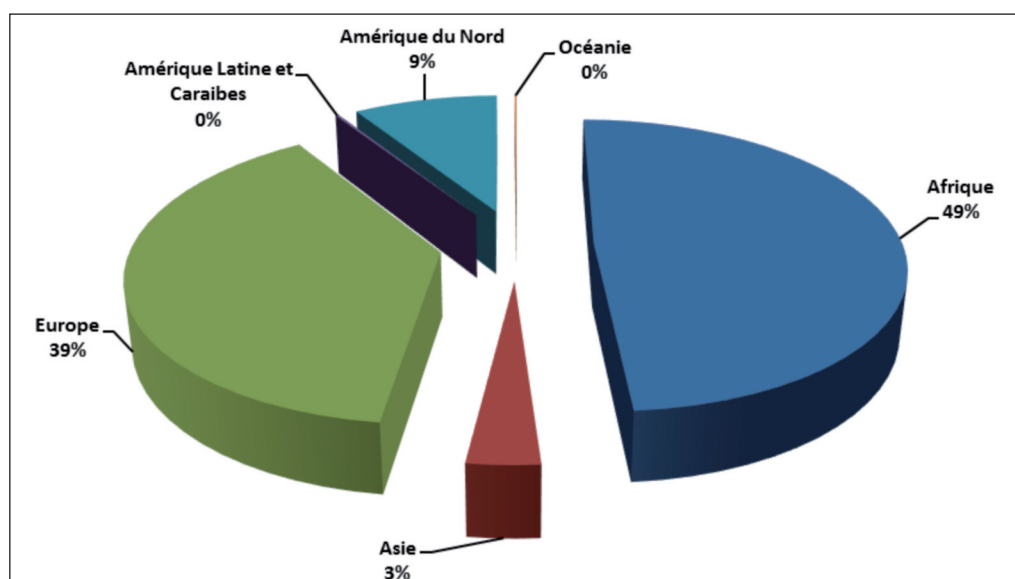


Source : RMDH (2010).

Dans leurs déplacements, les Camerounais émigrent principalement en direction des autres pays africains (Afrique du Sud et Guinée Équato-

riale) et en direction de l'Europe. Seuls 3,2% vont vers l'Asie, 8,9 vers l'Amérique du Nord ou l'Amérique latine (cf. graphique 2.10).

Graphique 2.10: Zone de résidence des émigrants camerounais 2000-2002 (pourcentage total des stocks d'émigrants).

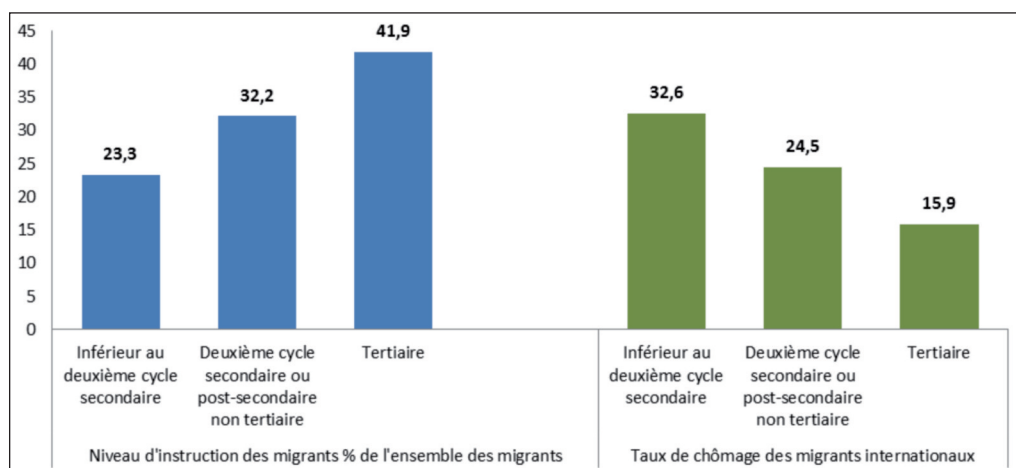


Source : RMDH (2010).

La migration est rentable dans la mesure où ceux qui se déplacent améliorent non seulement leurs chances de trouver un emploi, et ainsi faire usage de leur capital humain,

mais aussi leurs revenus. On observe en effet qu'en général, le taux de chômage des migrants est d'autant plus faible que le niveau d'instruction du migrant est élevé (voir graphique 2.11).

Graphique 2.11: Niveau d'instruction et taux de chômage des migrants internationaux camerounais (en pourcentage).

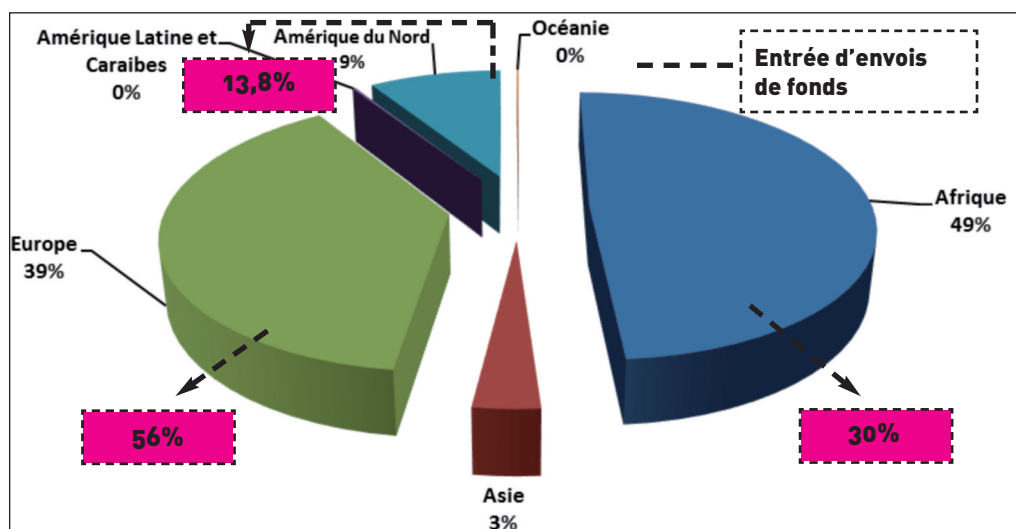


Source : RMDH (2010).

Par ailleurs, le rendement de la décision de migrer peut se mesurer à travers les revenus que transfèrent les émigrants vers leurs pays d'origine. Au Cameroun, l'on peut observer qu'en

2005, 56% des envois de fonds en direction du Cameroun étaient effectués par les camerounais ayant émigré vers l'Europe (voir graphique 2.12).

Graphique 2.12: Zones de résidence des émigrants camerounais 2000-2002 (% des stocks d'émigrants) et entrées d'envois de fonds (% total entrées d'envois).



Source : RMDH (2010).

2.2.5. Situation du Marché du travail

2.2.5.1. Évolution du taux d'activité

Au sens du Bureau International du Travail (BIT) le taux d'activité qui est le rapport entre la population active (actifs occupés et chômeurs) sur la population âgée de 10 ans ou plus est resté stable autour de 70% depuis 2005. Il traduit qu'au Cameroun, près de sept personnes potentiellement actives sur 10 participent au marché du travail en exerçant un emploi ou bien en étant à la recherche d'un emploi.

Les données des enquêtes passées montrent que le taux d'activité a beaucoup augmenté au Cameroun, avec la survenue de la crise économique de 1987 et la dévaluation du FCFA en 1994¹³. Ces événements vont notamment augmenter la participation des femmes et des enfants au marché du travail. En effet, du fait de la crise et de

la dévaluation, les hommes ayant perdu leurs emplois ou ayant vu leur revenu baisser significativement, les ménages vont développer des stratégies de survie en impliquant les autres membres, les femmes d'abord puis les enfants ensuite, dans les activités économiques, afin de subvenir à leurs besoins.

On note d'importantes disparités régionales dans la participation au marché du travail. Les régions de l'Ouest (83,6%), du Littoral (83,2%), et du Centre (82%) sont celles qui enregistrent les taux d'activité les plus élevés. A l'autre extrémité, l'Adamaoua (49%), le Sud-Ouest (66,3%) et les villes de Douala (62,4%) et Yaoundé (57,3%) ont les taux d'activité les plus faibles. Le taux d'activité est de 74,1% pour les hommes, soit 9,9 points de plus que celui des femmes qui se situe à 64,2% (voir tableau 2.8).

Tableau 2.8 : Évolution du taux d'activité entre 2005 et 2010 selon la région et le sexe

	2005			2010		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Régions d'enquête						
Douala	69,7	52,4	61,2	70,7	54,4	62,4
Yaoundé	63,2	47,7	55,5	64,0	51,0	57,3
Adamaoua	81,3	56,9	68,8	63,1	35,1	49,0
Centre	70,5	68,0	69,2	83,2	80,8	82,0
Est	78,2	61,8	69,4	79,2	61,1	70,2
Extrême-nord	87,2	81,6	84,3	74,7	64,7	69,7
Littoral	72	75,1	73,6	85,4	81,2	83,2
Nord	86,7	75,2	80,8	82,4	67,8	74,8
Nord-Ouest	69,6	75,0	72,5	68,9	68,3	68,6
Ouest	67,1	74,5	71,1	84,5	83,0	83,6
Sud	77,1	70,3	73,8	78,2	69,1	73,8
Sud-Ouest	69,3	63,0	66,2	69,4	63,0	66,3
Milieu de résidence						
Urbain	66,1	51,6	58,9	67,2	55,9	61,8
Rural	80,2	77,4	78,8	79,0	73,7	76,4
Cameroun	74,8	68,3	71,5	74,1	64,2	69,0

Source : INS (EESI 1 (2005) et EESI 2 (2010)).

¹³Pour le groupe des 15 à 64 ans, l'ECAM I, l'ECAM II et l'EESI donnent des taux d'activité de 69,4% en 1996, 72,2% en 2001 et 78,9% en 2005.

2.2.5.2. Caractéristiques des actifs occupés taux d'activité

La main d'œuvre est composée de 52,2% d'hommes et de 47,8% de femmes. En milieu urbain, 56,3% des travailleurs sont des hommes et 43,7% des femmes alors qu'en milieu rural la répartition homme-femme est égalitaire. A Douala et Yaoundé, la proportion des travailleurs de sexe féminin se situe autour de 43%. Par contre, dans les régions du Littoral, du Nord-Ouest et de l'Ouest, la proportion de femmes actives occupées est supérieure à celle des hommes.

Les travailleurs camerounais sont relativement jeunes, l'âge moyen est de 33 ans. Cet indicateur est de 33,3 ans en milieu urbain et de 32,9 ans en milieu rural. Il est moins élevé au Nord (29,2 ans) et plus élevé au Sud (34,6 ans).

En ce qui concerne le niveau d'instruction, le nombre moyen d'années d'études réussies d'un travailleur est de 7,5 ans. Il est de 9,2 ans en milieu urbain et de 6,3 ans en milieu rural. Dans les deux grandes métropoles, Douala et Yaoundé, le niveau d'étude des travailleurs est plus élevés que dans toutes les autres localités du pays (9,4 ans et 10,1 ans respectivement) à cause de la concentration dans ces villes, des activités demandeuses de main d'œuvre qualifiées (*voir tableau 2.9*).

Encadré 2.1 : Handicap et accès à l'emploi au Cameroun

Le handicap est une limitation des possibilités de pleine participation d'une personne présentant une déficience à une activité dans un environnement donné (cf. la Loi camerounaise d'avril 2010 portant Protection et Promotion des Personnes Handicapées). Cette définition du handicap opère une réconciliation entre le courant médical qui considère le handicap comme une lésion corporelle et le courant social pour lequel le handicap n'est rien d'autre qu'une situation créée par un environnement social et physique défavorable. En général, les personnes handicapées font face à des difficultés plus accrues sur le marché du travail notamment un faible accès à l'emploi. Ce qui constitue une perte en termes de production non réalisée, d'allocation à verser et de bien-être psychologique de ces derniers.

Les données de la Troisième Enquête Camerounaise Auprès des ménages (ECAM III) réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) en 2007 montrent que 4,9% de personnes dans la population en âge de travailler sont porteuses d'un handicap au Cameroun. L'incidence du handicap est légèrement plus élevée dans la population masculine (4,5%) que dans la population féminine (3,65%). Un examen plus détaillé des handicapés permet de constater que les limitations fonctionnelles les plus présentes dans ce groupe sont les limitations de la vue (37,0%) et de la mobilité (31,8%) suivies des limitations mentales, de l'audition et de la communication qui représentent respectivement 11,15%, 8,5% et 6,8% des handicapés. Ces données montrent également que dans l'ensemble, il existe une différence significative d'accès à l'emploi entre non-handicapés et handicapés. Cette différence est de 9% entre les hommes non-handicapés et handicapés et de 5,2% entre les femmes non-handicapées et handicapées.

La résolution du problème d'accès des personnes handicapées au marché du travail passe d'abord par une construction sociale consistante une sensibilisation des employeurs sur les capacités productives de ces personnes, afin de lutter contre les préjugés qui constituent le principal frein à leur embauche. Ensuite, il faudrait renforcer le cadre législatif en mettant en place une politique de discrimination positive en faveur de la personne handicapée.

Tableau 2.9 : Caractéristiques des actifs occupés de 10 ans et plus suivant la région et le milieu de résidence.

	Proportion d'hommes (%)	Proportions de femmes (%)	Age moyen (en années)	Nombre d'année d'études réussies	Taux de pluriactivité (%)
Régions d'enquête					
Douala	57,8	42,2	33,9	9,4	11,0
Yaoundé	55,3	44,7	33,4	10,1	10,1
Adamaoua	67,3	36,3	32,9	6,0	19,0
Centre	50,7	49,3	33,8	6,7	41,1
Est	57,1	42,9	31,8	5,8	35,6
Extrême-Nord	53,2	46,8	33,4	5,0	34,0
Littoral	49,4	50,6	33,5	7,5	39,8
Nord	52,5	47,5	29,2	4,8	22,7
Nord-Ouest	45,3	54,7	33,5	7,3	23,7
Ouest	43,4	56,6	33,3	7,0	35,4
Sud	56,3	43,7	34,6	7,9	30,7
Sud-Ouest	52,7	47,3	33,2	8,0	23,3
Milieu de résidence					
Urbain	56,3	43,7	33,1	9,2	14,3
Rural	50,1	49,9	32,9	6,3	32,8
Cameroun	52,2	47,2	33,0	7,5	26,5

Source : INS (EESI 2, 2010).

2.2.5.3. Structure des emplois

Le marché du travail est caractérisé par une prépondérance du secteur informel qui concentre 90,5% des emplois. Il comprend deux composantes: le secteur agricole (53%) et le secteur non agricole (37,5%). Le secteur informel agricole englobe les activités relatives à l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche et la pisciculture. Le secteur informel non agricole englobe les travailleurs informels exerçant dans les domaines du commerce, des bâtiments et travaux publics et des services (restauration, coiffure, réparation, maintenance, transport, etc.). Vu l'im-

portance du secteur informel qui est caractérisé par un faible niveau de rémunération et la précarité des emplois, il est urgent d'envisager des mesures visant à le faire migrer progressivement vers le formel.

Le secteur formel représente seulement 9,5% avec 5,8% pour le secteur public et 3,7% pour le secteur privé formel qui devrait pourtant être le moteur de la croissance économique (*voir tableau 2.10*). Il est donc important de mettre en œuvre des mesures devant inciter ce secteur à créer des emplois.

Tableau 2.10 : Répartition des actifs occupés (10 ans ou plus) par secteur institutionnel, selon le groupe d'âge (%).

Secteur institutionnel	10-14 ans	15-34 ans	35-64 ans	65 ans et Plus	Ensemble
Public	0,0	4,0	10,3	2,1	5,8
Privé formel	0,5	3,9	4,6	0,5	3,7
Informel non agricole	17,6	46,0	33,9	14,9	37,5
Informel agricole	81,9	46,0	51,2	82,5	53,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INS (EESI 2 (2010)).

L'analyse de la structure des emplois créés par année et par secteur institutionnel montre une décroissance de la part de l'emploi du secteur informel agricole. En effet, avant 1999, 76,4% des nouveaux emplois étaient créés dans ce secteur contre seulement 22,9% en 2010. Par contre, la part de

l'emploi du secteur informel non agricole (qui concentre les activités de commerce) a connu une forte croissance passant de 18,3% avant 1999 à 66,9% en 2010 (voir tableau 2.11). Ceci qui pourrait s'expliquer par la substitution des emplois du secteur primaire par ceux du tertiaire.

Tableau 2.11 : Évolution de la structure de création des emplois.

Secteur Institutionnel	Avant 1999	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Secteur public	3,5	8,7	6,6	6,3	5,5	10,2	10,7	5,0	8,1	7,8	6,2	5,2	4,8
Secteur privé formel	1,8	1,4	2,6	2,4	2,5	5,5	3,1	3,9	3,8	5,0	4,5	5,4	5,5
Informel non Agricole	18,3	23,3	27,0	30,5	27,8	27,9	31,3	37,8	34,9	44,0	49,8	56,2	66,9
Informelle Agricole	76,4	66,5	63,9	60,7	64,2	56,4	54,9	53,4	53,2	43,2	39,5	33,2	22,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

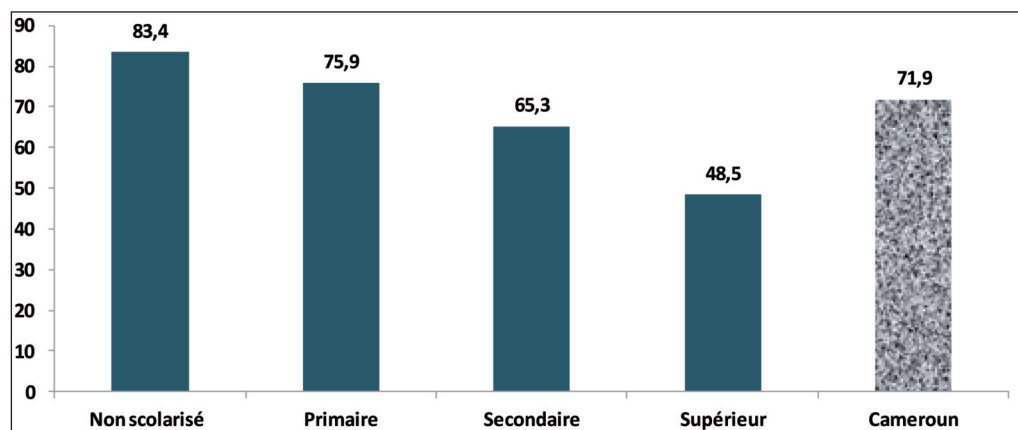
Source : INS (EESI 2, 2010) et calculs des Auteurs.

2.2.5.4. Le sous-emploi

La réduction du sous-emploi qui est l'une des principales caractéristiques du marché du travail est l'un des objectifs de la stratégie de croissance et de l'emploi du Cameroun. Il s'agit d'en ramener le taux de 75,8% à moins de 50%. Les données de l'EESI 2 montrent que le taux de sous-emploi de-

meure très élevé, il touche plus de sept actifs sur dix (71,9%). Le sous-emploi affecte tous les actifs, quelque soit leur niveau d'instruction. Chez les personnes ayant le niveau supérieur il est 48,5% tandis que dans les autres catégories il est encore plus élevé, atteignant 83% chez les actifs qui n'ont jamais été à l'école.

Graphique 2.13 : Taux de sous-emploi global selon le niveau d'instruction en 2010 (en %).



Source : INS (EESI 2, 2010).

2.3. Le lien entre le capital humain et la croissance économique au Cameroun : les évolutions récentes

L'accumulation du capital humain permet d'accroître la productivité des travailleurs en améliorant leur aptitude à utiliser les technologies disponibles. Sa contribution à la croissance économique s'observe au niveau du progrès technique. Le capital humain constitue en effet, une ressource essentielle dans le secteur de la recherche et développement (R&D), autorisant ainsi l'émergence de nouveaux produits et procédés.

Plus profondément, Benhabib et Spiegel (1994) identifient deux principaux mécanismes par lesquels le capital humain contribue à la croissance économique. Premièrement, le niveau de capital humain influence directement le taux d'innovation technologique produite localement. Deuxièmement, le stock de capital humain affecte la vitesse d'adoption des technologies étrangères. Par ces mé-

canismes les auteurs concluent sur un rattrapage entre pays si les pays les plus pauvres augmentent leur stock de capital humain à un niveau supérieur à celui des pays les plus riches. En termes d'implications empiriques, le niveau du stock de capital humain plutôt que son taux de croissance, joue un rôle important dans la détermination du taux de croissance du revenu par tête. Benhabib et Spiegel (1994) montrent également que dans les pays les plus riches, c'est l'effet direct de l'éducation sur la capacité d'innovation qui influencerait la croissance, tandis que dans les pays les plus pauvres c'est l'effet de rattrapage qui interviendrait.

D'autres études confirment l'importance du capital humain alloué à l'activité de recherche dans le processus d'innovation et de croissance économique. Par exemple Barro (2001) estime que le passage du taux de scolarisation secondaire de 50 à 100% accroît le taux de croissance

annuel du revenu, de 1 point de pourcentage environ. D'après les résultats de cette étude, le capital humain permettrait l'augmentation soutenue de la production au Cameroun, à travers le développement technologique. L'accumulation du capital humain permettrait donc de soutenir la croissance de l'économie camerounaise à long terme en agissant directement sur la productivité de la main-d'œuvre mais aussi au travers des externalités positives, c'est-à-dire des conséquences bénéfiques qui ne sont pas prises en compte par le marché.

Au Cameroun, l'impact du capital humain sur la croissance économique semble mitigé (cf. annexe 1). Le modèle de régression qui a été testé sur les données de 1982 à 2010 avec pour variable dépendante le logarithme du PIB par tête montre un signe positif des deux variables de santé considérées : l'espérance de vie à la naissance et la dépense de santé par habitant.

S'agissant de l'éducation, le taux brut de scolarisation a un effet positif sur la croissance économique tandis que la dépense par jeune de 6-24 ans aurait un effet négatif. Ce dernier résultat pourrait être révélateur de la faible rentabilité économique de l'investissement en éducation au Cameroun, traduisant ainsi le fait que les moyens investis par le Gouvernement pour former les jeunes camerounais pourraient être économiquement plus

rentables dans d'autres secteurs comme celui des infrastructures ou du développement rural. Puisque les connaissances acquises par les diplômés ne sont pas mises au profit de l'innovation technologique qui est indispensable pour soutenir une croissance forte et durable.

La production de l'économie camerounaise repose essentiellement sur les matières premières (pétrole, mines, cultures pérennes, ...), sur les activités dont les coûts de transport à l'importation sont très élevés (cimenterie, brasseries, boulangerie, etc.), et sur les petites industries à faible économie d'échelle et sur les activités de bouts de filières (réparations, commerce, BTP, etc.). Ces activités sont très peu demandeuses de main d'œuvre qualifiée. Par contre, le secteur manufacturier qui est hautement demandeur de main d'œuvre qualifiées reste très faible. Cette structuration de l'économie camerounaise semble justifier la non-rentabilité économique des investissements dans le secteur de l'éducation.

Toutefois, ces résultats qui sont contraire à la théorie de la croissance endogène pourraient également être imputables au caractère hétéroclite des sources de données utilisées. En effet, les données sur les agrégats macroéconomiques proviennent du World Development Indicators (WDI) de la Banque Mondiale, tandis que les indicateurs de développement humain

sont du PNUD.

Trois leçons majeures peuvent être retenues des analyses précédentes: (i) le concept de capital humain est polysémique, mais renferme généralement deux principales composantes, à savoir l'éducation et la santé ; (ii) l'accumulation du capital humain permettrait de soutenir la croissance économique à long terme, en agissant directement sur la productivité de la main-d'œuvre, mais aussi au travers des externalités positives, c'est-à-dire des conséquences

bénéfiques qui ne sont pas prises en compte par le marché ; (iii) on note globalement une amélioration bien que marginale de certains aspects du capital humain au Cameroun, mais cette faible évolution ne permet pas au capital humain de jouer pleinement son rôle dans la croissance, phénomène aux caractéristiques multiples. Le chapitre suivant caractérise la croissance économique au Cameroun.

LE CAPITAL HUMAIN DANS LES DIFFÉRENTES PHASES DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU CAMEROUN

Il est désormais assez courant de caractériser l'histoire de la croissance économique au Cameroun en distinguant trois principales phases correspondant à trois niveaux de développement humain et par conséquent du capital humain. Sur la période 1960-2012, la croissance économique est apparue positive et supérieure à celle enregistrée dans plusieurs pays africains, mais il convient de relever qu'elle n'a pas suivi un trend constant.

La première phase est la période 1960-1986 qui est caractérisée par un taux moyen de croissance économique de 7% supérieur au taux de progression de la population¹⁴. Cette croissance repose dans un premier temps essentiellement sur l'agriculture vivrière et des cultures de rente avec des actions fortes de l'État telles que la révolution verte, etc. Elle bénéficie également de la forte demande européenne de matières premières pour sa reconstruction après la deuxième Guerre Mondiale. L'exploitation pétrolière, commencée à la fin des années 1970 va renforcer cette croissance.

La deuxième phase de croissance couvre la période 1987-1994 et se caractérise par une croissance faible voire

négative, conséquence du retournement brutal de la conjoncture internationale avec le choc pétrolier de 1973 et le choc monétaire de 1979 né de la décision du Président des Etats Unis, Richard Nixon, de lutter contre l'inflation mondiale. Cette situation a contribué à dégrader les finances publiques et à imposer les politiques d'ajustement structurel préconisées par le FMI et la Banque Mondiale, comme réponse à cette crise. La dévaluation intervenue en janvier 1994 était dès lors posée comme condition pour renouer avec les financements extérieurs¹⁵.

Cette exigence était fondée sur le diagnostic selon lequel les économies de la Zone Franc, y compris celle du Cameroun, n'étaient plus compétitives¹⁶. Bien que les effets attendus sur les économies de la Zone aient fait l'objet de discussion, ce sont davantage les mesures d'accompagnement prises, qui ont en partie participé à l'assainissement des finances publiques et favorisé le retour à des taux de croissance positifs observés depuis 1995 au prix de lourds sacrifices.

L'objectif de ce chapitre est de voir si la croissance économique a été inclusive depuis le début des années

¹⁴ Environ 2,7%.

¹⁵ L'ampleur de cette dévaluation fut l'objet d'une vive polémique au sein de la population. Elle était de 50% en monnaies extérieures et 100% en monnaie nationale.

¹⁶ Pour une présentation des discussions sur les controverses liées au degré de surévaluation du franc CFA, voir notamment Guillaume et Jeanneney (1995).

1960. Autrement dit, la croissance a-t-elle été accompagnée de mécanismes de redistribution, notamment des mesures en faveur du développement du capital humain ? Il est structuré autour de trois sections qui reprennent successivement les trois phases de la croissance économique.

3.1. Première phase (1960-1986) : une croissance économique forte et redistribuée

Les différentes politiques économiques mises en œuvre au Cameroun depuis l'indépendance ont eu un impact mesurable sur la croissance économique et la pauvreté au Cameroun.

Encadré 3.1 : Les plans quinquennaux au Cameroun

Le Cameroun a complètement exécuté cinq plans quinquennaux entre 1960 et 1986 :

- Premier plan quinquennal 1960-1965. Objectif principal: doubler le PIB par tête sur une période de 20 ans.
- Deuxième plan quinquennal 1966-1971. Objectif principal : améliorer le niveau de vie des populations rurales.
- Troisième plan quinquennal 1971-1976. Objectif principal : accroître la productivité agricole. Plus de la moitié des investissements ont été destinés aux projets agricoles directement productifs.
- Quatrième plan quinquennal : 1976-1981. Objectif principal : augmenter le taux de croissance du PIB par tête d'au moins 5% en se basant sur les investissements dans l'infrastructure rurale, l'économie rurale et l'énergie.
- Cinquième plan 1981-1986. Objectif principal : donner un nouveau visage au Cameroun des années 2000 par l'augmentation annuelle du revenu réel par habitant.
- Sixième plan quinquennal (mort-né à cause de la crise de 1987). Objectif principal : consolider l'autosuffisance alimentaire du pays. Une analyse des objectifs des plans quinquennaux montre que l'agriculture a toujours été le secteur le plus privilégié.

3.1.1. Une politique économique basée sur l'interventionnisme de l'état

Le Cameroun a connu une période de croissance rapide et durable immédiatement après l'indépendance. Entre 1967 et 1978, la croissance du PIB est d'environ 5,7%. Bien que le taux de croissance de la population (environ 2,7%) ait absorbé une bonne fraction de cette croissance, il a été possible d'observer une croissance annuelle de 2% de la consommation des ménages. Cette période est caractérisée par la mise en œuvre des plans quinquennaux (voir encadré 3.1).

La croissance s'explique par la stabilité et le niveau élevé des prix des produits de base sur le marché international et du fait des interventions directes du gouvernement dans le secteur agricole: distributions des intrants agricoles, création des agences de financement et de commercialisation des produits agricoles telles que le Fonds National pour le Développement Rural (FONADER), l'Office Nationale de Commercialisation des Produits de Base (ONCPB), la Mission de Développement des Produits Vivriers (MIDEVIV). La centralisation des décisions observée à cette époque a entraîné une augmentation des dépenses au niveau des plantations agro-industrielles. Jusqu'en 1970, l'État a créé une dizaine d'agences de développement agricole ou rural.

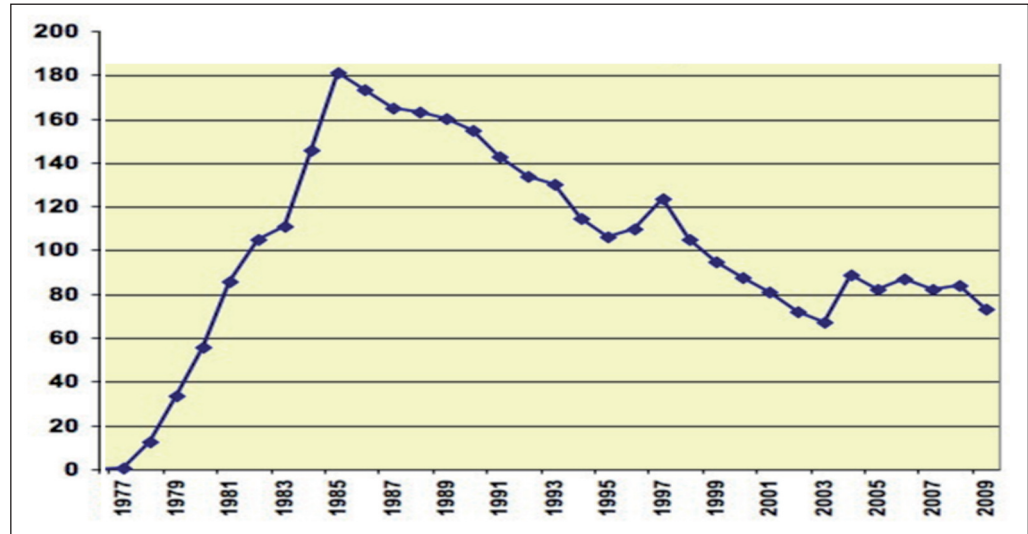
La politique d'intervention de l'État dans le secteur agricole a eu un impact limité, étant donné que la création des organismes de développement agricole ou rural n'a pas entraîné une accélération du taux de croissance du secteur agricole. La multiplicité des agences, au lieu d'aboutir à une synergie, a plutôt nuit à la croissance rapide du secteur agricole, du fait des chevauchements des rôles et du gaspillage des ressources. L'expansion du secteur agricole a donc été plus lente par rapport aux attentes.

Dans le secteur industriel, l'État a adopté la politique de substitutions aux importations. En effet, au cours des années ayant suivi l'indépendance, le Cameroun a poursuivi une politique d'industrialisation centrée sur la production des produits de substitution aux importations. Cette politique avait pour outil essentiel l'application des barrières tarifaires et non tarifaires (droits à l'exportation et contrôle des prix dans le secteur agricole). Cela a permis de protéger une industrie naissante dont la performance était encore médiocre.

3.1.2. Le boom pétrolier

La production pétrolière démarre au Cameroun en 1977 avec la mise en production du champ de Kolé, dans le Rio Del Rey. A partir de 1978, le pays dispose de revenus pétroliers (voir graphique 3.1). L'exploitation pétrolière représente environ 44% des recettes de l'État et 20% du PIB. Entre 1977 et 1986, la balance intérieure et la balance commerciale du Cameroun sont largement excédentaires mais les ressources pétrolières vont affecter la politique gouvernementale, avec le triplement des dépenses publiques en valeur réelle durant cette période accompagné par un manque de transparence dans la gestion des fonds publics. C'est la période où l'État est considéré comme une « vache à lait ». Quand en 1982 le pétrole représente 46% du total des exportations, le Cameroun présente des signes du syndrome hollandais. En effet, la période de boom s'est traduite par une négligence des secteurs traditionnels, avec pour conséquence une brusque diminution de la productivité. .

Graphique 3.1 : Évolution de la production de pétrole en milliers de barils par jour.



Source : Owona (2012)¹⁷.

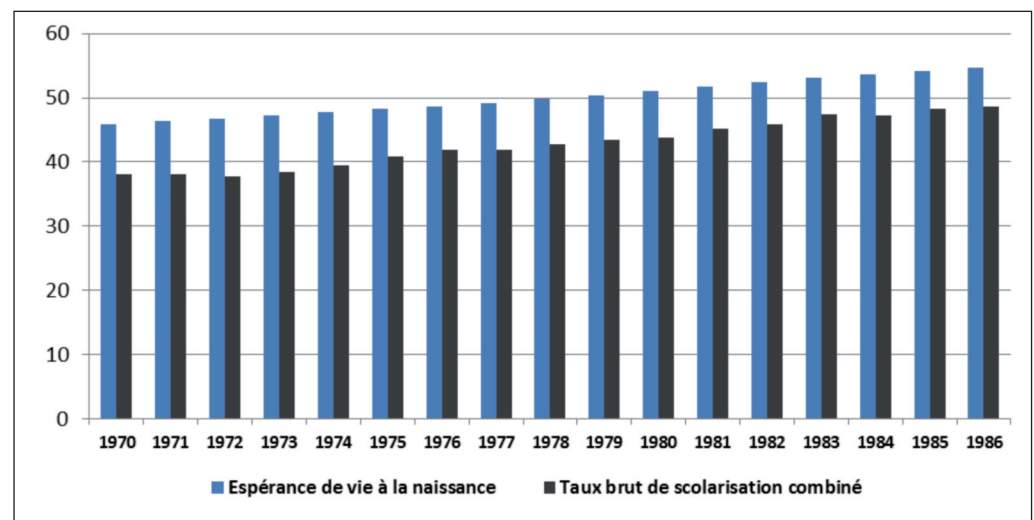
1960-1986 est donc au total une période faste et prospère sur le plan économique. La croissance se redistribue grâce à la création des premières infrastructures de base, la sécurisation du revenu des travailleurs du secteur agricole avec l'ONCPB, l'offre de services divers et la création d'entreprises publiques.

3.1.3. Constitution du capital humain

En ce qui concerne le capital humain, les actions de l'État se sont traduites par la création des grandes écoles (cen-

tres universitaires de Dschang, de Douala, de Ngaoundéré, École Nationale Supérieure Polytechnique, École Nationale Supérieure des Travaux Publics) et l'octroi des bourses d'étude en fonction des objectifs de développement du pays. Le capital humain affiche pendant cette période un trend croissant et constant (cf. graphique 3.2). Entre 1970 et 1986, l'espérance de vie à la naissance va passer de 46 ans à 54,7 ans, tandis que le brut de scolarisation combiné passera de 38,1% à 48,6%.

Graphique 3.2 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance [années] et du TBSC¹⁸ [%] (1970-1986).



Source : Données du PNUD (Hybrid HDI Data).

¹⁷ Disponible sur <http://philemonowona.wordpress.com>, consulté le 08 octobre 2012.

¹⁸ Conformément aux recommandations du Rapport Mondial sur le Développement Humain de 2008, le TBSC est calculé en rapportant l'ensemble de la population effectivement scolarisée pour tous niveaux (primaire, secondaire et supérieur) à la population de la tranche d'âge 6-24 ans.

Toutefois, le pays reste encore fragile et exposé aux chocs extérieurs. Les entreprises publiques créées pendant cette période sont inefficaces. La monnaie devient surévaluée tandis que le système bancaire est très dépendant des revenus pétroliers et des dépôts du Gouvernement. L'inflation n'est plus maîtrisée et la politique de substitution aux importations montre ses limites. En somme, l'économie devient dépendante de la conjoncture internationale et prend un caractère extraverti et très vulnérable.

3.2. Deuxième phase (1987-1994) : décroissance économique et dégradation du capital humain

Cette phase est marquée par trois temps forts : la crise et les grandes réformes, la dégradation du capital humain et l'expansion de la corruption.

3.2.1. La crise et les grandes réformes

Jusqu'en 1985, le Cameroun a affiché une bonne santé économique imputable au développement continu de sa production agricole, soutenue par des cours mondiaux favorables et à l'exploitation de ses ressources pétrolières. À partir 1986, on assiste à une baisse drastique et continuelle des recettes d'exportation consécutive à la chute des cours du pétrole et des principaux produits de rente (cacao, café, coton) sur le marché mondial. Ces chocs combinés vont plonger l'économie camerounaise dans une longue et profonde crise avec une sur-

évaluation du franc CFA. De 1985 à 1992, les termes de l'échange se détériorent dans l'ordre de 55%. Le PIB réel du pays diminue en moyenne annuelle de 3,4% de 1986 à 1989. La dette extérieure s'accroît de moins d'un tiers à trois quarts du PIB entre 1984/85 et 1992/93. L'investissement diminue de 27% à moins de 11% du PIB pendant la même période.

Toutes les mesures qui vont être entreprises par le Gouvernement pour trouver des solutions internes à cette crise vont s'avérer inefficaces. Le Cameroun comme la plupart des pays africains va devoir, en 1988, solliciter l'assistance du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre d'un Programme d'Ajustement Structurel (PAS). De façon globale, les PAS visaient : (i) le rétablissement des grands équilibres macroéconomiques, (ii) l'amélioration de la production nationale et des exportations, (iii) l'atteinte d'un niveau de croissance économique fort et durable susceptible de permettre une réduction durable de la pauvreté et des inégalités.

3.2.2. La dégradation du capital humain

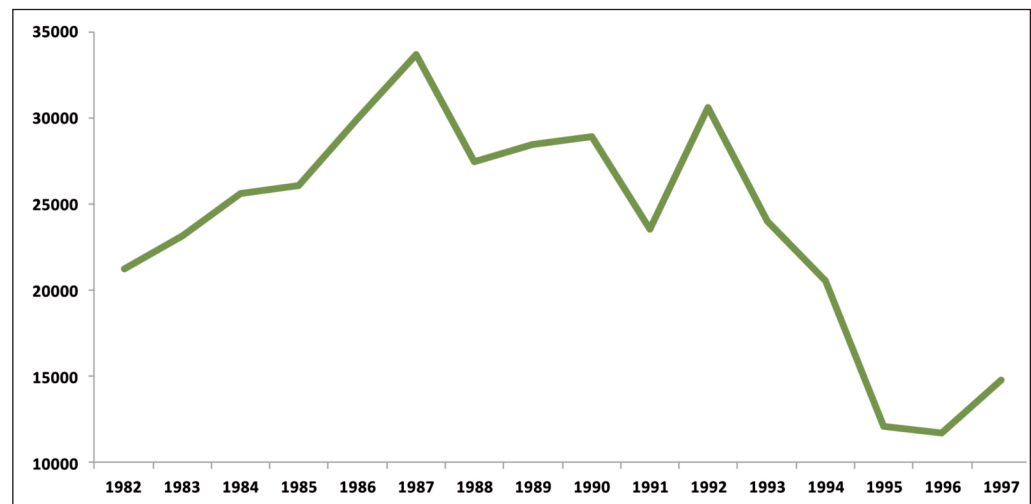
La mise en œuvre du PAS va conduire à la liquidation, la restructuration ou la privatisation de nombreuses entreprises publiques et parapubliques, l'arrêt du financement de certains projets de développement et un recul de l'in-

vestissement privé. Sur le plan social, la situation va se traduire par la compression de certains personnels des secteurs public et privé, le gel des recrutements dans la Fonction Publique et la baisse des salaires publics. La Loi de Finances 1991/92 avait fait un abattement de 30% sur les salaires qui a été suivi d'un second compris entre 17% et 23% en 1993.

Les répercussions de la mise en œuvre du PAS sur le niveau de développe-

ment humain seront fortes. En effet, Le revenu réel par habitant va chuter de 40%, la proportion des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté va passer de 40% au cours des années 80 à 50,5% en 1996. Par ailleurs, on va assister à la montée du chômage et l'émergence du secteur informel qui deviendra le refuge des jeunes diplômés (le secteur informel concentrait 85,9% des emplois en 1996 ; (INS, ECAM1)).

Graphique 3.3: Évolution des dépenses réelles d'éducation par jeune de 6 à 24 ans (en FCFA).



Source : Lois de Finances 1982-2001 et calculs des Auteurs.

En ce qui concerne le secteur de l'éducation, on assistera à une stagnation du budget annuel autour de 82 milliards de FCFA. Les bourses à l'étranger sont suspendues et la dépense réelle d'éducation par jeune de 6-24 ans passe de 30 000 FCFA en 1986 à seulement 20 500 FCFA en 1993. La dégradation de l'offre d'éducation et des conditions du marché du travail entraîne une émigration massive de jeunes camerounais à la recherche des conditions de vie meilleures et la fuite des cerveaux

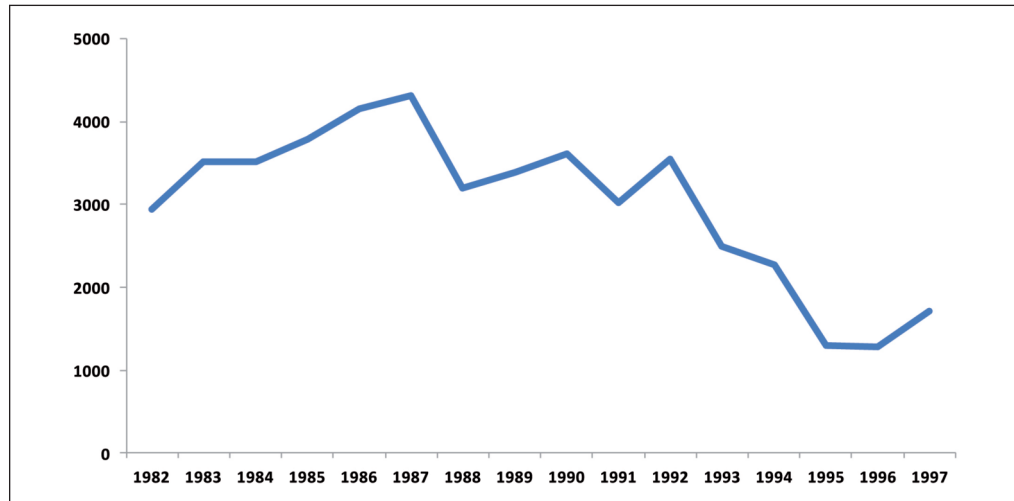
(médecins, ingénieurs, architectes, etc.) en direction des pays développés (notamment la France, l'Allemagne, l'Italie).

En matière de santé, la baisse des dépenses de santé va entraîner une dégradation de l'offre des services. Le nombre de lits d'hôpital pour 1000 personnes qui était de 2,6 en 1988 ne sera plus que de 1,3 en 1992 et le nombre de médecins pour 1000 000 habitants va passer de 84 en 1989 à 73 en

1993. Par ailleurs, entre 1986 et 1993, les dépenses publiques de santé par habitant vont diminuer de près de 40% en passant de 4200 FCFA à 2500 FCFA (cf. graphique 3.3). L'effet con-

jugué de tous ces facteurs fera passer l'IDH du Cameroun de 0,490 en 1987 à 0,462 en 1994.

Graphique 3.4: Évolution des dépenses réelles de santé par habitant



Source : Lois de Finances 1982-2001 et calculs des Auteurs.

3.2.3. L'expansion de la corruption

La crise économique à travers son effet dépressif sur les salaires des agents de la fonction publique, la montée du chômage et de la pauvreté, va entraîner une évolution rapide de la corruption dans les services publics. Sur le plan économique, la corruption va causer la baisse des recettes de l'État, l'émergence des marchés fictifs ou mal exécutés et la fuite des investisseurs et touristes internationaux. Gauthier et Gersovitz (1997), se basant sur une enquête réalisée en 1993 auprès de 200 entreprises camerounaises, réparties pour la plupart à Douala (141) et à Yaoundé (57), constataient que presque toutes les entreprises camerounaises interrogées avaient, en échange de « pots de vins », eu accès

à une vaste panoplie de réductions et d'exemptions fiscales possibles avec l'aval des autorités du Ministère des Finances. Par ailleurs, plus de la moitié (51%) de ces entreprises avaient avoué offrir un « cadeau spécial » à leur interlocuteur de l'administration fiscale.

Sur le plan social, la corruption va entraîner une baisse de la qualité des services sociaux. Dans le secteur de la santé, on va assister à la naissance des réseaux parallèles dans les formations sanitaires, la hausse des frais de consultation, la vente clandestine des médicaments gratuits, l'expansion de la vente de médicaments dans les rues, la montée de la pratique de l'automédication, etc. Dans le secteur de l'éducation, on assiste à une hausse des frais de scolarisation, le monnayage

des notes et des examens officiels, la prolifération des faux diplômes, etc. Tous ces facteurs vont concourir à la dégradation du système de santé et du système éducatif.

Au niveau de la fonction publique, la corruption va se traduire par une politique de recrutement inadaptée aux besoins en ressources humaines de l'administration, l'augmentation du nombre des agents fictifs, la montée du népotisme, du favoritisme et du tribalisme. Il s'en suit une baisse du rendement des agents publics et l'ampleur de la corruption au Cameroun affecte sérieusement l'image du pays à l'extérieur.

Encadré 3.2 : La corruption sape la croissance et le développement humain

De nombreuses études révèlent l'effet pernicieux de la corruption sur la croissance économique. Voici quelques exemples :

- la diminution des recettes publiques et l'atteinte à la primauté du droit en tant que bien public (Johnson et al, 1997) ;
- la mauvaise affectation des dépenses publiques avec augmentation des dépenses de fonctionnement au détriment de l'investissement (Tanzi et Davooli, 1997) ;
- le développement des entreprises fictives et d'une économie parallèle et souterraine (Johnson et al, 1988) ;
- l'accaparement de l'État par certaines sociétés privilégiées qui « achètent » les lois (Hellman et al. 2000).

Gupta et al. (1998) ont montré que la corruption affecte le développement humain car elle accroît les inégalités et la pauvreté par une désignation moins efficace des objectifs des programmes sociaux, un accès inégal à l'éducation, une baisse des dépenses sociales et une augmentation des risques consentis par les pauvres. Kaufmann et al (1999) ont également prouvé que la corruption accroît la mortalité infantile et réduit l'espérance de vie ainsi que le taux d'alphabétisation.

3.3. Troisième phase (1995-2012) : reprise de la croissance et réduction de la pauvreté avec une amélioration du capital humain

Cette phase est marquée par trois temps forts, à savoir la période pré-DSRP qui annonce la reprise, la période de la mise en œuvre (mitigée) du DSRP, et enfin l'ère du DSCE. La croissance économique au Cameroun peut être caractérisée à la lumière de ces différentes initiatives.

3.3.1. La reprise : Les PAS et la préparation du DRSP (1995-2002)

L'exécution des quatre premiers programmes d'ajustement et la dévaluation intervenue en 1994 vont permettre au Cameroun de retrouver le chemin de la croissance. Cette croissance se situe en moyenne à 4,5% entre 1995 et 1999 et est notamment soutenue par le secteur agricole.

Avant l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE, le Cameroun bénéficie de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC). La FRPC est le guichet par lequel le FMI accorde des prêts assortis de faibles taux d'intérêt aux pays à faible revenu. Les programmes appuyés par la FRPC reposent sur des stratégies globales d'allègement de la pauvreté qui sont pilotées par les pays. Créé en septembre 1999, la FRPC repose premièrement sur le principe fondamental d'une large participation

publique et d'une internalisation accrue par le pays. En second lieu, les programmes appuyés par la FRPC reflètent plus étroitement les priorités nationales en matière de réduction de la pauvreté et de croissance.

Le Cameroun a conduit six revues de la FRPC (juillet 2005-juin 2008) en cohérence avec les recommandations du FMI. Cependant, entre 2003 et 2008, la croissance moyenne du PIB en termes réels a été inférieure à 3,5% contre une prévision initiale de plus de 5%. Au plan de la gouvernance, le Gouvernement a engagé des réformes importantes, même s'il subsiste encore des obstacles en matière d'amélioration de la transparence, de la lutte contre la corruption, de l'environnement des affaires et de l'obligation de rendre compte (BAD-FAD, 2009).

Durant la période de mise en œuvre de la FRPC, le taux de croissance moyen s'est situé autour 3,5%, inférieur à celui projeté (DSCE, 2009). Toutefois, cette période est marquée par la mise en œuvre des grandes réformes en préparation à l'admission à l'initiative PPTE. Sur le plan structurel, les privatisations ont été conduites dans plusieurs secteurs de l'économie, notamment l'électricité, les cultures de rente (et notamment le thé). On a aussi assisté à l'amélioration des infrastructures sociales et de production.

Pendant cette période, les avantages liés à la dévaluation ont été significa-

Encadré 3.3 : Les modalités de la FRPC

L'admissibilité à la FRPC est basée essentiellement sur l'évaluation par le FMI du revenu par habitant du pays, qui s'inspire du critère actuel d'admissibilité au guichet concessionnel de la Banque mondiale (revenu national brut par habitant de 1,025 dollars EU en 2005).

Les prêts au titre de la FRPC sont assortis d'un taux d'intérêt annuel de 0,5 % et sont remboursables sur dix ans par paiements semestriels dont le premier a lieu 5 ans et demi après le décaissement du prêt.

Les pays admissibles peuvent emprunter à hauteur de 140 % de leur quote-part au FMI dans le cadre d'un accord de trois ans. Ce plafond peut toutefois être porté à un maximum de 185% dans des circonstances exceptionnelles. Dans chaque cas, le montant est fonction des difficultés de balance des paiements du pays, de la vigueur de son programme d'ajustement, de l'encours de ses emprunts au FMI et de son recours antérieur aux crédits de l'institution. Le niveau d'accès moyen est en principe de 90% de la quote-part pour l'accord initial de trois ans et respectivement de 65%, 55%, 45%, 35% et 25% de la quote-part lorsque la facilité est utilisée une seconde, troisième, quatrième, cinquième ou sixième fois. Les pays membres qui n'ont guère besoin - ou pas besoin du tout - de ressources pour faire face à des problèmes de balance des paiements dans l'immédiat peuvent utiliser un «bas niveau d'accès» (normalement 10% de la quote-part) dans le cadre des accords FRPC. Les membres admis à bénéficier de la FRPC dont le revenu par habitant dépasse 75% du seuil d'admissibilité aux prêts concessionnels de la Banque mondiale, ou les pays membres qui empruntent aux conditions du marché, peuvent combiner des accords FRPC avec des prêts accordés dans le cadre du mécanisme élargi de crédit non concessionnel du FMI.

En août 2007, 78 pays à faible revenu au total (y compris le Cameroun) étaient admissibles à la FRPC.

Source : FMI.

tifs. L'inflation, estimée à environ 35% au lendemain de la dévaluation tombe à 4,3% en 1996. En 1997, le Cameroun reçoit un appui important du FMI dans le cadre du programme économique et financier à moyen terme mis en place par les autorités

camerounaises pour couvrir la période allant du 1er juillet 1997 au 30 juin 2000. Ce programme est exécuté d'une manière satisfaisante avec l'appui de la communauté internationale. Le service de la dette extérieure demeure cependant un fardeau pour les finances publiques, en dépit de l'accord de rééchelonnement de Naples avec le Club de Paris. Cette situation conduit les conseils de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) à admettre le Cameroun à l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) en mai 2000.

Au cours de cette période caractérisée par la mise en œuvre réussie des programmes d'ajustement avec l'appui des institutions internationales, la croissance est redistribuée avec un impact sur la pauvreté. Les fruits de la croissance vont bénéficier aussi bien aux populations urbaines qu'à celles des villages et campagnes. De plus, la croissance permet d'améliorer les conditions de vies de tous les groupes socioéconomiques.

Tableau 3.1 : Évolution de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence et le sexe.

Milieu de résidence	1996	2001
Urbain	41,4	22,1
Rural	59,6	49,9
Sexe du chef de ménage		
Masculin	54,2	40,6
Féminin	45,8	38,7
Cameroun	53,3	40,2

Source : INS (ECAM 1, 1996 ; ECAM 2, 2001).

Mais, une analyse réalisée par Nembot et al(2009) suggère que l'augmentation des revenus des pauvres par rapport au revenu moyen révèle que la croissance a été faiblement pro-pauvre en zone urbaine, anti-pauvre en zone rurale et anti-pauvre au niveau national (voir tableau 3.2). D'après cette étude, l'on ne peut affirmer que la

croissance a été inclusive sur la période 1996-2001. D'ailleurs, l'indice de GINI d'inégalités montre qu'en 2001, la distribution des revenus était plus égalitaire qu'en 1996. La valeur de cet indice est passée de 0,406 en 1996 à 0,408 en 2001 (INS, ECAM1, ECAM2).

Tableau 3.2: Analyse de la pro-pauvreté de la croissance entre 1996 et 2001.

	Zone urbaine	Zone rurale	Cameroun
Revenu moyen	26,54	16,56	21,15
Revenu des pauvres	45,48	7,7	16,74
Gains de croissance	18,94	-8,86	-4,41

Source: Nembot Ndefo, Emini et Ningaye (2009).

La reprise se fait sous une forte pression due à l'accroissement des problèmes sociaux dans les domaines de la santé et de l'éducation. Cependant, des efforts sont perceptibles à travers la création des écoles (collèges d'enseignement secondaire, lycées, institutions d'enseignement supérieure), même si cela ne garantit pas forcément l'amélioration du capital humain.

La croissance économique est restée faible et insuffisante pendant la mise en œuvre de la FRPC. Une explication majeure est donnée par la faiblesse des ratios d'investissement relativement au PIB. Bien que la FRPC ait permis de renforcer la stabilité macroéconomique et que les mesures d'allègement aient conforté la viabilité de la dette, la croissance est restée trop faible pour réduire significativement et qualitativement la pauvreté. Les ressources de l'initiative PPTE devaient être mobilisées à cet effet.

3.3.2. La mise en œuvre mitigée du DSRP : 2003-2008

Les résultats de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Réduction de la pauvreté au Cameroun, entre 2003 et 2008 sont en-deçà des attentes et très mitigés avec une économie tirée par le secteur tertiaire,

l'augmentation de la pauvreté en milieu rural, une amélioration de la condition des femmes ainsi que de l'accès aux commodités de base grâce à la baisse de la pauvreté multidimensionnelle non monétaire et une évolution timide du capital humain.

3.3.2.1 Perspectives de croissance économique non atteintes

Le Cameroun finalise en 2003 son Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) qui complète le DSRP intérimaire initialement préparé dans le cadre de l'initiative PPTE. Le DSRP présente les caractéristiques et déterminants de la pauvreté au

Encadré 3.4 : Le Cameroun récolte les fruits de l'atteinte du Point d'achèvement de l'IPTE

Suite à l'atteinte du Point d'achèvement de l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés par le Cameroun, le 28 avril 2006 et suivant les prescriptions de la réunion des pays membres du Club de Paris, le 17 juin 2006, plusieurs pays ont annulé leur dette bilatérale vis-à-vis du Cameroun ainsi que l'illustre le tableau ci-dessous.

Date	Pays	Montant
22 juin 2006	France	352 milliards de FCFA
26 octobre 2006	Japon	50 milliards de FCFA
27 octobre 2006	Canada	102 milliards de FCFA
1er novembre 2006	République Fédérale d'Allemagne	559 milliards de FCFA
02 novembre 2006	Autriche	344 466 638,76 Euros
28 novembre 2006	Belgique	156 milliards de FCFA
30 novembre 2006	Italie	88 milliards de FCFA
15 décembre 2006	Espagne	486 213,43 Euros
17 janvier 2007	États-Unis d'Amérique	16 milliards de FCFA
23 janvier 2007	Royaume des Pays Bas	6 milliards de FCFA
07 mai 2007	France	204 milliards de FCFA

L'allègement de la dette multilatérale a également été substantiel.

Institutions	Annulation en millions de dollars US	Annulation en % du PIB
BAD	229	1,4
AID	859	5,2
FMI	253	1,5
TOTAL	1341	8,1

Source : Sites web de la Présidence de la République et du FMI.

Cameroun, avec leurs disparités régionales, ainsi que les grands axes stratégiques retenus pour promouvoir une croissance économique forte, durable et équitable d'une part et, pour réduire progressivement le niveau de pauvreté d'autre part. Le DRSP comporte une matrice d'actions détaillées et une estimation des coûts des programmes qui exige une mobilisation optimale des ressources intérieures et extérieures.

L'objectif principal du DSRP était de porter la croissance d'environ 4-5% à 7-8% dans le but de réduire de façon significative la pauvreté et d'atteindre les autres OMD. La Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté que le Gouvernement avait mise en place était centrée sur sept grands axes stratégiques à savoir : (i) la promotion d'un cadre macro-économique stable ; (ii) le renforcement de la croissance par la diversification de l'économie ; (iii) la dynamisation du secteur privé comme moteur de la croissance et comme partenaire dans l'offre des services sociaux ; (iv) le développement des infrastructures de base, des ressources naturelles et la protection de l'environnement ; (v) l'accélération de l'intégration régionale dans le cadre de la CEMAC ; (vi) le renforcement des ressources humaines, du secteur social et l'insertion des groupes défavorisés dans le circuit économique ; (vii) l'amélioration du cadre institutionnel, de la gestion administrative et de la gouvernance.

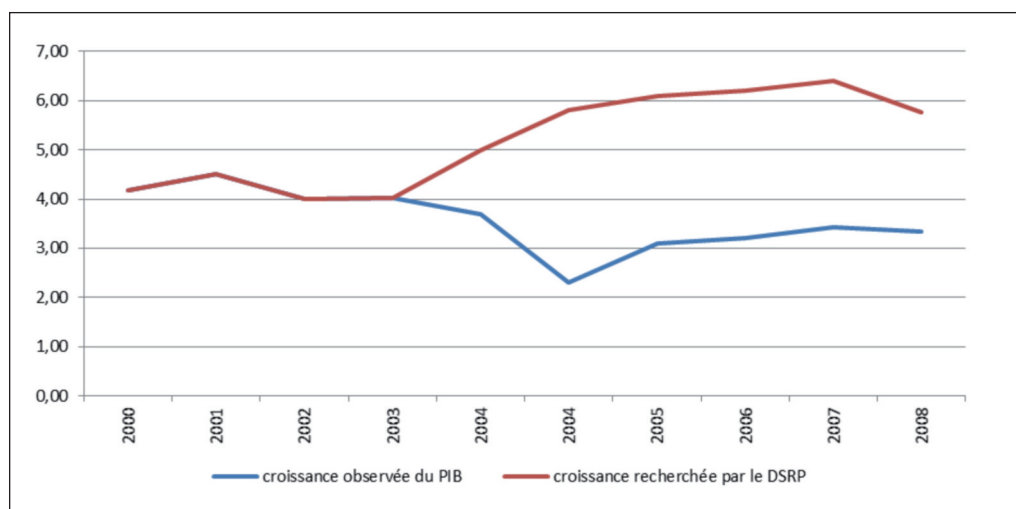
La mise en œuvre du DSRP a conduit à des résultats mitigés. En effet, la croissance du Cameroun a été relativement faible par rapport aux prévisions (cf. graphique 3.4). Avant la finalisation du DSRP en 2003, la croissance moyenne fluctuait entre 4% et 4,5% par an. Après la finalisation du DSRP, la croissance qui devait être portée à 6% pour la période 2003-2007 et à 7-8% à moyen terme, condition nécessaire mais pas suffisante pour atteindre les OMD, a été très en deçà des attentes, se situant dans une fourchette de 2% à 3,5% l'an, soit une moyenne de 3,16% entre 2004 et 2007. En moyenne, le Cameroun a manqué 2,6 points de croissance annuelle pendant ces quatre années si l'on s'en tient aux projections du taux de croissance nécessaire pour l'atteinte des OMD telles que présentées dans le DSRP.

Du point de vue des populations, les efforts déployés pendant la période de mise en œuvre du DSRP ont amélioré leur accès aux services sociaux de base. Toutefois, il existe encore de nombreux facteurs qui empêchent une ré-

duction significative de la pauvreté, entre autres : (i) l'enclavement des populations en termes d'électricité, de routes et de TIC ; (ii) l'accès à l'eau potable ; (iii) l'accès aux intrants agricoles, à la terre cultivable et aux pâturages ; (iv) le désengagement quasi-total de l'État du monde rural ;

(v) l'insuffisance d'enseignants à tous les niveaux d'enseignement et leur déploiement déséquilibré ; (vi) l'accès aux médicaments et aux plateaux techniques dans les hôpitaux ; (vii) la gestion centralisée des marchés publics ; et (viii) l'insécurité grandissante et généralisée (DSCE, 2009).

Graphique 3.5 : Taux de croissance observé et taux de croissance prévu dans le DSRP.



Source : INS, DSRP.

3.3.2.2 Economie tirée par le secteur tertiaire

Sur le plan macroéconomique et s'agissant notamment de la contribution sectorielle à la croissance, seul le

secteur tertiaire contribue significativement, par rapport à la période d'avant DSRP. Les autres secteurs ont une contribution marginale, mettant en exergue le fait que la croissance n'a pas été inclusive (voir tableau 3.6).

Tableau 3.7 : Contribution des secteurs économiques à la croissance.

	1996-2001	2001-2007
Secteur primaire	1,00	0,69
Secteur secondaire	1,29	0,16
Secteur tertiaire	1,70	2,14
PIB	4,51	3,61

Source : MINEPAT.

La faible contribution du secteur primaire pourrait s'expliquer par la faible qualité et l'insuffisance des infrastructures rurales, les contraintes liées au fi-

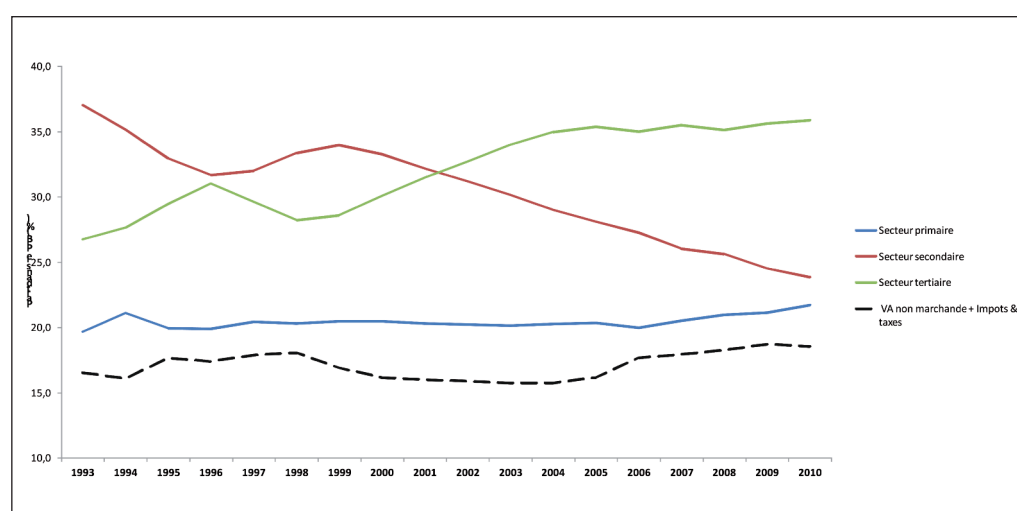
nancement de la production mais également par l'enclavement des zones de production par rapport aux centres de consommation. Le secteur

secondaire quant à lui souffrirait du tarissement de certains puits pétroliers, de la qualité de l'environnement des affaires, de la saturation de l'offre énergétique et de la faible compétitivité des agro-industries. Le secteur tertiaire continuerait sa progression grâce notamment à la croissance de la téléphonie et le secteur des transports.

Cette situation a conduit, sur la période de 2001-2007, à la baisse de la croissance du PIB dont la structure a

considérable évoluée depuis 1993. Le secteur secondaire créait le plus de richesse jusqu'en 2001 avec une part se situant entre 30% et 35%. Après cette date, le secteur tertiaire a pris le dessus alors que la contribution du secteur secondaire continue de s'effriter. En 2008, le secteur tertiaire, dominé par le commerce représente près de 35% du PIB tandis que la part du secteur secondaire est de 23%. Le secteur primaire, quant à lui, a gardé une part quasi constante autour de 20% depuis 1993.

Graphique 3.8 : Évolution de la structure du PIB entre 1993 et 2010.



Source : INS, Comptes nationaux (1993-2010).

3.3.2.3 Augmentation de la pauvreté en milieu rural

En ce qui concerne les groupes socio-économiques, la croissance n'a pas bénéficié aux exploitants agricoles dont le taux de pauvreté a augmenté entre 2001 et 2007. Etant donné que ce groupe socio-économique représente près de 30% de la population totale du Cameroun, on aboutit à la conclusion que la croissance a, entre

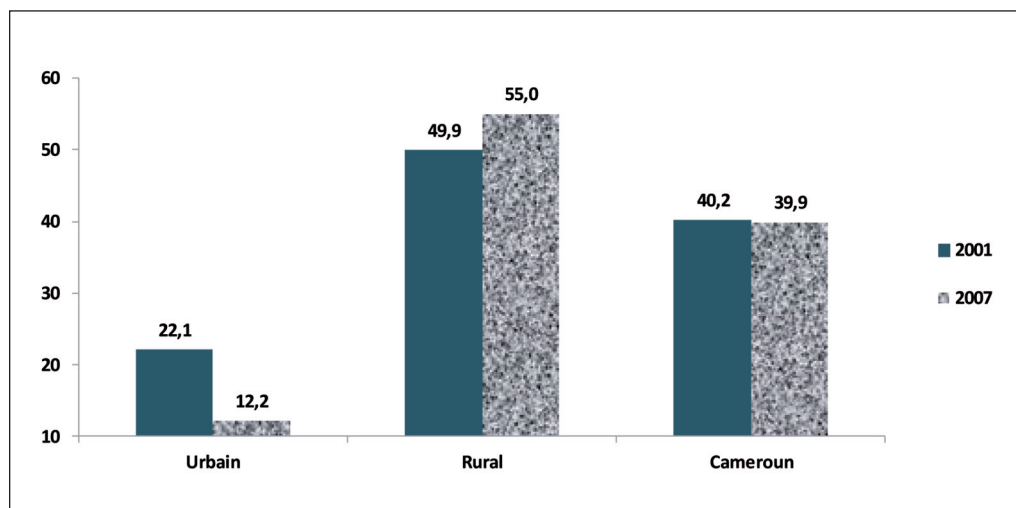
2001 et 2007, exclu une partie importante de la population. C'est pourquoi, au niveau national, les études empiriques soulignent que la croissance a été faiblement pro-pauvre au cours de cette période.

En ce qui concerne le milieu de résidence, la pauvreté a nettement reculé de près de 10 points notamment dans les villes de Douala et Yaoundé. Par contre en milieu rural, elle a augmenté

de 5 points. Ainsi, au Cameroun la croissance économique ne semble pas bénéficier aux populations rurales. (voir Graphique 3.6). On assiste en

fait à une ruralisation de la pauvreté, avec une augmentation de celle-ci dans 4 régions sur 10 (Nord, Extrême-Nord, Est et Adamaoua)¹⁹.

Graphique 3.6: Évolution de la pauvreté entre 2001 et 2007 selon le milieu de résidence.



Source : INS (ECAM 2, 2001 ; ECAM 3, 2007).

3.3.2.4 Amélioration de la condition des femmes

S'agissant de l'évolution du taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage, les résultats des enquêtes ECAM soulignent que la croissance n'a pas bénéficié aux ménages dirigés par les hommes où le taux de pauvreté s'est accru entre 2001 et 2007. Ces derniers

ont vu leur taux de pauvreté se dégrader d'un point, passant de près de 40,6% en 2001 à 41,6% en 2007.

Par contre, chez les ménages dont les femmes sont chefs, le taux de pauvreté a significativement baissé. Sur la même période, ce taux est passé de 38,7% en 2001 à 33,4% en 2007, soit une baisse de 5,3 points.

Tableau 3.4 : Évolution de la pauvreté entre 2001 et 2007 selon le sexe du chef de ménage.

Sexe du chef de ménage	2001	2007
Masculin	40,6	41,6
Féminin	38,7	33,4
Ensemble	40,2	39,9

Source: ECAM II (2001), ECAM III (2007).

La forte baisse du niveau de pauvreté chez les ménages dirigés par les femmes peut en partie s'expliquer par l'amélioration de la participation au développement. En effet, l'Indice de

Participation des Femmes au développement (IPF)²⁰ qui met en exergue la place des femmes dans l'activité économique, le milieu professionnelle et la vie politique, a

¹⁹Statistiques de l'INS sur les « Tendances, profil et déterminants de la pauvreté au Cameroun en 2007 »

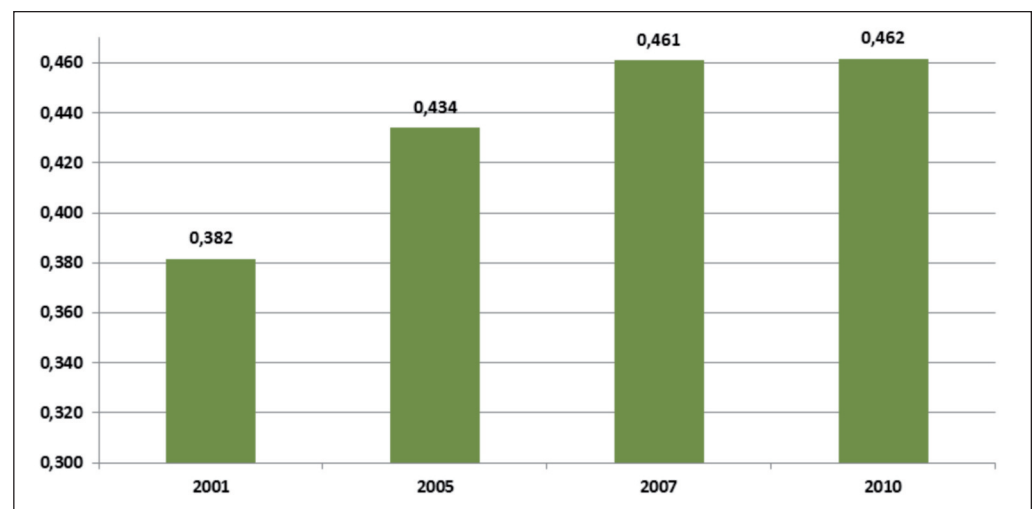
²⁰Cf. annexe 3 pour détails méthodologiques.

significativement progressé. Il est passé de 0,382 en 2001 à 0,434 en 2005 et il a atteint 0,461 en 2007 (cf. graphique 3.7). Toutefois, cet indicateur qui exprime la parité totale entre les hommes et les femmes dans les revenus et l'exercice des responsabilités politiques reste très inférieur à 1. Le Cameroun devrait faire des efforts pour opérationnaliser la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) adoptée en 1994, afin d'améliorer la participation de la

femme au développement.

Les efforts pour assurer une croissance économique plus inclusive devraient, au-delà de l'amélioration de la situation de la femme, s'étendre à l'intégration des jeunes comme élément transversal dans la chaîne de prise de décisions, Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi/évaluation (PPBS) et, dans le cadre du Partenariat Public Privé, au moyen du renforcement de leurs capacités de participation à l'activité économique.

Graphique 3.7 : Évolution de l'indice de participation des femmes (2001-2010).



Source : INS (ECAM 2 (2001), EESI 1(2005), ECAM 3 (2007), EESI 2 (2010)) et calculs des Auteurs.

3.3.2.5 Amélioration de l'accès aux commodités de base : baisse de la pauvreté multidimensionnelle non monétaire.

Une analyse spatiale de la pauvreté, suivant une approche multidimensionnelle non monétaire révèle que l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle a fortement baissé entre 2001 et 2007 ; passant de 53% à

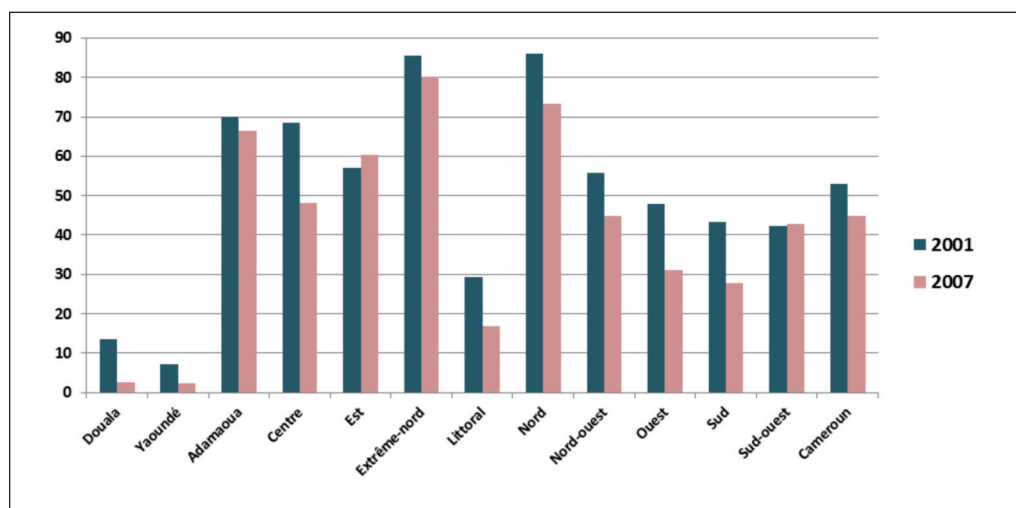
44,7%. Cette baisse a été observée dans presque toutes les régions du pays à l'exception de l'Est. L'analyse prend en compte trois dimensions du bien-être à savoir : l'éducation (le niveau d'instruction moyen de l'ensemble des membres du ménage et le taux de scolarisation des 6-14ans) ; la santé (la prévalence du paludisme, des maladies diarrhéiques et respiratoires) ; et, les

conditions de vie (accès à l'électricité, accès à l'eau potable, type de toilettes, qualité des matériaux du logement et possession des biens durables).

Ce progrès est attribuable à l'amélioration des conditions de vie. En effet, les ménages ont un meilleur accès à l'eau potable (42% en 2001 contre 49% en 2007), à l'électricité (46,8% contre 48,2%) et la possession du téléphone mobile connaît une véritable explosion (7,6% en 2001 des ménages à près de 45% en 2007). Les conditions de l'habitat (mur, toit, sol) se sont aussi améliorées ainsi que le niveau d'éducation avec le taux d'alphabétisation qui est passé de 68% à 71%.

Ce tableau optimisme devrait toutefois être relativisé si l'on tient compte de la qualité des services. Les délestages d'électricité et les pénuries d'eau sont devenus réguliers dans les grandes métropoles. En outre, les abonnées de la téléphonie mobile connaissent de nombreux désagréments et le niveau scolaire est en baisse. Au regard de ces constats, il semblerait que l'amélioration de l'accès aux services de base se soit fait au détriment de la qualité. Pourtant, pour réduire durablement la pauvreté dans son aspect multidimensionnel, les actions envisagées ne doivent pas se limiter à l'accroissement de l'offre mais ils doivent aussi inclure la qualité des services qui sont offerts aux populations.

Graphique 3.8 : Évolution de l'incidence de la pauvreté multidirectionnelle entre 2001 et 2007



Source : Données ECAM2(2001), ECAM3(2007), calculs des Auteurs.

S'agissant des facteurs déterminants de la pauvreté, l'enquête ECAM 3 a identifié la taille du ménage, le niveau d'instruction, le groupe socioéconomique

et l'accès aux actifs de production. Ainsi, la création d'emplois, le désenclavement, l'accès à l'instruction et à l'information, la stabilité des prix des

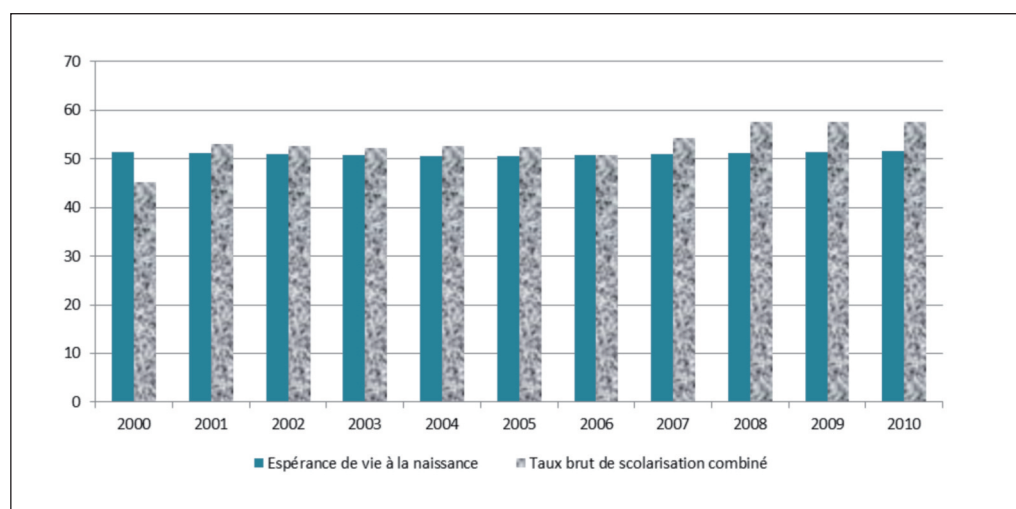
denrées alimentaires, l'accès aux soins médicaux, l'accès à l'eau potable et au crédit.

3.3.2.6 Evolution timide du capital humain.

Sur le plan spécifique du développement humain, c'est à partir de 2007

que les effets de la politique du Gouvernement camerounais, qui consistait à accorder une place particulière à la construction du capital humain, commencent à être perceptibles. On observe une évolution timide de l'espérance de vie à la naissance et du taux brut de scolarisation.

Graphique 3.9 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance [années] et du TBSC (%) [2000-2010].



Source : Données du PNUD (Hybrid HDI Data).

Malgré la mise en œuvre du DSRP, les conditions de vies des populations demeurent préoccupantes traduisant le fait que le changement structurel tant attendu ne s'est pas encore opéré, notamment en termes de base productive, de compétitivité et de la maîtrise des coûts des facteurs de production. C'est certainement la persistance de ces problèmes structurels qui va motiver l'élaboration du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) avec des orientations fortes en ce qui concerne la création des richesses.

3.3.3. L'ère du DSCE : depuis 2010

Conscient des difficultés observées dans la mise en œuvre du DSRP, le Gouvernement a préparé un Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) en 2009. Le DSCE est lui-même la première phase (pour une période de 10 ans) de la mise en œuvre de la Vision 2035 dont le Cameroun s'est doté un an plus tôt. La Vision du Cameroun se formule comme suit : « Le Cameroun : un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». La Vision intègre quatre objectifs généraux à savoir : (i)

réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ; (ii) devenir un pays à revenu intermédiaire ; (iii) atteindre le stade de Nouveau Pays Industrialisé et (iv) renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique. Le DSCE est centré sur trois stratégies : la stratégie de la croissance, la stratégie de l'emploi, la gouvernance et la gestion stratégique de l'État.

La stratégie de la croissance met en exergue le développement des infrastructures, la modernisation de l'appareil de production, le développement humain, l'intégration régionale et le développement des échanges commerciaux ainsi que le financement de l'économie.

La stratégie de l'emploi vise l'accroissement de l'offre des emplois, la mise en adéquation de l'offre d'emplois ainsi que l'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi. Enfin, la gouvernance, l'état de droit et la gestion stratégique de l'État sont les principaux éléments de l'axe concernant la gouvernance et la gestion stratégique de l'État.

Depuis 2008, le Cameroun subit les effets de la crise financière et économique mondiale qui a ébranlé les cours de ses principaux produits d'exportation. On observe une détérioration de la balance commerciale, la morosité de l'environnement économique international, et l'aggravation des difficultés budgétaires du pays. Confronté à la crise alimentaire

Encadré 3.5 : La Stratégie de croissance du DSCE

À travers la stratégie de la croissance, le Gouvernement vise le développement des infrastructures, la modernisation de l'appareil productif, l'intégration régionale, la diversification des échanges commerciaux et le financement de l'économie.

1- Développement des infrastructures

Le Gouvernement entend investir massivement dans les infrastructures au cours de la période de mise en œuvre de la stratégie afin d'améliorer la compétitivité de l'économie. Ces investissements portent sur : (i) l'énergie ; (ii) les bâtiments et travaux publics ; (iii) les transports ; (iv) les technologies de l'information et de la communication, (v) les postes et services financiers postaux (vi) les infrastructures de développement urbain et de l'habitat, (vii) l'eau et l'assainissement ; (viii) la gestion domaniale.

2- Modernisation de l'appareil de production

(i) le secteur rural ; (ii) l'exploitation minière ; (iii) l'artisanat et l'économie sociale ; (iv) l'industrie et les services.

3- Développement humain

Vise à doter le Cameroun d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique à travers les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation professionnelle, de la prise en compte du genre, de l'amélioration de la protection sociale et de la solidarité nationale.

4- Intégration régionale et diversification des échanges commerciaux

Le Gouvernement vise le renforcement de l'intégration sous-régionale et régionale et la recherche des débouchés dans les marchés européens, américains ou asiatiques. L'intégration régionale, la coopération Nord-Sud, les échanges avec les pays émergents sont les principaux axes de cette sous-stratégie.

5- Financement de l'économie

Il s'agit notamment de favoriser une fiscalité à la fois d'attrait de l'épargne et d'allègement du coût de l'accès au financement, de résorber la surliquidité bancaire afin que celle-ci profite à des crédits d'investissement à moyen et long termes, d'encourager l'extension de services financiers de base ainsi que de l'amélioration de la qualité des prestations fournies par les établissements de micro finance, du renforcement de la mobilisation de l'épargne nationale, la prise en charge respectivement du Programme de convergence et de la crise de crédits/liquidités dans la stratégie d'endettement.

Source : DSCE (2009)

Encadré 3.6: Stratégie de l'emploi du DSCE

Le DSCE met en exergue la question de l'emploi à travers: (i) l'accroissement de l'offre d'emplois décents ; (ii) la mise en adéquation de la demande d'emploi ; et (iii) l'amélioration de l'efficacité du marché.

1- Accroissement de l'offre d'emplois

Il s'agit ici : (i) des emplois salariés (à travers le développement de la PME) ; (ii) des auto-emplois ciblés ; (iii) de la migration du secteur informel vers le secteur formel ; (iv) de la mise en place d'un cadre général incitatif et ; (v) de la mise en œuvre de la stratégie de promotion des approches HIMO.

2- La mise en adéquation de la demande d'emplois

Elle se fera à travers : (i) l'amélioration et la standardisation des référentiels de formation ; (ii) la diversification des modes de formation et des filières de formation en tenant compte des secteurs porteurs ; (iii) la réduction des disparités dans l'accès et ; (iv) le développement de la formation.

3- L'amélioration de l'efficacité du marché de l'emploi

Le Gouvernement vise la transparence du marché de l'emploi et une meilleure insertion professionnelle du plus grand nombre de demandeurs d'emplois.

Source : DSCE (2009).

et au déficit énergétique, le Cameroun a connu un ralentissement de son taux de croissance en 2009 et en 2010. Il enregistre des taux de 2,1% et 2,4% respectivement en 2009 et 2010, contre 3,7% en 2008. En 2011 ce taux est estimé à 4,0%, suite à la reprise enregistrée au niveau mondial ainsi que la poussée de l'investissement public et privé et de la consommation finale. L'estimation faite pour 2012 est de 4,4%, taux soutenu par une reprise de l'activité pétrolière. La prévision pour 2013 se situe à 4,6%, taux toujours inférieur au taux de 7% requis pour atteindre les OMD.

Au terme de ce chapitre, il ressort que

l'évolution de la croissance économique au Cameroun est marquée par trois grandes phases, chacune avec des politiques spécifiques. Dans la première phase, sans doute la plus prospère, la croissance a été favorisée par la découverte du pétrole et le boom qui s'en est suivi. La deuxième phase a été marquée par la crise et l'ajustement structurel. Elle représente au sens de Touna Mama « la décennie perdue » de l'économie camerounaise. C'est la phase de la décroissance économique, de la dégradation du capital humain et du développement des comportements involutifs de survie (expansion de la corruption). L'incidence est directe sur la désarticulation de tous les équilibres économiques internes et externes.

La troisième phase est celle de la reprise, consignée dans le DSRP dans le cadre de l'initiative PPTE et dans le DCSE qui est la déclinaison décennale (2010-2020) de la Vision 2035. Ces documents de stratégie, en particulier le DSCE, balisent le chemin de développement du Cameroun pour qu'en 2035 au plus tard, le pays devienne émergent. Toutefois, pour atteindre cet objectif, le Cameroun a besoin d'une dotation importante en capital humain, moteur de croissance et du développement d'une économie industrialisée. Le chapitre 4 propose des simulations de l'évolution du niveau de capital humain à partir de la stratégie nationale de développement du Cameroun.

PERSPECTIVES DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Les chapitres précédents ont mis en exergue un certain nombre de faits stylisés au sujet de la relation qui existe entre la croissance économique et le développement humain au Cameroun. Ce chapitre vise deux principaux objectifs à savoir : (i) simuler le niveau de développement humain que pourrait atteindre le Pays à l'horizon 2020 sur la base des engagements qu'il s'est fixé dans sa stratégie nationale de développement et (ii) proposer des scénarii alternatifs qui permettraient d'accroître l'impact de la croissance économique sur le développement humain et de booster la marche du Cameroun vers l'émergence à l'horizon 2035.

Les perspectives de l'économie camerounaise à l'horizon 2020 sont présentées avec une focalisation sur l'évolution et les perspectives des dépenses publiques de l'État en matière d'éducation et de santé. Un modèle économétrique permettant de simuler l'impact de la croissance économique sur le développement humain est exposé de la présentation du scénario de base relatif à la trajectoire de certains indicateurs de développe-

ment humain à l'horizon 2020. Une simulation est faite des scénarios alternatifs de l'impact d'une hausse des dépenses en faveur des secteurs de l'éducation et de la santé sur les indicateurs de développement humain.

4.1. Perspectives de l'économie camerounaise à l'horizon 2020

4.1.1. Perspectives globales

Après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2006, le Gouvernement camerounais a élaboré en 2009, un nouveau cadre de son action dans la perspective de « devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035 ». La première phase de cette Vision qui est déclinée dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) fixe les ambitions de développement à l'horizon 2020. Elle vise quatre objectifs stratégiques à savoir : (i) porter le taux de croissance économique à un rythme moyen annuel de 5,5% sur la période 2010-2020 ; (ii) ramener le sous-emploi de 75,8% à 50% avec la création de milliers d'emplois décents ; (iii) ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% à 28,7% ;

et, (iv) réaliser l'ensemble des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Le DSCE est basé sur de grands projets structurants, notamment infrastructurels, devant permettre de modifier structurellement l'économie camerounaise et poser les bases d'une croissance soutenue. Dans cette optique, on peut relever des évolutions relativement satisfaisantes dans la préparation et la réalisation de plusieurs projets structurants dans divers secteurs:

- les infrastructures portuaires et aéroportuaires (Yard pétrolier de Limbe, Rénovation de l'aéroport de Douala, Construction du port en eaux profondes de Kribi, Construction du port en eaux profondes de Limbe) ;
- les infrastructures routières et ferroviaires (Aménagement des entrées Est et Ouest de Douala, Route Bamenda-Enugu, Route Sangmélima-Djoum-Mintom-frontières avec le Congo, Deuxième pont sur le Wouri, Autoroute Yaoundé-Douala-Bafoussam, Autoroute Yaoundé-Nsimalen) ;
- les infrastructures hydrauliques et de production d'énergie (Barrage hydroélectrique de Lom Pangar, Barrage hydroélectrique de Memve'élé, barrage de Mekin, Centrale à gaz de Kribi, Centrale de Birni, Barrage de Lagdo, Pro-

gramme d'extension et d'adduction d'eau dans les grandes villes) ;

- les mines (exploitation du fer de Mbalam, exploitation du diamant de Mobilon, exploitation du cobalt et du nickel de Lomié, exploitation de la bauxite à Minimartap) ;
- l'industrie et services (Usine de production d'engrais chimique, Cimenterie de Mintom, Cimenterie de Limbé, Extension d'ALUCAM, Extension de la SONARA, Technopole économique et industriel d'Edéa, Unité de liquéfaction du gaz naturel de Kribi, Construction d'une nouvelle Aluminerie à Kribi, Création d'une banque de développement agricole) ;
- l'agriculture (construction d'agropoles, Amélioration de la production du riz et du maïs à travers la mécanisation agricole) ;
- les constructions urbaines (10 000 logements sociaux dans les grandes villes, Projet Sawa Beach) ;
- la formation et le développement du capital humain (construction de trois centres de formation professionnelle d'excellence à Douala, Kribi et Sangmélima).

La réalisation des grands projets, couplée à la stratégie de gouvernance et de gestion stratégique de l'État, augure des lendemains meilleurs pour l'économie camerounaise. Le DSCE prévoit que le taux de croissance du PIB devrait se maintenir autour de

6,1% sur la période 2013-2015 et entre 2016-2020, il baissera légèrement pour s'établir à 5,9%. Dans la même perspective, on devrait assister à une hausse du revenu par habitant de l'ordre de 3,1% et 2,9% respectivement sur les périodes 2013-2015 et 2016-2020. Ceci devrait se traduire par une amélioration des conditions de vie des populations en faisant baisser la pauvreté à 28,7%.

Cependant, le taux d'investissement quoiqu'ayant une tendance à la hausse, ne sera que de 22% en 2020, restant ainsi en dessous du seuil de 25%, indispensable pour le décollage économique. A cet égard en général, une approche stratégique volontariste est nécessaire de la part de l'Etat pour remplir les conditions nécessaires pour l'émergence (Chine, Brésil, Corée du Sud).

Tableau 4.1 : Quelques indicateurs macroéconomiques à l'horizon 2020.

	2010	2011	2012	2013-2015	2016-2020
Croissance du PIB réel	3,3	4,2	4,7	6,1	5,9
PIB pétrolier	-12,1	-7,3	16,2	2,8	0,3
PIB non pétrolier	3,7	4,7	4,3	6,2	6,2
Croissance du PIB réel par habitant	0,2	1,9	2,4	3,1	2,9
Croissance du PIB réel hors pétrole par habitant	0,9	1,5	2,2	3,2	3,2
Le ratio des recettes non pétrolières sur le PIB	12,6	12,5	12,5	12,4	12,8
Taux d'investissement	18,6	19,0	19,3	19,7	22,0
Taux de croissance des investissements publics	2,4	2,4	2,4	2,4	2,2
Solde primaire hors pétrole (% du PIB)	-4,6	-4,8	-4,9	-5,0	-3,7

Source : DSCE, p.113 et Comptes nationaux (INS, 2011).

4.1.2. Perspectives sectorielles

Durant les huit prochaines années, la croissance restera portée par le secteur tertiaire qui connaîtra une évolution au rythme annuel moyen de 6,5%, essentiellement tirée par le commerce, les services de restauration et d'hôtellerie. L'essor de ce dernier sera porté par le développement du tourisme avec la poursuite des travaux d'aménagement des sites touristiques (la falaise de Ngaoundéré, les chutes d'Ekoum Nkam, les gorges de Kola, etc.).

Le secteur secondaire connaît un bond remarquable depuis le début de la mise

en œuvre du DSCE. Il devrait continuer sur la même tendance avec un taux moyen de progression de 5,5% par an. A partir de 2013, ce secteur sera principalement tiré par le sous-secteur Électricité, gaz et eau avec un taux de croissance qui passera de 4% en 2012 à plus de 15% en 2015 grâce à la mise en œuvre des grands projets, qui, pour la plupart, sont infrastructurels. Cependant, ce secteur qui est très hautement capitalistique crée très peu d'emplois.

Les perspectives en ce qui concerne le secteur primaire indiquent qu'il évoluera avec une croissance moyenne

annuelle de 5%, tirée par l'agriculture industrielle et l'exportation à la faveur des nombreuses réformes qui sont mises en œuvre pour éliminer les goulots d'étranglement auxquels le secteur agropastoral, dans son ensemble, est confronté. La nouvelle orientation du Gouvernement camerounais dans ce secteur est une agriculture de seconde génération. Il s'agit notamment de : (i) mettre en place une unité nationale de production d'engrais ; (ii) réhabiliter les fermes semencières ; (iii) préparer la réforme foncière ; (iv) renforcer les capacités des acteurs des filières porteuses de croissance ; et, (v)

renforcer le dispositif de financement des activités agropastorales par l'ouverture de la banque agricole et la banque des PME/PMI.

Les réformes en faveur du secteur agropastoral sont d'autant plus importantes que celui-ci concentre plus de la moitié des travailleurs (53%) et est le plus touché par la pauvreté, avec une incidence de 59,9% chez les individus dont le chef de ménage exerce dans ce secteur (INS, 2007). De plus, 86% des producteurs agricoles utilisent encore les machettes et les houes traditionnelles comme principaux outils d'activité.

Tableau 4.2 : Évolution sectorielle du PIB (en %) à l'horizon 2020.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013-2015	2016-2020
Secteur primaire	5,3	3,0	4,2	4,8	5,1	5,2	4,9
Agriculture des produits vivriers	6,6	4,7	4,8	5,1	5,4	5,8	5,2
Agriculture industrielle et d'exportation	1,8	2,6	3,6	4,5	4,6	4,6	4,6
Élevage, chasse	2,7	3,8	4,1	4,1	4,4	4,5	5,4
Pêche	2,7	2,5	2,5	2,5	3,0	3,0	3,0
Sylviculture et exploitation forestière	3,8	-10,0	0,0	5,0	4,5	2,8	2,0
Secteur secondaire	0,6	0,6	1,0	5,6	5,5	5,3	5,8
Industries extractives	-1,8	-9,8	-10,0	12,5	9,4	3,3	1,0
Dont : Hydrocarbures	-1,8	-10,2	-10,4	13,0	9,8	2,8	0,3
Industries Agro-alimentaires	2,1	2,9	2,5	2,8	3,2	4,0	5,0
Autres Industries manufacturières	2,8	2,4	3,8	4,1	4,7	5,8	6,8
Électricité, gaz et eau	5,6	2,0	3,0	3,5	4,0	14,5	16,7
Bâtiments et Travaux Publics (BTP)	-8,2	11,3	6,5	7,5	7,6	7,8	8,0
Secteur tertiaire	2,6	3,1	3,8	4,4	5,4	6,9	6,5
Commerce, restaurants et hôtels	0,8	2,9	3,7	3,8	5,2	7,2	7,3
Transports, entrepôts, communications	8,6	3,3	4,9	5,7	6,4	6,5	6,4
Banques et organismes financiers	7,2	5,9	4,7	4,0	5,3	7,6	6,8
Autres services marchands	-1,7	3,1	3,8	5,8	6,8	8,3	6,8
SIFIM (serv. d'intermé. indirect. mesurés)	6,3	5,6	4,6	6,0	6,9	8,3	6,8
Services non marchands des APU	4,2	2,8	2,4	3,2	3,6	5,2	3,9
Autres services non marchands	4,3	4,2	4,7	5,2	4,6	4,8	4,8
PIB aux coûts des facteurs	2,6	2,4	3,1	4,8	5,3	6,1	5,9
PIB	2,9	2,4	3,1	4,2	4,7	6,1	5,9

Source : DSCE, p.114 et Comptes nationaux INS 2011.

4.2. Évolution et perspectives des dépenses publiques en capital humain

On observe un certain engagement du gouvernement camerounais en matière de dépenses en capital humain, avec quelques progrès réalisés depuis 2010 pour les secteurs de l'éducation ou de la santé et des perspectives à l'horizon 2020.

4.2.1. Les dépenses publiques d'éducation

Les dépenses publiques d'éducation qui sont considérées ici, sont celles de l'éducation de base, du secondaire et du supérieur. Elles ne prennent pas en compte les dépenses relatives aux formations professionnelles spécifiques et à la recherche scientifique. L'analyse de ces dépenses révèle qu'elles ont significativement augmenté entre 2000 et 2011 en passant de 141,7 à 356,5 milliards. Les plus fortes hausses ont été observées en 2000, 2007 et 2009 où l'enveloppe budgétaire du secteur a augmenté respectivement de 22%, 47% et 31%.

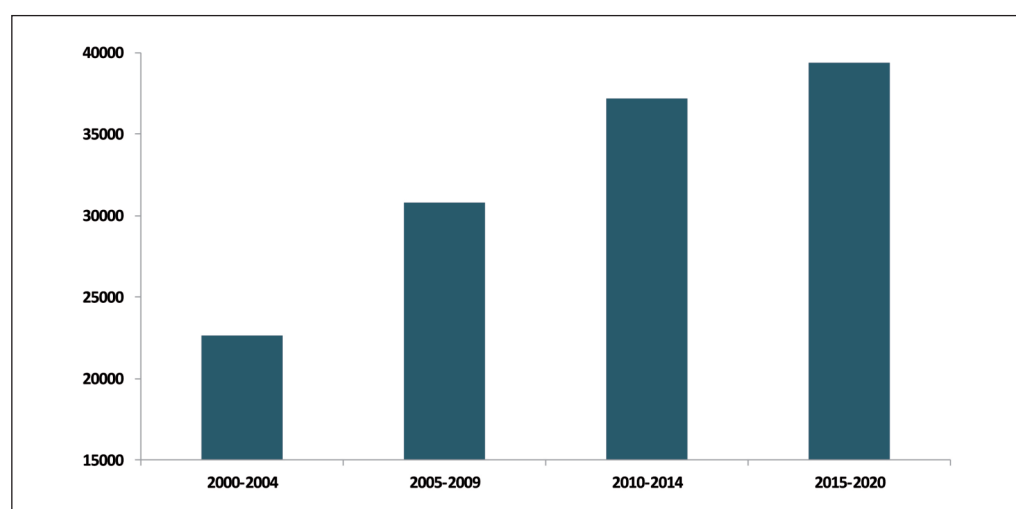
Cependant, une manière plus forte d'examiner les dépenses publiques d'éducation consiste à les rapporter à la population que ces ressources sont supposées servir. La population considérée ici est celle des personnes âgées de 6 à 24 ans, la tranche d'âge prise en compte dans le calcul du taux global de scolarisation combiné. La dépense moyenne d'éducation par personne de

6-24 ans peut être interprétée comme un indicateur mesurant la capacité du gouvernement à offrir des services éducatifs à sa jeunesse. En termes d'évolution, sur la période 2005-2009, cet indicateur est passé de 23400 FCFA en moyenne sur la période 2000-2004 à 35300 FCFA, soit une hausse de plus de 50%.

Mais, cette augmentation des dépenses d'éducation ne s'accompagne pas nécessairement d'une bonne qualité des prestations. En effet, selon la deuxième enquête sur le suivi des dépenses publiques réalisées par l'INS en 2010, les ménages bénéficiaires des services publics d'éducation sont globalement très insatisfaits. Seulement 15% d'entre eux se déclarent satisfaits, tandis que 37% ont une appréciation mitigée et 48% sont insatisfaits de la prestation des services.

En termes de perspectives, la hausse continue des dépenses d'éducation devrait se poursuivre. Entre 2010 et 2014, elles passeront de 375 à 470 milliards de FCFA, ce qui portera la dépense moyenne par individus de 6-24 ans à 48 500 FCFA en terme nominal, soit 37 200 FCFA à prix constant de l'année 2000. Au cours de la période 2015-2020, l'augmentation des recettes de l'État, conjuguée avec les conséquences de la transition démographique, va permettre de porter la moyenne des dépenses par jeune à plus de 39 400 FCFA en terme réel.

Graphique 4.1 : Évolution et perspectives des dépenses moyennes d'éducation par individus de 6-24 ans (prix constants de l'année 2000).



Source : Lois de Finances 2000-2012, CBMT central et DSCE, calculs des Auteurs.

La part des dépenses d'éducation dans le budget devrait se stabiliser autour de 15%, taux très en deçà des 20% fixés par le cadre indicatif de l'initiative accélérée pour l'achèvement universel de l'enseignement primaire. Pour atteindre ce niveau à l'horizon 2020, le budget du secteur de l'éducation devrait connaître une progression annuelle moyenne de 9,1% dès 2014, ce qui est très supérieur au rythme de progression actuellement projeté de 4,2%.

4.2.2. Les dépenses publiques de la santé

Depuis l'an 2000, le budget alloué par l'État au secteur de la santé a globalement une tendance à la hausse. En effet, d'après les données budgétaires obtenues à partir des lois des finances, l'enveloppe budgétaire du Ministère en charge de la santé publique en terme d'exécution est passée de 30,7 milliards de F CFA en 2000 à 107 milliards de F CFA en 2010, ce qui a

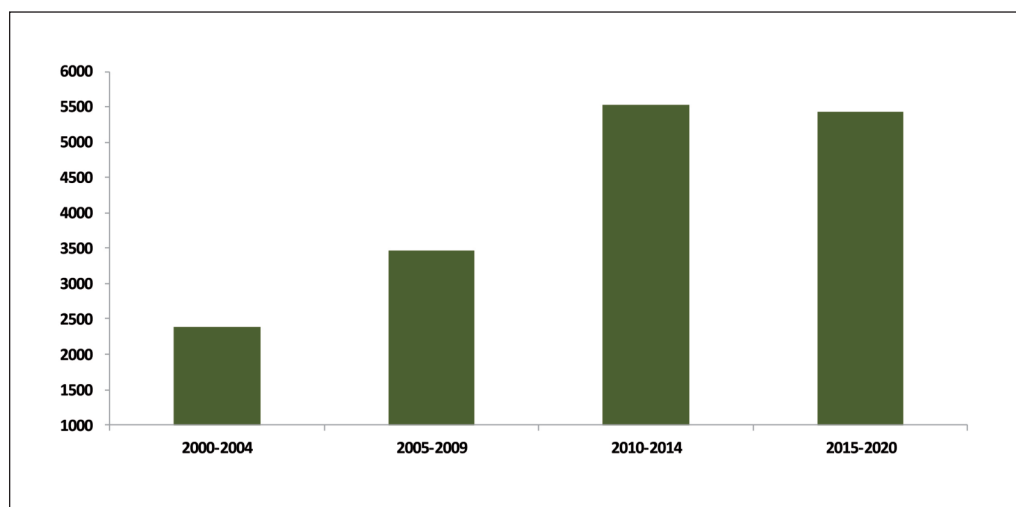
porté la dépense publique de santé par habitant de 2000 FCFA à 4500 FCFA aux prix constant de l'année 2000. Sur la même période, la part du budget consacrée à la santé est passée de 2,6% à 5,1%, grâce à la mise en œuvre de la stratégie de la réduction de la pauvreté qui accordait une place très importante aux secteurs sociaux. Le Cameroun reste toutefois loin des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), qui demande aux gouvernements d'allouer 15% de leur budget aux dépenses de santé, afin d'atteindre l'universalité d'accès aux soins de santé et constituer un capital humain solide. Cet objectif est l'un des engagements majeurs de la Déclaration d'Abuja en faveur de l'accélération des interventions visant l'accès universel aux services de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme (OUA, 2000).

S'agissant de l'aspect prospectif, les données sur le cadrage budgétaire in-

diquent que la hausse de l'enveloppe budgétaire du secteur de la santé devrait se poursuivre avec des augmentations plus fortes durant la période 2010-2014 qui est la première phase de mise en œuvre du DSCE. Pendant cette phase, la dépense publique de santé par habitant se situera à environ

5500 FCFA et dans la phase 2015-2019, elle baissera à 5400 FCFA à prix constant de l'année 2000. Par ailleurs, entre 2010 et 2020, la part du budget consacrée à la santé restera autour de 5%, ce qui diverge des orientations du DSCE qui envisage de la faire passer à 9% à l'horizon 2020.

Graphique 4.2 : Dépenses de santé par habitant sur la période 2000-2020 (prix constants de l'année 2000).



Source : Lois de finances 2000-2012, CBMT central et DSCE, calculs des Auteurs.

4.3. Le modèle de simulation de l'impact de la croissance économique sur le développement humain

Pour apprécier l'impact de la croissance économique sur le développement humain, l'option a été prise d'utiliser les modèles de type vectoriels autorégressifs. Le principal avantage de ces modèles est qu'ils autorisent l'intervention des variables explicatives avec un décalage temporel, ce qui peut permettre dans le cas présent de capter l'idée que le revenu et les dépenses sociales pourraient affecter les indicateurs de développement humain avec un certain retard. En effet, l'amélioration de ces indicateurs s'inscrit dans

un processus cumulatif de moyen et long termes, bien qu'il soit difficile de fixer à priori le temps nécessaire à l'observation des effets des dépenses et du PIB sur les indicateurs sociaux (Keho, 2008).

Les indicateurs de développement humain qui ont été retenus sont : l'indice de développement humain, le taux brut de scolarisation combiné et l'espérance de vie à la naissance. Il est question de simuler leur évolution en fonction des profils de croissance et de dépenses publiques de santé et des dépenses d'éducation telles que définies dans le DSCE.

Encadré 4.1 : Le modèle de simulation

Les équations sont de la forme :



Les variables du modèle sont :

IDH est l'Indice de Développement Humain calculé suivant la nouvelle formule du PNUD. Il s'agit d'une moyenne géométrique de l'indicateur de niveau de vie, de l'indicateur d'éducation et de l'indicateur de santé ;

PIBT est le logarithme du PIB réel par tête, l'introduction de cette variable sous forme de différence première, permet de modéliser le taux de croissance du PIB réel par tête, qui est égal au taux de croissance du PIB moins le taux de croissance démographique.

TBS est le Taux But de Scolarisation combiné. Il est obtenu en rapportant l'ensemble de la population effectivement scolarisée pour tous niveaux confondus à la population de la tranche d'âge 6-24 ans. Il couvre tous les niveaux d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur).

ESPER est l'espérance de vie à la naissance, le nombre d'années qu'un nouveau-né vivrait en bonne santé dans les conditions actuelles.

DEPSANT représente le logarithme des dépenses publiques par tête. Les dépenses publiques de santé font référence au budget du Ministère en charge de la santé. Cependant, elles n'englobent pas la totalité des dépenses de santé. En effet, une partie du budget accordé au secteur de la sécurité nationale et de la défense est affectée aux soins de santé ; de même qu'une part du budget du secteur de l'éducation est affectée aux centres de santé scolaires et universitaires. La variable DEPSANT est déflatée en utilisant le déflateur du PIB.

DEPEDU représente le logarithme des dépenses d'éducation réelle par individu scolarisable. Les dépenses d'éducation englobent les budgets de l'État du Ministère de l'Éducation de Base, du Ministère des Enseignements Secondaire et du Ministère de l'Enseignement Supérieur. La tranche d'âge considérée est celle des 6-24 ans. Tout comme la variable DEPSANT, DEPEDU a été déflatée en utilisant le déflateur du PIB.

Les données utilisées²¹ s'étendent sur la période 1982-2010, soit 29 années. Les indicateurs de développement humain ont été obtenus du PNUD. Les informations sur le PIB proviennent du World Development Indicators 2011 de la Banque Mondiale ; celles relatives à la population proviennent Bureau Central des Recensements et Études de Population (BUCREP). Les données sur les dépenses publiques d'éducation ont été reconstituées à partir des lois de finances ; il ne s'agit pas des dotations initiales des départements ministériels concernés, mais des dépenses qui ont effectivement été exécutées conformément aux lois et règlements.

Dans l'estimation des équations du modèle, les moindres carrés ordinaires (MCO) ne se sont pas avérés convergents du fait des auto corrélations qui ont été observées entre les résidus. C'est pourquoi, les régressions ont finalement été réalisées par la méthode des Moindres Carrés Quasi-Généralisés (MCQG), basés sur la procédure de Prais-Watson²² qui permet de résoudre le problème inhérent à l'auto corrélation des résidus et d'obtenir des paramètres convergents.

²¹ Le recours aux multiples sources de données est dû à la difficulté d'obtenir toutes les variables et des séries longues à partir d'une même source.

²² Dans le cas particulier où les perturbations suivent un AR(1) la procédure de Prais-Watson permet d'obtenir un estimateur convergent. Cette procédure consiste en quatre étapes : (i) estimation du modèle MCO de base ; (ii) calcul des résidus estimés ; (iii) estimation du paramètre d'autocorrélation et calcul des transformations des variables initiales ; (iv) estimation MCO du modèle avec les transformées des variables.

Les relations établies entre les indicateurs de développement humain et les agrégats macroéconomiques ont été utilisées pour évaluer l'impact de la stratégie de développement du Cameroun, telle que définie dans le DSCE, sur l'évolution à moyen et à long termes de l'IDH, du taux global de scolarisation combiné et de l'espérance de vie à la naissance.

4.4. Impact de la croissance économique sur les indicateurs de développement humain : le scénario de base

Les hypothèses du scénario de base s'appuient sur le DSCE et sur les données de cadrage budgétaire, en l'occurrence le Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) central dont la version actuelle effectue les prévisions des enveloppes budgétaires des différents départements ministériels jusqu'à 2015. Il est à noter que les prévisions du CBMT central sont plus fines que celles du DSCE puisqu'elles sont ajustées avec des informations plus actuelles.

Encadré 4.2 : Relation entre les indicateurs de développement humain et les agrégats macroéconomiques

Les équations suivantes établissent les relations entre les indicateurs de développement humains et les agrégats macroéconomiques (cf. annexe 6 pour détails).

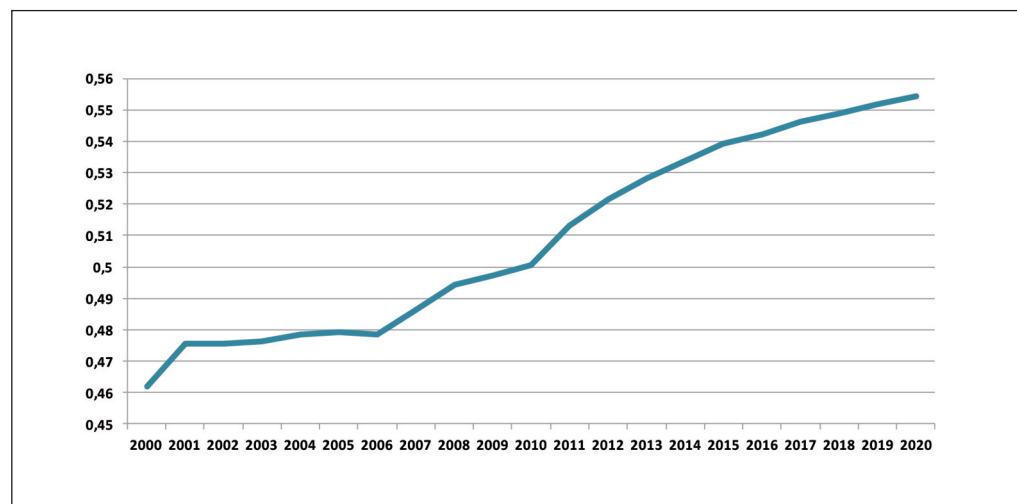
$$\begin{aligned} IDH_t &= 0,00147 + 0,8005 * IDH_{t-1} + 0,069 * (PIBT_t - PIBT_{t-1}) + 0,0089 * DEPSAN_t + 0,0033 * DEPEDU_{t-1} \\ TBS_t &= -0,1921 + 0,5618 * TBS_{t-1} + 0,0237 * (PIBT_t - PIBT_{t-1}) + 0,0278 * DEPEDU_t + 0,019 * DEPEDU_{t-1} \\ ESPER_t &= 0,3051 + 0,9143 * ESPER_{t-1} + 0,120 * (PIBT_t - PIBT_{t-1}) + 0,0027 * DEPSANT + 0,0026 * DEPSANT_{t-1} \end{aligned}$$

4.4.1. Trajectoire de l'IDH à l'horizon 2020

Les simulations sur l'évolution de l'indice de développement humain calculé suivant la nouvelle méthodologie²³ que le PNUD utilise depuis 2010, montrent que partant de la valeur de 0,501 en 2010, l'IDH progressera continuellement et en 2020, il sera autour de 0,554 soit une progression de 0,054 points en moyenne par an. A titre de comparaison, sur la période 2003-2008, période de mise en œuvre du DSRP, la progression moyenne de l'IDH avait été de 0,03 points. Les perspectives sur la progression de l'IDH indiquent que l'évolution de cet indicateur sera plus rapide entre 2010 et 2014, où il progressera en moyenne annuelle de 0,007 point contre de 0,003 point sur la période 2015-2020.

²³Voir les détails sur cette nouvelle méthodologie dans l'annexe 3.

Graphique 4.3 : Simulation de l'évolution de l'IDH.



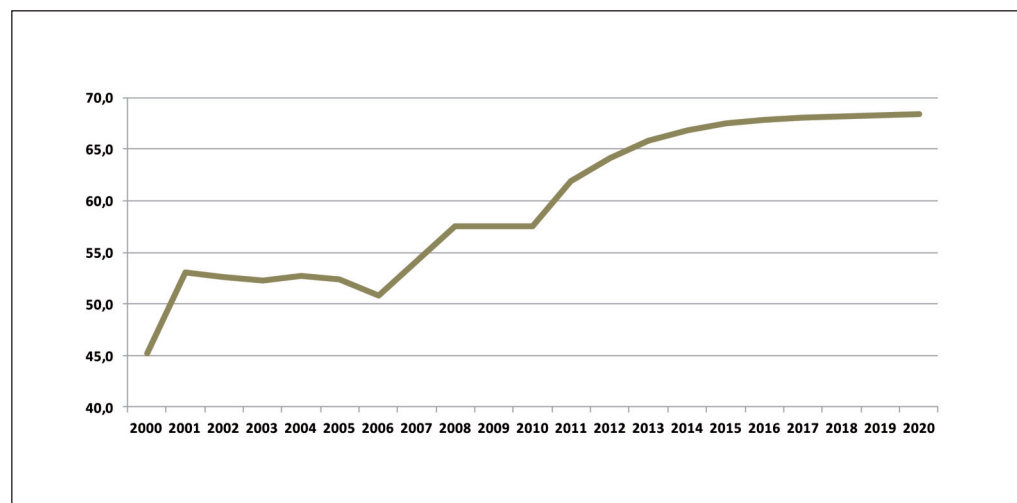
Source : Auteurs à partir des données du PNUD, du WDI et du DSCE

4.4.2.Évolution du taux brut de scolarisation combiné

Les projections effectuées indiquent que le Taux Brut de Scolarisation (TBS) combiné évoluera sensiblement en passant de 57,5% en 2010 à 68,4% en 2020 après s'être établi à 67,5% en 2015. Mais, le TBS ne capte pas l'adéquation entre le système éducatif

et la structure de l'économie. L'évolution de cet indicateur ne permet donc pas d'apprécier le niveau d'adéquation entre les enseignements dispensés et les besoins du marché du travail qui est dominé par le secteur informel qui, d'après les perspectives de la Banque Mondiale (2012), concentrera toujours jusqu'à 86% des emplois en 2020.

Graphique 4.4 : Simulation de l'évolution du TBS combiné.



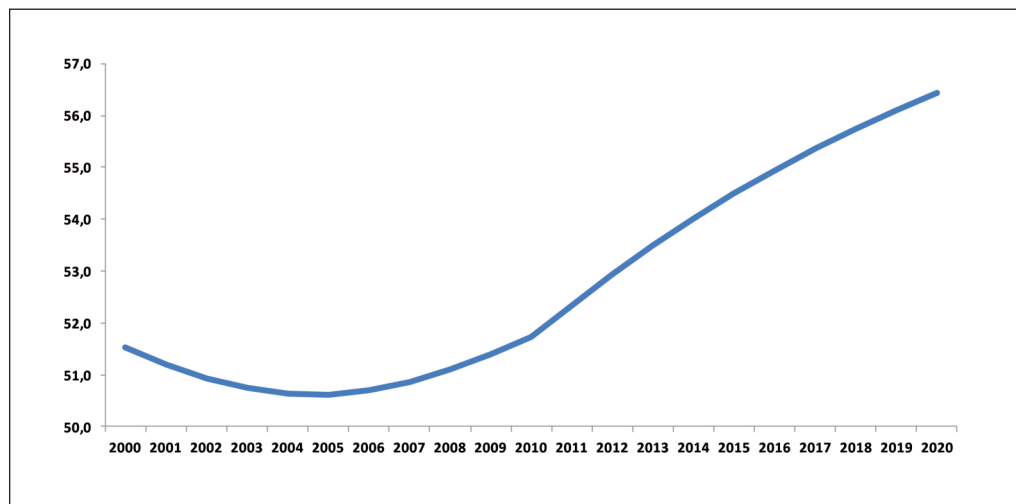
Source : Auteurs à partir des données du PNUD, du WDI et du DSCE

4.4.3. Évolution de l'espérance de vie à la naissance

L'espérance de vie à la naissance reflète les niveaux de santé, de nutrition et d'assainissement des populations. Les simulations montrent que cet indicateur devrait évoluer significativement entre 2010 et 2020 en passant de 51,7 ans à 56,3 ans soit un gain de 4,6 ans de vie sur la période. Le gain serait plus important sur la période 2010-2014 avec une moyenne annuelle de 0,456 ans, que sur la période 2015-2020 où ce gain descendrait à 0,324 ans par an. L'augmentation de l'espérance de vie, résultera certainement de la baisse

progressive de la mortalité infanto-juvénile et de la mortalité maternelle, combinée à une baisse du taux de prévalence des grandes maladies transmissibles telles que le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose. Par ailleurs, l'allègement de la dette du Cameroun consécutive à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, a permis au secteur de la santé de bénéficier de nombreuses ressources additionnelles : C2D, PPTE, et IADM. C'est ainsi qu'on observe que depuis 2007, l'espérance de vie au Cameroun est en perpétuelle progression.

Graphique 4.5 : Simulation de l'évolution de l'espérance de vie à la naissance.



Source : Auteurs à partir des données du PNUD, du WDI et du DSCE

4.5. Scénarios alternatifs

Les scénarios alternatifs visent à apprécier l'impact potentiel des mesures qui pourraient être prises par l'État pour l'amélioration du capital humain. Le premier scénario vise à faire passer les dépenses publiques d'éducation de 15% à 20%. Le second scénario simule

l'augmentation des dépenses d'éducation de 5% à 15%. Ces deux scénarios prennent en compte la Déclaration des Chefs d'États et de Gouvernements d'Abuja en 2000. Le troisième scénario, consiste à appliquer simultanément le scénario 1 et le scénario 2 et observer la modification de la trajectoire initiale de l'IDH.

Toutefois, ces simulations ont juste pour objectif de donner une idée au cas où ces mesures économiques seraient mises en œuvre. Etant donné que mobiliser davantage des ressources financières au profit d'un secteur (éducation ou santé par exemple) suppose une restructuration du budget de l'État avec une réduction de l'enveloppe budgétaire d'autres secteurs (gouvernance, infrastructures, industries et services, etc.). De ce fait, les mesures qui sont simulées devraient être analysées dans un cadre global au moment de la prise de décision.

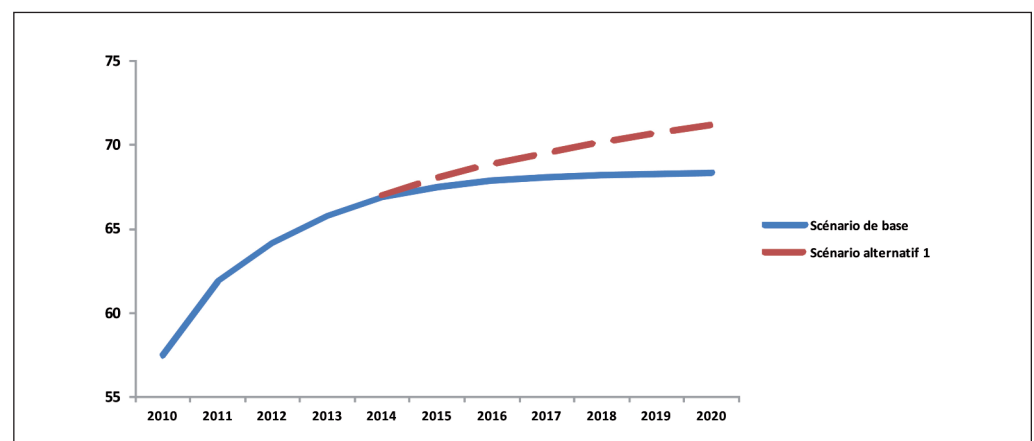
4.5.1. Scénario alternatif 1 : faire passer les dépenses publiques d'éducation à 20% du budget à l'horizon 2020

Dans ce scénario, il s'agit de voir quelle serait la trajectoire du taux brut de scolarisation combiné et de l'indice de développement humain en simulant une augmentation des dépenses de santé publique de l'ordre de 9,1% en moyenne dès 2014, de sorte qu'en 2020 elles représentent 20% du

budget de l'État. Les hypothèses de croissance économique restent inchangées.

Si ce scénario est mis en œuvre alors, il permettra au taux brut de scolarisation combiné de franchir la barre symbolique de 70% dès 2018 pour atteindre 71,2% en 2020, permettant ainsi au Cameroun d'avoir un TBS similaire à celui de la Malaisie d'aujourd'hui qui est de 70%. Cependant, pour constituer un capital humain capable de porter le pays à l'émergence, le système éducatif doit davantage se pencher sur la qualité des enseignements, notamment la valorisation de l'enseignement technique, l'accroissement et la diversification de l'offre de formation professionnelle, la création des incubateurs de métiers et la professionnalisation de l'enseignement supérieur. Le défi de l'émergence ne peut s'accommoder d'un déficit des compétences techniques pointues aussi bien dans le domaine de l'ingénierie industrielle que dans la recherche appliquée.

Graphique 4.6 : Évolution de TBS combiné avec le scénario alternatif 1.

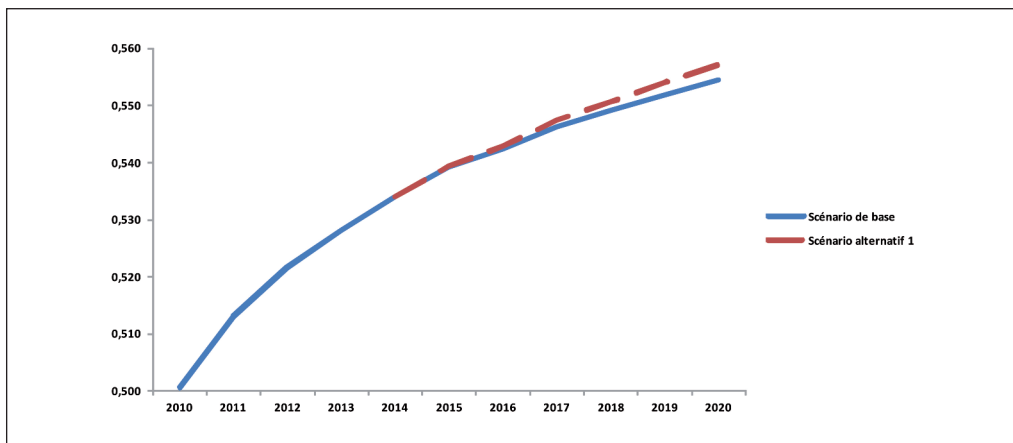


Source : Auteurs à partir des données du PNUD, du WDI et du DCSE

Le graphique ci-dessous montre l'impact de l'augmentation des dépenses d'éducation selon le scénario 1 sur la trajectoire de l'indice de développement humain. On remarque que cet indicateur va progressivement augmenter et en 2020, il s'établira à 0,557 soit 0,003 points de plus que le scénario de base.

Cette faible différence par rapport au scénario de référence s'explique par la faible sensibilité de l'IDH par rapport aux dépenses d'éducation à moyen terme, c'est certainement à long terme que les effets d'une telle mesure seront mieux perceptibles.

Graphique 4.7 : Évolution de l'IDH avec le scénario alternatif 1.



Source : Auteurs à partir des données du PNUD, du WDI et du DSCE

4.5.2. Scénario alternatif 2 : faire passer les dépenses publiques de santé à 15% du budget à l'horizon 2020

Les données historiques de l'exécution du budget et les perspectives actuelles montrent que les dépenses publiques de santé demeureront entre 5,5% et 6% de budget de l'État. Ainsi, ce scénario simule une augmentation progressive de la part de la santé dans le budget à partir de 2014 de manière à la faire passer de 15% à 20% d'ici 2020, conformément à la Déclaration d'Abuja. Ce qui implique une progression des dépenses d'éducation à un rythme moyen annuel de 21% à partir de 2014, soit trois fois plus que le rythme actuellement envisagé qui est de 6,5%.

Avec ce scénario, l'espérance de vie devrait être de 57,4 ans en 2020. A supposer que cette tendance soit maintenue, alors en 2035, la durée moyenne de vie au Cameroun se situera autour de 65 ans, une valeur très inférieure au niveau actuel des pays émergents (Maroc, 72 ans ; Tunisie, 74,5 ans ; Malaisie, 75 ans). Cette situation est révélatrice de la faible sensibilité des indicateurs de santé (taux de mortalité infantile, taux de mortalité maternelle, etc.) par rapport aux moyens qui y sont investis. Les problèmes sont à chercher au niveau de la faible adéquation entre les activités qui sont inscrites dans les budgets et les besoins réels des popu-

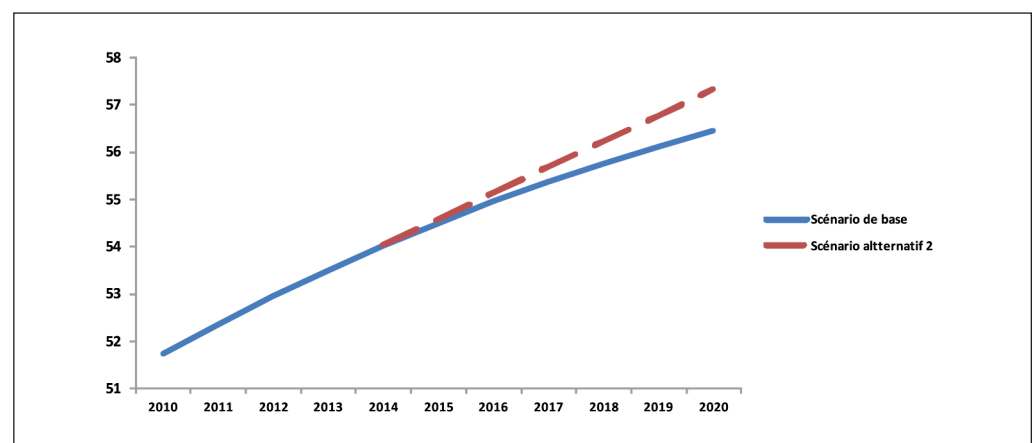
lations à la base. En effet, selon l'enquête sur le suivi des dépenses publiques de santé et d'éducation réalisée en 2010 par l'INS, la proportion des responsables des structures de santé ayant participé à la préparation de leur budget reste relativement faible. L'opinion des responsables des structures de santé sur cette participation est de moins en moins favorable quand on part des structures proches du centre de décision vers les structures périphériques. Un responsable de délégation régionale sur trois a déclaré n'avoir pas participé à la préparation de son budget. Concernant les formations sanitaires, les gestionnaires des centres médicaux d'arrondissement (CMA) et des centres de santé intégrés (CSI) sont les moins associés à la préparation de leur budget (26% et 31% respectivement).

La même enquête révèle qu'il y a une certaine opacité sur les subventions qui sont allouées par le Ministère de la santé publique aux formations sanitaires privées. La clé de répartition de

ces subventions obéit à des critères qui ne sont pas connus de tous les gestionnaires/fondateurs de formations sanitaires (seulement 42% d'entre eux les connaissent). De plus, les subventions reçues qui devraient en principe aider à supporter les charges du personnel notamment les salaires et les primes, sont plutôt utilisées par les bénéficiaires pour l'acquisition des équipements et le fonctionnement du service.

Par ailleurs, l'approche sectorielle (Sector Wide Approach (SWAp)), instrument d'optimisation des ressources qui a été identifiée pour la mise en œuvre de la Stratégie Sectorielle de la Santé dans le cadre de la Déclaration de Paris, ne joue pas encore pleinement son rôle de coordination des actions du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans le domaine de la santé. C'est ainsi que certains districts de santé bénéficient de plusieurs projets alors que d'autres ne disposent pas des équipements élémentaires.

Graphique 4.8 : Évolution de l'espérance de vie à la naissance avec le scénario alternatif 2.

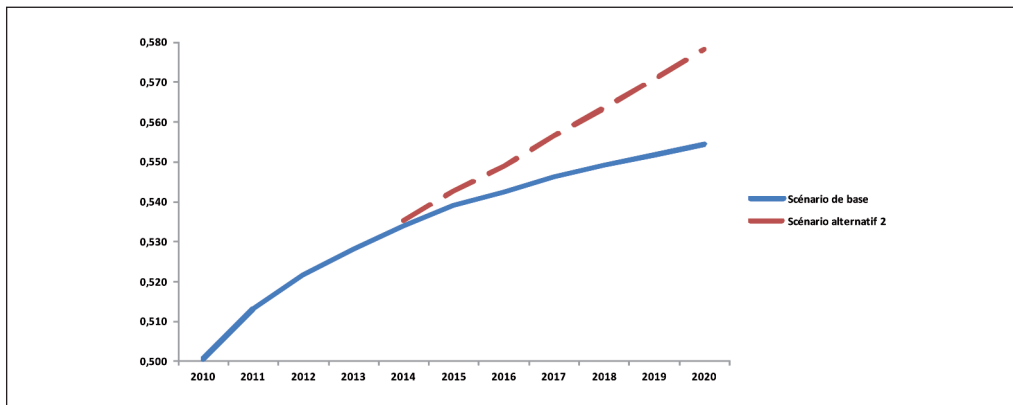


Source : Auteurs à partir des données du PNUD, du WDI et du DSCE

Investir massivement dans la santé, permettra à l'IDH d'évoluer juste un peu rapidement comparativement à la situation de référence. En 2020, on observera un écart de 0,021 point entre la valeur de référence et celle ré-

sultant du scénario alternatif 2 qui est de 0,575. Mais, cette hausse sera plus importante si on procède, au préalable, à une réforme du système de santé de sorte à accroître l'efficacité des dépenses publiques de santé.

Graphique 4.9 : Évolution de l'IDH avec le scénario alternatif 2.



Source : Auteurs à partir des données du PNUD, du WDI et du DSCE

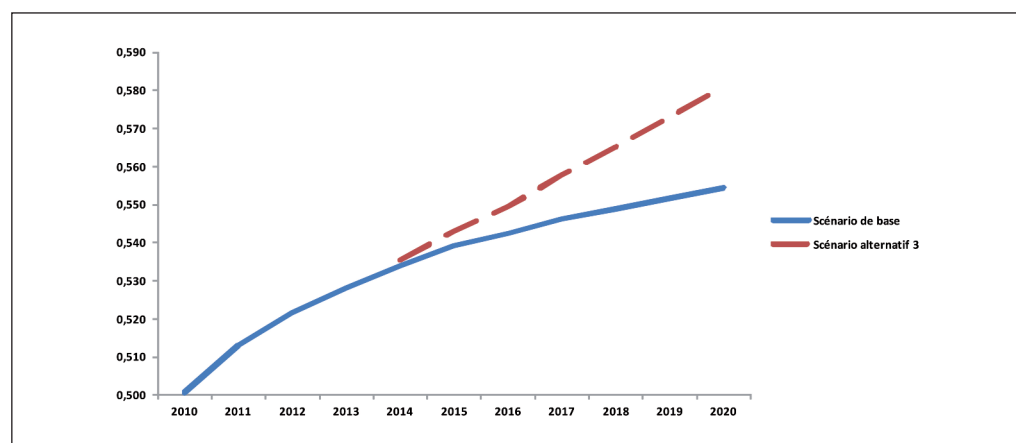
4.5.3. Scénario alternatif 3 : augmenter simultanément des dépenses publiques de santé et d'éducation de sorte à atteindre 35% du budget à l'horizon 2020

Cette simulation permet d'analyser l'impact potentiel d'une augmentation conjointe des dépenses publiques d'éducation et de santé sur la trajectoire de l'Indice de Développement Humain (IDH). Il est question d'augmenter progressivement les enveloppes budgétaires de ces deux secteurs de sorte qu'en 2020 le budget de l'éducation représente 20% du PIB

et celui de la santé 15%. Au total, ces deux secteurs concentreraient alors 35% du budget contrairement aux 20% actuels.

Les résultats montrent que la trajectoire de l'IDH sera comparable à celle du scénario 2 qui consiste à agir uniquement sur les dépenses de santé. A la différence que l'évolution de l'indicateur serait plus rapide avec un gain moyen annuel de 0,008 point. Si cette tendance est maintenue, alors en 2035 l'IDH serait autour de 0,7 faisant du Cameroun un pays à développement humain élevé.

Graphique 4.10 : Évolution de l'IDH avec le scénario alternatif 3.



Source : Auteurs à partir des données du PNUD, du WDI et du DSCE

L'objectif de ce chapitre était de dresser les perspectives de croissance économique et de développement humain au Cameroun. Pour y parvenir, il a été présenté dans un premier temps les perspectives globales et sectorielles, dans un second temps les perspectives de dépenses publiques en capital humain et dans un troisième temps l'impact de la croissance économique sur le développement humain. Au terme des analyses, il ressort que :

- sur les plans global et sectoriel, l'économie camerounaise est sur une bonne dynamique à moyen et long termes, en raison de la mise en œuvre des projets structurants couplé à l'augmentation du taux de croissance réelle et de la baisse continue du solde primaire hors pétrole ;
- l'effort gouvernemental en matière de dépenses publiques en capital humain (éducation et santé) tend à se poursuivre depuis le relâchement de la contrainte extérieure avec l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2006 ;
- les simulations du scénario de base

à partir du DSCE indiquent que les perspectives économiques vont induire une amélioration du développement humain, perceptible à travers les indicateurs comme l'espérance de vie à la naissance, le taux brut de scolarisation et l'IDH, mais leur progression demeure très faible dans la perspective de l'émergence en 2035 ;

- les scénarios alternatifs qui se sont basés sur la Déclaration d'Abuja indiquent que des investissements importants en direction des secteurs de l'éducation et de la santé en l'état actuel des choses ne peuvent pas significativement affecter les trajectoires des indices de développement humain à cause d'un certain nombre de contraintes majeures telles que la faible efficacité de la dépense publique, l'obsolescence du système de santé et l'inadéquation du système éducatif aux exigences du développement.

Il est urgent pour le Cameroun d'entreprendre un certain nombre de réformes pour disposer d'un capital humain capable de mener le pays à l'émergence en 2035.

RECOMMANDATIONS

IL est important sur le plan socio-économique que les décideurs au Cameroun, le gouvernement notamment, au premier chef, les autorités locales décentralisées, les leaders du secteur privé et de la société civile, s'approprient l'intérêt de renforcer les liens entre la croissance économique et le développement humain, moteur de la croissance inclusive. Des mesures importantes doivent être prises d'une part, pour favoriser la création de la richesse de manière participative en impliquant toutes les couches de la population et, d'autre part, pour accroître l'impact du capital humain sur la croissance économique et l'effet retour de celle-ci sur le développement humain.

L'enjeu réel est une profonde transformation volontariste de l'économie inscrite, par le biais de l'intégration régionale, dans un processus élargi à l'Afrique, dans un contexte mondial difficile et fluctuant. Le but est non seulement d'améliorer les performances de production en quantité et en qualité, avec une meilleure distribution, mais surtout de renforcer la résilience de l'économie nationale face aux externalités et aux conséquences des changements climatiques. Le tout devrait se faire dans une approche durable du développement, fondée sur

la prise en compte de toutes les dimensions du capital humain. La mobilisation des ressources internes, notamment fiscales, doit également être améliorée, dans un système s'appuyant sur une base d'imposition plus large grâce à un tissu de production nationale plus consistant et un environnement de gouvernance économique plus efficace, capable de mieux absorber l'Aide Publique au Développement (APD).

5.1. Créer une croissance inclusive

Les actions importantes à mener au Cameroun pour assurer une croissance économique forte, soutenue et inclusive c'est-à-dire impliquant tous les acteurs doivent viser à : améliorer le climat des affaires ; maintenir un dialogue permanent avec la société civile et le secteur privé ; développer des mécanismes de création d'emploi ; mettre en œuvre des mécanismes visant à faire migrer le secteur informel vers le formel ; diversifier les sources de la croissance en intensifiant la coopération sous régionale et assurer la protection sociale.

5.1.1. Améliorer le climat des affaires

Les flux d'investissements étrangers sont fortement dépendants du climat des affaires dans un pays et le rôle de l'investissement public ou privé, na-

tional ou étranger, dans l'augmentation du volume de production est crucial. En Afrique en général et au Cameroun en particulier, les faibles performances macroéconomiques sont dues à l'opacité du climat des affaires. Le classement du Cameroun dans le « Doing Business » s'est amélioré ces dernières années, mais le pays reste toutefois toujours très mal classé (161^e sur 183 pays en 2012)²⁴. Ce classement décourage les investisseurs qui, pour ceux qui ont une aversion au risque élevée, délocalisent leurs activités ou modifient leur décision d'investissement.

L'amélioration du climat des affaires doit clairement rechercher une prise en compte effective du secteur privé comme moteur de la croissance, en orientant les efforts vers une meilleure exploitation du potentiel physique et humain existant dans le secteur rural où vit la majorité des pauvres. La facilitation de l'accès aux moyens de participation à l'économie par les couches sociales défavorisées (les femmes et les jeunes) tient d'une nécessité urgente, en rapport avec la transformation de l'agriculture, source originelle de plus-value économiques et socle de la transformation industrielle qui peut garantir des emplois décents.

Il revient donc aux autorités camerounaises de renforcer la qualité de leur gouvernance, c'est-à-dire d'améliorer la perception de leurs actions par les acteurs privés, les partenaires techniques

et financiers, la société civile et les populations en général. Pour y parvenir, la transparence démocratique doit être améliorée. Sur ce point, l'adoption et l'utilisation de la biométrie dans le processus des inscriptions électorales est un bon signe. La seconde dimension à améliorer dans la quête d'un bon climat des affaires au Cameroun est la poursuite de la lutte contre la corruption et les détournements des deniers publics. A cet effet, il convient d'apporter un appui aux Organismes comme la Commission Nationale Anticorruption (CONAC), l'Agence Nationale d'Investigation Financière (ANIF) et les différentes cellules ministérielles de lutte contre la corruption, afin de rendre effective leur capacité d'action, aussi bien en prévention qu'en répression. Par ailleurs, il est indispensable d'opérationnaliser des mécanismes administratifs plus souples à l'instar de la « gouvernance électronique », pour lutter contre les lenteurs administratives et les pesanteurs bureaucratiques observées à plusieurs niveaux, notamment celui de la création d'entreprises et de la signature ou de la mise en œuvre des conventions et accords de coopération.

5.1.2. Maintenir un dialogue permanent avec la société civile et le secteur privé

La situation du secteur privé au Cameroun est plus claire depuis la publication en 2010 des résultats du Recensement Général des Entreprises

²⁴ Classé 171^e dans l'édition « Doing Business » de 2010, le Cameroun a gagné 6 places en 2011. L'édition de 2012 classe le pays au 161^e rang sur 183 pays.

(RGE) de 2009. Toutefois, certaines mesures engagées par le gouvernement sont en cours de mise en œuvre et d'autres en élaboration. Elles sont consignées, en cohérence avec le DSCE, dans la feuille de route du «Cameroon Business Forum (CBF)», pour le dialogue public/privé en vue d'améliorer le climat des affaires au Cameroun, recommandée par le Groupe de la Banque Mondiale, suite aux demandes conjointes du Gouvernement et du secteur privé camerounais. .

Il est nécessaire, dans le cadre du CBF, comme c'est le cas actuellement, d'identifier les obstacles au développement du secteur privé pour, par la suite, mettre en œuvre des réformes légales et règlementaires en vue de booster la compétitivité du pays. En raison du retard qu'accuse le Cameroun en matière de « Doing Business », cette démarche devrait aller au-delà de la simple prescription publique doublée d'exposées médiatiques, pour effectivement opérationnaliser les mesures en urgence et en évaluer l'impact sur le climat des affaires. L'enjeu immédiat est : (i) d'accélérer l'implémentation des réformes nécessaires à l'amélioration du climat des affaires au Cameroun dans le but d'améliorer le classement « Doing Business » du pays ; (ii) de faciliter le renforcement de l'intérêt du secteur privé dans l'économie nationale et contribuer ainsi à accroître les investissements directs

étrangers; (iii) rendre disponible toutes les informations et les indicateurs susceptibles d'orienter l'action des investisseurs.

5.1.3. Développer des mécanismes de création d'emploi

Dans sa stratégie de développement, le Gouvernement camerounais accorde une place de choix à la création d'emploi. Afin que son engagement subséquent à créer des milliers d'emplois décents, ne reste pas un vœu pieux, des initiatives effectives doivent être prises, dans le sens d'une véritable opérationnalisation. Il est pour ce faire important d'intégrer l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) dans l'investissement public et d'en faire la promotion auprès du secteur privé, étant donné qu'en intégrant intimement l'investissement, l'emploi et la formation, l'approche HIMO permettrait de créer des emplois pour les travailleurs peu qualifiés et de réaliser des économies en devises sur l'acquisition des équipements, des pièces de rechange et du carburant importé. Dans le même temps, il faudrait progressivement remplacer l'expertise étrangère par l'expertise locale.

En outre, il faudrait renforcer les capacités opérationnelles de la Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat du Cameroun (BSTP) dont la principale mission est d'aider les entreprises-membres à trouver de nouveaux clients et éventuellement à développer

leur rentabilité au travers d'une analyse de leurs performances et procédés. Ce renforcement passe par une définition claire du cadre juridique de la sous-traitance au Cameroun, pour permettre aux entreprises locales de participer pleinement à la réalisation des grands projets. L'élargissement du champ d'action de la BSTP qui, pour le moment, se limite aux secteurs du génie mécanique, du génie électrique, du génie civil, du traitement des surfaces, des plastiques et caoutchouc est également nécessaire.

5.2.4. Faire migrer le secteur informel vers le formel

Le secteur informel qui concentre 90% de la main d'œuvre est caractérisé par la précarité des emplois. Il est devenu au fil du temps le refuge des jeunes diplômés et des autres couches vulnérables de la population. C'est la principale source de revenu des pauvres. Le secteur informel présente un score d'efficacité de 0,40 (BEM Justin, NGUETSE Pierre et al, 2012), ce qui en traduit l'inefficacité générale. Une amélioration sur ce plan pourrait avoir des effets bénéfiques considérables en matière de réduction de la pauvreté, à travers une diminution potentielle du taux de pauvreté de l'ordre de 19%.

Une Stratégie efficace d'amélioration des conditions de vie des populations pauvres passerait ainsi, nécessairement, par la mise en œuvre de mécanismes visant à accroître leur

productivité et à les structurer en vue d'une migration progressive vers le secteur formel. Pour ce faire, il est important d'adopter des mesures concrètes de transformation de l'économie rurale. Des emplois ruraux décents devraient être créés, à partir des investissements dans la modernisation de l'agriculture et dans la mise en place de structures de transformation des produits résultants, pour asseoir une industrie alimentaire locale plus forte. La sortie de l'informel s'appuierait ainsi sur une approche stratégique concrète et pragmatique, fondée sur l'agriculture comme véritable secteur moteur de la croissance et permettant de résoudre les problèmes de sous-emploi et de chômage des jeunes.

A ce tissu économique, il faudrait adapter des systèmes de gestion efficaces, en commençant notamment par la mise en place et la tenue d'une comptabilité simplifiée, accompagnée de l'amélioration du suivi des activités à travers un renforcement du dispositif statistique. L'orientation de la formation dans le cadre d'une éducation professionnalisée pourrait ainsi mieux être guidée vers un développement humain plus inclusif des couches vulnérables de la population. Ceci permettrait de répondre plus efficacement à la nécessité de mettre en œuvre une politique de croissance économique pro-pauvre, capable d'accélérer l'éradication de la pauvreté.

5.1.5. Diversifier les sources de la croissance en intensifiant la coopération sous régionale

La croissance économique est un phénomène complexe dont les sources sont diverses et variées. Le rôle de la coopération internationale et sous régionale notamment comme source de croissance économique est capital. Le Cameroun, dans sa position stratégique au sein de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique (CEMAC), n'a cependant pas toujours saisi toutes les opportunités qui en dérivent, pour les convertir en facteurs de croissance économique. Il est nécessaire que le Gouvernement camerounais adopte une stratégie permettant au pays de bénéficier du processus d'intégration économique sous régionale qui se traduit par le Programme Économique Régional (PER). Ce programme a l'ambition de permettre l'émergence de la zone CEMAC à l'horizon 2025. Il est basé sur des projets intégrateurs qui faciliteront la mobilité des personnes et des biens au sein de la zone, aspect de l'intégration sous régionale sur lequel le Cameroun pourrait avantageusement prendre le leadership en ce qui concerne la facilitation de la réalisation.

Il s'agit donc, pour le Cameroun, de saisir cette opportunité pour mettre à profit ses avantages comparatifs, notamment en ce qui concerne l'agriculture vivrière, les produits forestiers

non ligneux, l'élevage et l'industrialisation embryonnaire. Le Cameroun devrait, en somme, mettre sa vision du développement dans un rapport clair avec la vision d'intégration sous régionale, dans un esprit proactif, sans hésiter de prendre le Leadership pour en accélérer la réalisation.

5.2. Renforcer les liens entre la croissance économique et le capital humain

Des actions urgentes doivent être entreprises au Cameroun, pour renforcer les liens entre la croissance économique et le capital humain. Le but est d'aller dans le sens de l'augmentation de l'impact de la croissance sur le développement humain d'une part et, de l'accroissement du rôle du capital humain dans la croissance économique d'autre part.

5.2.1. Accroître l'efficacité de la dépense publique

L'efficacité des dépenses publiques traduit le fait pour celles-ci d'atteindre leur cible de manière optimale, c'est-à-dire telle que souhaitée par le décideur public, pour le bien-être des populations préalablement défini de manière participative. Ce n'est pas tant le niveau d'un budget qui importe pour une économie, mais la manière donc les ressources (rares) sont affectées à la couverture des besoins (généralement nombreux). Dans cette optique, l'augmentation ne devrait pas être une fin, mais plutôt un moyen de rationaliser et de rendre ces ressources plus pro-

ductives. Il est donc important de prôner la qualité de la dépense, non seulement au niveau de l'affectation, mais plus encore au niveau de l'orientation et du ciblage. Beaucoup d'espoirs sont placés dans l'approche de « Budget-Programme » à mettre en vigueur au Cameroun, à partir de 2013. Ce nouveau mode de budgétisation en rapport avec la programmation du développement devrait permettre de mieux juger de l'efficacité des dépenses publiques en amont et en aval.

En amont, l'autorité publique devrait pouvoir bien identifier les priorités sociales, notamment celles relatives au développement et au maintien des ressources humaines, en bonne adéquation avec les attentes, les besoins réels et les droits des populations, pour y apporter des réponses appropriées. L'éducation et la santé sont, en effet, les principaux déterminants du capital humain, dont le niveau a un impact réel sur le caractère inclusif de la croissance économique, elle-même moteur du développement en général et du développement humain en particulier, lorsque les conditions de redistribution des effets de cette croissance sont optimales.

En aval, un mécanisme de suivi-évaluation des dépenses publiques doit être mis sur pied, en vue de s'assurer que les dépenses publiques ou leurs effets ont effectivement atteint les bénéficiaires/cibles. L'existence d'un tel mécanisme

est, en général et plus dans le cas du Cameroun, le maillon le plus fragile de la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi/évaluation (PPBS). Il doit par conséquent être bien pensé, dans le cadre de la mise en œuvre du budget-programme, afin de lutter efficacement contre les maux tels que le saupoudrage, la sous-consommation du budget et les détournements de fonds publics qui minent le système camerounais actuel. Un tel mécanisme permettrait, au cours de leur mise en œuvre, de réorienter les programmes pour s'assurer de leur alignement sur les besoins, les attentes et les priorités des populations à la base.

5.2.2. Adapter le système éducatif aux exigences de développement du pays

Pour permettre au Cameroun de disposer d'une jeunesse capable de porter une croissance forte, durable et équitable, la stratégie sectorielle de l'éducation en cours d'actualisation devrait intégrer des orientations visant à relever les principaux défis du moment. Il est ainsi important d'adapter l'éducation et la formation à l'environnement socioéconomique par : (i) l'insertion progressive des langues nationales dans les programmes scolaires, afin d'en élargir le champ culturel et la portée ou l'impact social ;(ii) la diversification de l'offre et de la pertinence de l'enseignement technique, pour répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée destinée aux emplois

intermédiaires;(iii) la création de centres de formation aux métiers pour être suffisamment précis et efficace dans l'utilisation de la ressource humaine disponible ;(iv) l'adaptation de l'offre de formation aux aires agro-écologiques, afin de tirer le meilleur profit des potentialités nationales, notamment dans le secteur agricole ainsi que la professionnalisation de l'enseignement supérieur pour mettre fin aux inadéquations actuellement observées ; (v) l'implication des organisations professionnelles dans la définition du contenu et des programmes de formation; (vi) le développement de méthodes pédagogiques tenant compte de la place prépondérante du secteur informel dans l'économie camerounaise.

Il apparaît donc crucial de mettre en place des passerelles entre la formation professionnelle et le système formel de formation. En effet, pour rendre la formation professionnelle plus attractive, il faudrait normaliser et établir des équivalences entre les diplômes, pour permettre la validation des acquis en expérience professionnelle, comme pré requis pour une éventuelle intégration du système formel de formation professionnelle.

Tous les camerounais devraient par ailleurs disposer de chances égales d'accès à une éducation et à une formation de qualité par le biais : (i) de la stimulation de la demande d'éducation pour les enfants vivant dans les local-

ités enclavées et celles où subsistent des pesanteurs culturelles ou traditionnelles ; (ii) du renforcement du plateau technique des établissements d'enseignement technique et, (iii) le développement des formations à la carte pour les jeunes non scolarisés. Le profil des enseignants et des formateurs devrait en plus, être mis en adéquation avec les nouveaux défis du système éducatif lié aux nouvelles technologies. Il est urgent de réformer les écoles normales et les centres pédagogiques, tout en assurant la formation et le recyclage des enseignants et des formateurs dans les domaines des sciences et des technologies pour les secteurs porteurs de l'économie.

Le partenariat et la gouvernance éducative doivent être améliorés par: (i) la mise en place de normes de contenu de formation en matière de création des établissements scolaires et universitaires ;(ii)l'adoption d'un cadre juridique établissant des liens contractuels entre le public et le privé, pour les activités d'enseignement et de formation professionnelle ;(iii) l'implication des collectivités territoriales décentralisées dans la couverture éducative et (iv) l'élaboration des partenariats avec la diaspora pour combler les déficits en personnel enseignant dans les domaines critiques du développement.

Le capital humain a été la clé de l'émergence des pays comme la Chine, la Malaisie et la Corée du Sud, où des

politiques volontaristes ont été mises en œuvre pour former un capital humain à la dimension des ambitions de développement économique en général et de développement industriel en particulier. Dans le cas du Cameroun par contre, l'absence d'une stratégie claire de développement des ressources humaines permettant d'identifier, pour tous les secteurs, le profil des compétences dont le pays a besoin pour soutenir son développement économique, constitue l'un des plus graves manquements dans la mise en œuvre du DSCE. Une telle stratégie relève d'une nécessité urgente et doit être adoptée au plus vite. Elle donnera une bonne orientation au système éducatif, en ce qui concerne le profil de la ressource humaine nécessaire pour soutenir la croissance inclusive et le développement humain.

L'accès à l'éducation des personnes handicapées doit être assuré par : (i) la mise en place de structures d'éducation intégrative et inclusive ainsi que des établissements de formation par type de Handicap ; (ii) la formation et le recyclage du personnel spécialisé dans l'encadrement des personnes handicapées ; (iii) la mise en œuvre, à côté du système social actuel, d'un mécanisme étatique efficace de subvention pour les équipements didactiques destinés à l'encadrement des personnes handicapées ayant des besoins éducatifs spéciaux ; (iv) le respect des normes d'accessibilité des personnes

handicapées et des personnes à mobilité réduite dans la construction ou la rénovation des infrastructures publiques en général et éducatives en particulier.

5.2.3. Accroître l'efficacité du système de santé publique

Pour accroître l'efficacité du système de santé publique au Cameroun et contribuer ainsi à la constitution d'un capital humain sain, un certain nombre de défis doivent urgemment être relevés dans le secteur de la santé. Sur le plan de la coopération qui jusque-là apparaît comme un déterminant majeur de la stratégie camerounaise, limitant quelque peu le degré d'autonomie d'orientation du pays, une révision des textes de l'unité chargée de la coordination sectorielle de la santé est nécessaire, pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de coordination des actions du gouvernement et des partenaires au développement. Cette mesure doit tenir compte de l'élaboration des plans de développement sanitaire des districts, de la décentralisation de la gestion des ressources financières et de l'harmonisation des procédures des différents bailleurs.

L'acquisition de la triple autonomie (technique, économique et institutionnelle) devrait être assurée par la viabilisation des districts de santé dans la foulée d'une actualisation de la stratégie sectorielle de la santé

publique afin de permettre un accès aux services de santé de qualité par tous, dans le respect des standards et normes universels. Ceci devrait se faire de manière à prendre en compte la santé scolaire, universitaire et professionnelle, encadrer les formations sanitaires des forces de défenses et valoriser la médecine traditionnelle. La mise en place des institutions de réadaptation médicale et de rééducation fonctionnelle de la personne handicapée devrait faire partie de ce package, autant que le respect des normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, au moment de la construction ou de la rénovation des infrastructures de santé. La mise en œuvre de projets pilotes de santé publique visant un accès effectif aux services de qualité pourrait faciliter cette transformation stratégique.

Tout ce qui précède ne saurait se faire sans l'amélioration des conditions de travail des personnels au sein des formations sanitaires. Une démarche possible passe par la mise en place des Agences d'Achat de Performances (AAP) dans tous les districts de santé et la construction de logements d'astreinte pour le personnel médical exerçant dans les zones enclavées. La réforme de la gouvernance du système de santé est nécessaire à tous les niveaux, afin que les mesures de management, gestion et contrôle des ressources, y compris les aspects de partenariats et d'information/commu-

nication, contribuent plus efficacement à l'atteinte des objectifs de la stratégie sectorielle de la Santé à travers les approches modernes d'incitation à la performance.

5.2.4. Élaborer une stratégie de protection sociale pour une croissance inclusive

La protection sociale peut permettre de développer des stratégies d'autonomisation des groupes les plus vulnérables et de lutte contre les inégalités dans le but de rendre la croissance véritablement inclusive. Elle peut jouer un rôle central dans le renforcement de la cohésion sociale et, plus généralement, pour renforcer le contrat entre l'État et ses citoyens, la légitimité de l'État étant étayée par ses capacités à remplir sa part du contrat social. La protection sociale pourrait donc contribuer à la pérennité de la croissance, la stabilité sociale et la responsabilité politique.

Le Cameroun ne dispose cependant pas d'une véritable stratégie de protection sociale. La stratégie de développement du secteur social (SDSS) qui a été élaborée en 2004 n'a pas suffisamment pris en compte certains aspects de protection sociale tels que les filets sociaux dont l'efficacité sur la réduction de la pauvreté et l'exclusion sociale a été démontrée en Amérique Latine (Mexique, Brésil). Par ailleurs, la SDSS n'a pas véritablement été mise en œuvre à cause d'un manque d'appropriation par les acteurs, d'un faible

niveau de coordination et de l'insuffisance des moyens qui y avaient été consacrés. Il faudrait donc l'actualiser avec une meilleure prise en compte des questions de protection sociale, dans la perspective de favoriser une croissance inclusive.

En outre, un accent particulier devrait être mis sur la protection civile, car il y a de fortes chances que des catastrophes naturelles dues aux changements climatiques, telles que les inondations que l'on a connues dans les régions du Nord et de l'Extrême-nord en 2012, se répètent ou deviennent plus fréquentes, augmentant ainsi la vulnérabilité des ménages. Une actualisation de la SDSS permettrait une meilleure prise en compte de tous les aspects de protection sociale ainsi qu'une bonne appropriation des enjeux par les acteurs, une coordination plus efficace et la mise à disposition de moyens plus appropriés.

5.3 Les facteurs sociologiques à prendre en compte pour la mise en œuvre des recommandations

5.3.1. La barrière linguistique

L'hégémonie administrative de l'Anglais et du Français dont la maîtrise exige un certain niveau de scolarisation peut limiter les capacités d'une bonne partie de la main-d'œuvre. Cette barrière linguistique réduit, en effet, la participation à la vie économique des personnes ne pratiquant pas l'une ou l'autre des langues

officielles, en les excluant des cercles de débats sur des sujets les concernant au premier chef. Ceci montre la nécessité d'un système éducatif fondé sur le multilinguisme avec l'introduction des langues nationales, pour permettre à toutes les couches de la population de participer aux débats sur le développement.

5.3.2. La logique familiale à l'opposé de la logique d'efficacité économique

La gestion des affaires au Cameroun est régulièrement biaisée par les liens ethniques, tribaux ou familiaux, même lorsque ceci va à l'encontre de l'efficacité et de la performance. La logique des relations familiales entretient ainsi l'inefficacité et l'inertie sur le marché du travail et dans la gestion de l'État. Ce problème qui s'observe aussi bien dans le secteur privé que le secteur public empêche une utilisation optimale des ressources humaines et va à l'encontre de la gestion orientée vers les résultats. Le biais familial ou toute autre forme de favoritisme assimilable à celui-ci peut être une sérieuse pesanteur et un frein à la gestion efficace des ressources nationales. Il nourrit la corruption et affecte négativement le capital humain.

5.3.3. L'insuffisance de l'esprit d'association

Au rang des conditions requises pour créer des activités importantes capables de générer et de bénéficier des économies d'échelle figurent l'esprit

d'entreprise et l'esprit d'association. Mais, la faible capacité des camerounais à mettre en commun leurs épargnes pour créer des petites entreprises entraîne une floraison de micro-projets individuels ou familiaux à faible rentabilité. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles l'économie camerounaise reste fortement dominée par le secteur informel.

5.3.4. La fuite des cerveaux

Elle hypothèque sérieusement les ambitions de développement du Came-

roun, puisqu'elle sèvre le pays d'une partie du capital humain pour laquelle il a consacré d'importantes ressources. Cette fuite de cerveaux touche généralement les universitaires, et plus souvent les diplômés issus des filières de pointe. La tendance est générale en Afrique où Abdelslam Marfouk (2010) estime que 20% des émigrés africains en Europe sont des diplômés de l'enseignement supérieur. Aux États-Unis, ils sont plus de deux sur trois.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Quatre années après le précédent sur le thème « *Cameroun : le défi de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement* », le Rapport sur le Développement Humain du Cameroun en 2012 a pour thème « *Croissance inclusive et développement humain : le rôle du capital humain* ». Ceci résume les préoccupations actuelles dans le Monde, en matière de Développement Humain. Envisagé sous le prisme d'une analyse de la corrélation entre la croissance inclusive et le développement humain, par l'entremise du capital humain, la préoccupation est d'interroger sur le niveau de capital humain qui peut déclencher une croissance économique forte, durable et inclusive pour toutes les couches de la population.

La croissance est une notion large et polysémique tandis que l'Indice de Développement Humain (IDH) est un indicateur multidimensionnel, mais le lien entre les deux n'est pas automatique ; il dépend de plusieurs facteurs dont les deux principaux sont la bonne redistribution des fruits de la croissance et l'augmentation de l'offre et de la qualité de santé et de l'éducation. Une accumulation du capital humain pourrait permettre de soutenir la croissance économique à long terme, en agissant directement sur la productivité de la main-d'œuvre, mais aussi au travers des externalités positives, c'est-à-dire des conséquences bénéfiques qui ne sont pas prises en compte par le marché.

Il apparaît au terme des analyses de ce rapport que le Cameroun a connu dans son histoire, depuis les indépendances, trois grandes phases cycliques : une phase euphorique (1960-1986), une phase de déclin (1987-1994) et une phase de reprise (depuis 1995), avec des impacts différenciés sur l'évolution des indicateurs de capital humain. Pour atteindre le statut de pays émergent, le Cameroun a besoin d'une accumulation importante en capital humain, moteur de croissance et de développement des économies modernes. Seulement, la faible évolution des composantes du capital humain, ici, ne lui permet pas de jouer pleinement son rôle dans la croissance.

Sur les plans global et sectoriel, il est cependant possible que l'économie camerounaise s'engage dans une meilleure dynamique à moyen et long termes grâce aux projets structurants que le pays compte mettre en œuvre, à l'augmentation

du taux de croissance réelle et à la baisse continue du solde primaire hors pétrole.

En outre, l'effort gouvernemental en matière de dépenses publiques relatives au capital humain (éducation et santé) tend à se poursuivre depuis le relâchement de la contrainte extérieure, après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2006. Par conséquent, les tendances des indicateurs de développement humain traduisent un saut qualitatif qui pourrait faire passer le Cameroun du statut de pays à IDH faible à celui de pays à IDH moyen, si un virement sérieux est opéré en direction d'une meilleure gouvernance des ressources et leur intégration totale au système économique.

Abdelslam Marfouk, (2010), *Access to Success: Fostering trust and exchange between Europe and Africa*, Université de Louvain.

Addison, T., et Niño-Zarazúa, M., (2012), « What is inclusive Growth? », *UNU-WIDER*. Helsinki.

Aghion, P., et Howitt, P. (2010). *L'économie de la croissance*, Economica.

Aghion, P., et Howitt, P., (1992). « A Model of Growth Through Creative Destruction », *Econometrica*, vol. 60, p. 323-351.

Ali, I., et Hwa Son, H. (2007). « Measuring Inclusive Growth », *Asian Development Review*, vol. 24, no. 1, pp.11-31.

Arrow, K. J. (1962): "The Economic Implications of Learning by Doing", *The Review of Economic Studies*, 29 (3), pp. 155-173.

BAD-FAD, (2009), *Cameroun, Document de stratégie pays 2010-2014*, Département Régional Centre (ORCE).

Banque Mondiale, (2011), *World Bank Development Indicators 2011*.

Banque Mondiale, (2012), « Dynamiser le marché du travail : point sur la situation économique du Cameroun », *Cahiers Économiques du Cameroun*.

Barro, R., et Sala-I-Martin, X, (1996), *La croissance économique*, Ediscience international et Mc Graw-Hill Book Co. Europe.

Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., et Honohan, P., (2009), « Access to Financial Services: Measurement, Impact, and Policies » *The World Bank Research Observer*, vol. 24, no. 1, p. 119-145.

Becker, G. S. (1964): *Human Capital*, University of Chicago Press, Chicago.

BEM Justin, NGUETSE Pierre, Tatiana TCHEEKO et Jacksone ESSOH (2012), « Efficience du secteur informel et réduction de la pauvreté au Cameroun », *Cahier de Recherche PMMA 11864*, Réseau de PEP.

Bureau Central des Recensements et Études de Population, (2011) « *Rapport National sur l'Etat de la population* ». République du Cameroun.

Cass, D., (1965), « Optimum Growth in an Aggregative Model of Capital Accumulation », *Review of Economic Studies*, 32, p. 233-240.

Chakrabarty, K. C., (2009), « Banking: Key Driver for Inclusive Growth », *RBI Monthly Bulletin*, September 2009, p. 1479-1486.

Commission Européenne, (2010), Livre vert : *libérer le potentiel des industries culturelles et créatives*, COM 183/3.

Doudjindingao A., (2009), *Éducation et Croissance en Afrique Subsaharienne*, Thèse de Doctorat en Sciences Économiques, Université AIX-Marseille II-De la Méditerranée, LEST-UMR 6123, 359 pages.

Gauthier, B. et Gersovitz, M., (1997), "Revenue erosion through exemption and evasion in Cameroon, 1993," *Journal of Public Economics*, Elsevier, vol.

Gillis, M., Perkins, D., Romer, M., et Snodgrass, D, (1998), *Économie du Développement*, 2ième édition, De Boeck Université, Bruxelles.

Guillaumont P., Guillaumont Jeanneney S., (1995), « De la dépréciation nominale à la dépréciation réelle. Les facteurs d'effectivité des dévaluations dans les pays Africains », *Revue Économique*, 46, pp. 751-762.

Gupta Sanjeev, Hamid Davoodi et Rosa Alonso-Terme (1998) « Does Corruption Affect Income Inequality and Poverty ? », Working Paper n°WP/98/76. Fonds Monétaire International, Département des Affaires fiscales, Washington DC.

Hellman Joel S., Geraint Jones, Daniel Kaufmann et Mark Schankerman (2000) « Measuring Governance, Corruption and State Capture: How Firms and Bureaucrats Shape the Business Environment in Transition », *Policy Research Working Paper* n°2313, Banque Mondiale, Washington DC.

Higgins, K., et S. Prowse (2010). « Trade, growth and poverty: making Aid for Trade work for inclusive growth and poverty reduction », *ODI Working Paper*, 313, London: ODI.

Ianchovichina, E., et Lundstrom, S., (2009), *Inclusive Growth Analytics: Framework and Application*, Economic Policy and Debt Department, The World Bank, Washington, D.C.

Institut National de la Statistique du Cameroun, (2012), *Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples EDS-MICS 2011*, Rapport principal. République du Cameroun.

Institut National de la Statistique du Cameroun, (2011), *Deuxième enquête sur l'Emploi et Secteur Informel (EESI2)*, Rapport principal-Phase 1.

Institut National de la Statistique du Cameroun, (2010), *Deuxième enquête sur le suivi des dépenses publiques et le niveau de satisfaction des bénéficiaires dans les secteurs de l'éducation et de la sante au Cameroun*, Rapport principal-Volet Santé.

Institut National de la Statistique du Cameroun, (2010), *Deuxième enquête sur le suivi des dépenses publiques et le niveau de satisfaction des bénéficiaires dans les secteurs de l'éducation et de la sante au Cameroun*, Rapport principal-Volet Éducation.

Irdvall, N., (2007). « Reflections on the Macro Foundations of the Middle Class in the Developing World », *Working Paper, no. 130, Centre for Global Development, Washington, D.C.*

Johnson, S., D. Kaufmann, and A. Shleifer, (1997), The unofficial economy in transition, *Brookings Papers on Economic Activity*, No. 2: 159-239.

Johnson, Simon, Daniel Kaufmann et Pablo Zoido-Lobaton (1998), « Regulatory Discretion and the Unofficial Economy », *American Economic Review*. 88(2) : 387-92.

Kaufman Daniel, Aart Kraay et Pablo Zoido-Lobaton, (1999) « Aggregating Governance indicators », Policy Working Paper n°2195. Banque Mondiale, Policy Research Department, Washington DC.

Kaufmann, Daniel, Aart Kraay, et Massimo Mastruzzi (1999), "Governance Matters", *World Bank Policy Research Working Paper 2196*.

Keho Yaya, (2009), « La dimension sociale du développement durable en Côte d'ivoire : le rôle de la croissance et des dépenses sociales », *CIRES, Cote d'ivoire*.

Klugman, J., Rodriguez, F., et Choi, H.J., (2011), « The HDI 2010: New Controversies, Old Critiques », *Human Development Research Paper 1*, PNUD-BRDH, New York.

Koopmans, T., (1965), « On the Concept of Optimal Economic Growth », in *The Econometric Approach to development Planning*, Amsterdam, North Holland, 1965.

Kovacevic, M., (2010), « Review of Critiques to HDI and Potential Improvements », *Human Development Research Paper 33*. UNDPHDRO (BRDH du PNUD), New York.

Krugman, P., et Obstfeld, M., (2009), *Economie internationale*, 8ième édition, Pearson Education France, Paris.

Lucas, R. (1988): "On the Mechanics of Economic Development", *Journal of Monetary Economics*, 22 (1), pp. 3-42.

McKay, A., (2008). « Economic Growth, Inequality and Poverty Reduction: Does Pro-Poor Growth Matter? », *IDS in Focus*, no. 3.

Meda, D., (2008), *Au-delà du PIB, pour une autre mesure de la richesse*, Gallimard, Paris.

Mendoza, R.U., et Thelen, N., (2008), « Innovations to Make Markets More Inclusive for the Poor », *Development Policy Review* 26(4), p. 427-458.

Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, (2012), *Cadre budgétaire à Moyen terme 2013-2015*, République du Cameroun.

Ministère de l'Éducation de Base (2011), « *Annuaire statistique 2011* », République du Cameroun.

Ministère des Enseignements Secondaires (2011), « *Annuaire statistique 2011* », République du Cameroun.

Ministère de l'Enseignement Supérieur (2011), « *Annuaire statistique 2001* », République du Cameroun.

Ministère de la Santé Publique, (2009), *Stratégie Sectorielle de l'Éducation 2001-2015*, Edition 2009, République du Cameroun.

Moatti, S., (2009), « Richesse, bien être et progrès », *Alternatives économiques*, n°283, septembre, p. 54-64.

Nembot Ndefo, L., A.C. Emini et P. Ningaye, (2009), *Analyse spatiale de la croissance pro-pauvres au Cameroun : une double approche monétaire et non monétaire*, Étude proposée par la Banque Mondiale et la Coopération Allemande GTZ au Cameroun Projet "Shared Growth and Spatial Considerations in Cameroon".

Nkama A., (2012), « *Social Protection for Inclusive Growth: Case Study for Cameroon* » 2012 AEC paper draft.

Nkama, A., (2007), « *Politique Économique, Croissance et Réduction de la Pauvreté: le Cas du Cameroun* », ITAD Ltd, Cotonou, juin

Nkama, A., (2011) « *Protection Sociale et Croissance Pro-pauvre au Cameroun* », Forum National sur la Vulnérabilité de l'Enfant et la Protection Sociale au Cameroun, MINAS, septembre.

OCDE, (1998), *L'investissement dans le capital humain. Une comparaison internationale*, Rapport, 121 pages.

Organisation de l'Unité Africaine, (2000), *Déclaration d'Abuja sur le VIH/SIDA, la tuberculose et autres maladies infectieuses connexes*, Secrétariat Exécutif.

Rauniar, G. et Kanbur, R., (2009), *Inclusive Growth and Inclusive Development: A Review and Synthesis of Asian Development Bank Literature*, Asian Development Bank (ADB), Manila, Philippines.

République du Cameroun, *Lois des Finances de la République du Cameroun*, 1983- 2012.

Ricardo, D. (1817), *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, Flammarion (1971).

Romer, P. (1986), « Increasing Returns and Long-run Growth », *Journal of Political Economy*, 94, p. 1002-1037.

Romer, P. (1990), « Endogenous Technical Change », *Journal of Political Economy*, n°98, p. 71-102.

Schultz W. (1961) : "Investment in Human Capital", *The American Economic Review*, Vol. 51, n° 1, pp. 1-17.

Sen, A. (2000), *Un nouveau modèle économique - Développement, Justice, Liberté*, Éditions Odile Jacob, Paris.

Stiglitz, J., Sen, A., et Fitoussi, J.-P., (2009), *Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, disponible à l'adresse www.stiglitz-sen-fitoussi.fr.

Tanzi, Vito, Davooli, Hamid, (1997), « Corruption, Public Investment, and Growth », IMF Working Papers 97/139, International Monetary Fund, Washington, D.C.

Annexe 1 : Relation entre la croissance et le capital humain

Tableau A1.1 : Résultats de l'estimation de la relation entre la croissance et le capital humain.

Variable dépendante : Logarithme du PIB par tête	
Variabes	Coefficients.
Logarithme du brut de scolarisation combiné	0,0699***
Logarithme de l'espérance de vie à la naissance	0,7893***
Logarithme des dépenses d'éducation par jeune de 6-24 ans	-0,0152**
Logarithme des dépenses de santé par tête	0,0866**
Ratio des IDE sur le PIB	0,0030*
Ratio des exportations sur le PIB	0,0011***
Indicatrice marquant la période (1994-2010)	-0,0284
Constante	9,1319***
Statistiques du modèle	
R2 ajusté (en %)	95,5
Durbin-Watson	1,903
Note : *, ** et *** → significatif à 1%, 5% et 10%.	

Source : Auteurs à partir des données du PNUD, WDI et BUCREP

Annexe 2 : Méthodologie de calcul des répartitions du Produit intérieur brut

Cette section présente le calcul du PIB par tête en parité de pouvoir d'achat (PPA). Puis elle expose la méthodologie qui été utilisée pour effectuer la répartition du PIB entre les hommes et les femmes.

Calcul du Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant en Parité de Pouvoir d'Achat (PPA)

Tableau A2.1: Évolution du PIB et du PIB en Parité de Pouvoir d'Achat aux prix constants de 2005.

Année	PIB PPA Prix constant de 2005	Population	PIB par tête PPA
	(en millions USD)		(en USD)
2000	29055,7	15678269	1853,2
2001	30367,3	16039737	1893,3
2002	31584,7	16408085	1924,9
2003	32857,9	16783366	1957,8
2004	34074,3	17165267	1985,1
2005	34856,8	17463836	1995,9
2006	35980,0	17836078	2017,3
2007	37239,3	18216255	2044,3
2008	38319,2	18604535	2059,7
2009	39085,6	19001091	2057,0
2010	40336,3	19406100	2078,5
2011	41344,7	19819742	2086,0

Source : World Development Indicators 2012.

Répartition du PIB (en PPA) entre Hommes et Femmes

On s'inspirant du RNDH(2008) de la République Démocratique du Congo, on postule que la répartition du revenu national entre homme et femme dépend de deux facteurs:

- l'accès des femmes aux emplois (plus les femmes accèdent à l'emploi, plus leur revenu augmente. Ainsi, le pourcentage des femmes dans le nombre total des actifs occupés et la part proportion des femmes dans la population totale constituent de bons indicateurs ;
- le niveau de rémunération des femmes comparé à celui des hommes (plus les femmes sont bien rémunérées, plus leur part de revenu augmente). Le rapport du salaire moyen féminin au salaire moyen masculin constitue un bon indicateur.

En plus, on fait l'hypothèse que la part féminine de revenu du travail est égale à la part féminine des revenus salariaux du secteur non agricole (PNUD).

Les symboles utilisés sont les suivants :

ω_m : Le salaire moyen de la population masculine active occupée exerçant dans le secteur non agricole

ω_f : Le salaire moyen de la population féminine active occupée exerçant dans le secteur non agricole

L : L'effectif total de la population active occupée

L_m : L'effectif des hommes actifs occupés

L_f : L'effectif des femmes actives occupées

p_m : Le pourcentage des hommes au sein de la population active occupée

p_f : Le pourcentage des femmes au sein de la population active occupée

s_m : La part des masculine des revenus du travail

s_f : La part des féminine des revenus du travail

N : La population totale du pays

N_m : La population totale du pays masculine

N_f : La population totale du pays féminine

Y : Le PIB pays (PPA)

Y_m : Le PIB généré des hommes (en PPA)

Y_f : Le PIB généré par les femmes (en PPA)

y : Le PIB par tête (en PPA)

y_m : Le PIB par tête estimé des hommes (en PPA)

y_f : Le PIB par tête estimé des femmes (en PPA)

Calcul de la part des revenus créés par les femmes et celle des revenus créés par les hommes

L'ensemble de la richesse créée par les femmes est : $Y_f = \omega_f * L_f$

L'ensemble de la richesse créée par les hommes est : $Y_h = \omega_h * L_h$

le PIB total créé par la population est : $Y = Y_f + Y_h = \omega_f * L_f + \omega_h * L_h$

La part des femmes dans PIB est donc :

$$s_f = \frac{Y_f}{Y} = \frac{\omega_f * L_f}{\omega_f * L_f + \omega_h * L_h} = \frac{p_f \left(\frac{\omega_f}{\omega_h} \right)}{p_f \left(\frac{\omega_f}{\omega_h} \right) + p_h}$$

Le Cameroun dispose de plusieurs enquêtes qui peuvent permettre d'avoir ces indicateurs, notamment celles relatives à l'emploi (EESI 1 et EESI 2).

Tableau A2.2 : Part du revenu créé par les Hommes et par les Femmes.

Indicateurs	2001	2005	2007	2010
Rapport du revenu moyen de l'emploi principal des femmes sur celui des hommes $\frac{\omega_f}{\omega_h}$	0,90	0,90	0,90	0,90
Pourcentage des femmes au sein de la population active occupée (p_f en %)	49,4	45,7	49,5	49,5
Part des femmes le PIB (s_f en %)	46,8	43,1	46,8	46,8

Source : Données INS (EESI 1 et EESI 2) et calculs des auteurs

Calcul du revenu par tête des femmes et celui des hommes (en PPA)

Avec les mêmes hypothèses adoptées précédemment et compte tenu de la formule ci-dessus de la part féminine du revenu de travail, le revenu par tête des femmes peut s'obtenir de la manière suivante :

- le PIB total créé par les femmes est : $Y_f = s_f * Y$

- le PIB total créé par les hommes est : $Y_m = s_m * Y$

- le PIB par tête de la population est : $Y_m = s_m * Y$

- la part des femmes dans la population totale est : N_f / N

On calcule le revenu (PIB) par tête des femmes de la manière suivante :

$$y_f = \frac{Y_f}{N_f} = \frac{s_f * \left(\frac{Y}{N}\right)}{\left(\frac{N_f}{N}\right)} = \frac{s_f}{\left(\frac{N_f}{N}\right)} * y$$

De la même manière, le revenu par tête des hommes est : $y_m = \frac{s_m}{\left(\frac{N_m}{N}\right)} * y$

Annexe 3 : Note technique² sur le calcul de l'indice de développement humain (IDH)

L'IDH est a été créé par le PNUD partir des travaux de Sen. Il comporte trois dimensions

- la durée de vie, mesurée per l'espérance de vie à la naissance ;
- le niveau d'instruction, mesuré par un indicateur alliant pour deux tiers le taux d'alphabétisation des adultes et pour un tiers le taux brut de scolarisation combiné (tous niveaux confondus : primaire secondaire et tertiaire) ; et, enfin,
- le niveau de vie, mesuré par le PIB par habitant (exprimé en PPA : Parités de Pouvoir d'Achat).

La performance de chaque dimension est exprimée sous la forme d'une valeur entre 0 et 1et en appliquant la formule générale suivante :

$$\text{indice de dimension} = \frac{\text{valeur réelle} - \text{valeur minimum}}{\text{valeur maximum} - \text{valeur minimum}}$$

Depuis 2010 L'IDH est calculé comme la moyenne géométrique des indices dimensionnels sur les trois dimensions ci-dessus. Ce changement répond à l'une des critiques les plus sévères faites à l'encontre de la formule du cumul linéaire, qui rendait possible une substitution parfaite entre toutes les dimensions (Krugman et al, 2011)

$$IDH = (\text{indice durée de vie} * \text{indice niveau d'instruction} * \text{indice niveau de vie})^{\frac{1}{3}}$$

Le calcul de l'IDH est un indice qui varie entre 0 et 1 et qui permet de distinguer quatre groupes de pays :

- les pays à développement humain très élevé dont l'IDH est supérieur à 0,80
- les pays à développement humain élevé dont l'IDH est supérieur à 0,7 et inférieur à 0,799
- les pays à développement moyen dont l'IDH est supérieur à 0,507 et inférieur à 0,699;
- le troisième groupe comprend les pays à développement humain faible dont l'IDH est inférieur à 0,5 ;

Tableau A3.1 : Valeurs de référence pour le calcul de l'IDH.

Indicateur	Valeur maximale	Valeur minimale
Espérance de vie à la naissance (en année)	85	25
Taux d'alphabétisation des adultes (en%)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (en %)	100	0
PIB par tête (PPA, USD)	40 000	100

Source : Rapport Mondial sur le Développement Humain (2011).

Traitement de l'indicateur de revenu

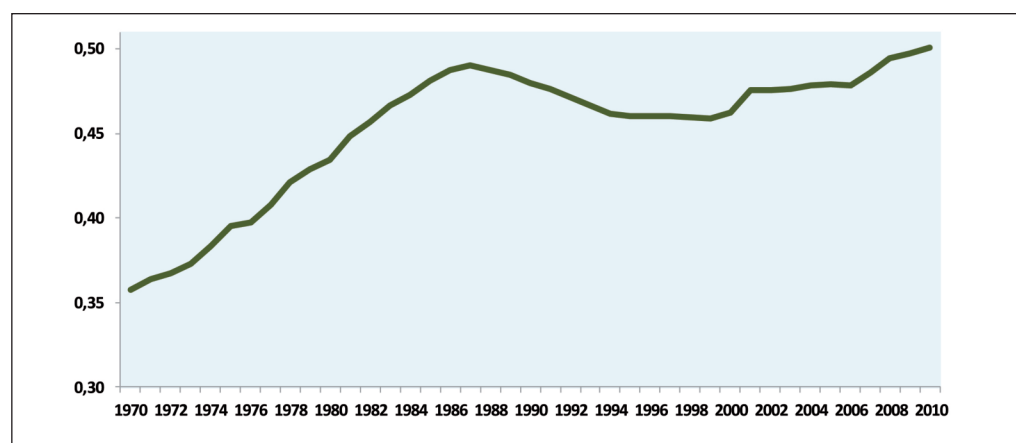
Cet indicateur nécessite un traitement supplémentaire. En effet, l'indice de niveau de vie rend compte de tous les aspects du développement humain qui ne sont pas représentés par la longévité, la santé et l'instruction. Le PIB par tête est donc un indicateur de substitution pour des conditions de vie décentes. Le traitement de cet indicateur est fondée sur le principe selon lequel « un revenu illimité n'est pas nécessaire pour atteindre un niveau de développement humain acceptable ». C'est en vertu de ce principe que le PIB par tête est corrigé par son Logarithme (Ln) avant de calculer l'indice du niveau de vie.

Détermination du taux brut de scolarisation combiné

Ce taux a été obtenu en rapportant l'ensemble de la population effectivement scolarisée pour tous niveaux confondus à la population de la tranche d'âge concernée (6-24ans). La population concernée a été obtenue par union des populations concernées des différentes tranches d'âge de l'ensemble de la population scolarisable conformément aux directives données dans le RMDH 2007/2008. Ces tranches d'âge sont :

- Pour le primaire, les enfants âgés de 6 à 11 ans ;
- Pour le secondaire, les personnes âgées de 12 à 18 ans ;
- Pour le supérieur, la population âgée de 19 à 24 ans.

Graphique A3.1 : Évolution de l'IDH du Cameroun entre 1970 et 2010.



Source : Données du PNUD (Hybrid HDI Data).

Annexe 4 : Note technique de calcul de l'indice de Participation des femmes (IPF)

Contrairement aux IDH et ISDH qui mesurent les avancées dans les capacités humaines, l'Indice de Participation des Femmes (IPF) est axé sur les opportunités des femmes. Il essaye de mesurer les avancements dans l'égalité d'opportunités offertes aux hommes et aux femmes dans la maîtrise de la destinée économique et politique du pays. Un IPF faible signifie qu'il existe de grandes inégalités entre Hommes et Femmes dans la participation à la vie du pays et de la collectivité. Et dans la plupart des cas, le groupe exclu est celui des femmes par celui des hommes.

L'IPF saisit les inégalités entre les sexes dans trois domaines clés : (i) participation politique et pouvoir de prise de décision ; (ii) participation économique et pouvoir de prise de décision, et, (iii) pouvoir sur les ressources économiques. Pour chacune de ces trois dimensions, un pourcentage équivalent équitablement réparti (PERE) est calculé, comme moyenne pondérée par la population, en vertu de la formule suivante :

$$PERE = \left[\left(\text{part de la population féminine} \right) * (\text{indice dimensionnel pour Femme})^{1-\varepsilon} + \left(\text{part de la population masculine} \right) * (\text{indice dimensionnel pour Homme})^{1-\varepsilon} \right]^{1-\varepsilon}$$

ε reflète l'aversion aux inégalités de genre. En général, on prend $\varepsilon = 2$; cette valeur permet d'accorder une pénalité modérée aux les inégalités de genre.

Le PERE de la participation politique et celui de la participation économique, sont normalisés en les divisant par 0,50 pour que la valeur maximale soit de 1 qui correspond à une parfaite égalité entre les hommes et les femmes dans la dimension considérée. La moyenne arithmétique des PERE normalisées des trois dimensions est l'IPF.

$$IPF = \frac{1}{3} \left(\frac{PERE_1 + PERE_2}{0,5} + PERE_3 \right)$$

L'indice de participation des femmes (IPF) varie entre 0 et 1. La valeur zéro indique une absence totale de participation à la vie politique, économique tandis que la valeur 1 traduit une participation globalement égalitaire entre les hommes et les femmes.

Dans le cadre de ce rapport, les indicateurs qui ont été retenus pour le calcul de l'IPF sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau A3.1 : Valeurs de référence pour le calcul de l'IDH.

Domaine	Indicateur
Participation politique et pouvoir de décision	Répartition des sièges parlementaires par sexe
Participation économique	Répartition par sexe des personnes occupant des postes de cadres ou d'employeurs Répartition par sexe des personnes occupant des postes technique d'encadrement (employé ou ouvrier qualifié et travailleur pour propre compte)
le pouvoir sur les ressources économiques	Revenu estimé des hommes et des femmes (en PPA USD)

Source : RMDH 2010.

Annexe 5 : Note technique de calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) a été créé à l'occasion du Rapport mondial sur le développement humain 2010. Il remplace l'indice de pauvreté humaine (IPH) calculé depuis 1997. L'IPM permet d'étudier de plus près les privations subies par les ménages. Il se veut le reflet des privations multiples dont souffre chaque individu sur le plan de l'éducation, de la santé et des conditions de vie. Il s'appuie sur des micro-données tirées des enquêtes auprès des ménages et, contrairement à l'indice de développement humain ajusté aux inégalités, tous les indicateurs requis pour l'élaboration de la mesure doivent impérativement provenir de la même enquête. De plus amples détails sont fournis dans Alkire et Santos (2010). L'IPM peut être calculé par région, par groupes socio-économiques, ainsi que par dimension, ce qui en fait un outil approprié pour les décideurs. Cet indice simple et pertinent pour l'élaboration de politiques, vient, grâce à une approche plus générale, compléter les méthodes monétaires.

La mesure de la pauvreté actuellement la plus répandue est la pauvreté monétaire, définie selon un seuil national ou une norme internationale. Les analyses réalisées par le PNUD en 2010 révèlent que l'IPM exprime des aspects concomitants, mais distincts, de la pauvreté monétaire. Il est conçu comme un complément pour appréhender la pauvreté dans son aspect multidimensionnel.

Méthodologie

On considère trois dimensions du bien-être (Éducation, Santé et conditions de vie) et pour chacune d'elles, on définit un certain nombre d'indicateurs de privation. Ensuite, on attribue à chaque ménage un score en fonction du nombre de privations subies, le score maximal est de 100. Les différentes dimensions de bien-être ont la même importance et tous les indicateurs d'une dimension ont la même pondération. En d'autres termes, le score maximal pour chaque dimension est de 33,3 %. Les dimensions de l'éducation et de la santé présentent chacune deux indicateurs, chaque indicateur a donc une pondération de 1/6 soit 16,7 %. La dimension « conditions de vie » pour sa part, repose sur six indicateurs ; par conséquent, chaque composante est égale à 1/18, soit 5,6%.

Tableau A5.1 : Indicateurs de privation.

Dimensions	Indicateurs de privation	Pondérations des indicateurs (pi)	Total pondération de la dimension
Éducation	Aucun membre du ménage n'a achevé cinq années de scolarité	1/6	33,33%
	Au moins un enfant d'âge scolaire (6-14 ans) ne fréquente pas un établissement scolaire	1/6	
Santé	Une personne au moins a été victime du paludisme ou d'une maladie diarrhéique ou respiratoire	1/6	33,33%
	Eloigné d'un centre de santé (plus de 5 km)	1/6	
Conditions de vie	Pas d'accès d'électricité	1/18	33,34%
	Pas d'accès à une eau potable	1/18	
	Pas de toilettes décentes	1/18	
	Sol de l'habitation en terre	1/18	
	Utilise des combustibles « traditionnels » pour la cuisson (bois, charbon, sciure, copeau de bois, etc.)	1/18	
	N'a pas de voiture et possède tout au plus l'un des biens suivants : motocyclette, bicyclette, réfrigérateur/congélateur, radio, téléphone ou téléviseur	1/18	
	Total	100%	100%

Source : Auteurs.

Pour un ménage i le score de privation est donné par :

$$SC_i = 100 * \left(\frac{1}{K} \sum_{k=1}^K w_k I_i^k \right)$$

I_i^k désigne une variable binaire de privation
 K est le nombre d'indicateurs primaires, ici $K=12$
 w_k est le poids de chaque indicateur primaire I^k

Avec les scores de privation des ménages, on détermine les personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle. On considère qu'un ménage (et chaque personne qui en fait partie) est «multi dimensionnellement» pauvre si son score (SC) est égal ou supérieur au seuil c qui vaut 33,3. Un ménage dont le niveau de privations se situe entre 20 % et 33,3 % est vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle ou risque de se retrouver dans cette situation. Les ménages dont le niveau de privations est supérieur ou égal à 50% sont en situation de pauvreté multidimensionnelle sévère.

La valeur de l'IPM correspond au produit de deux mesures, le taux de pauvreté multidimensionnelle et la sévérité (ou ampleur) de la pauvreté.

Le taux de pauvreté, P , représente la proportion de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle.

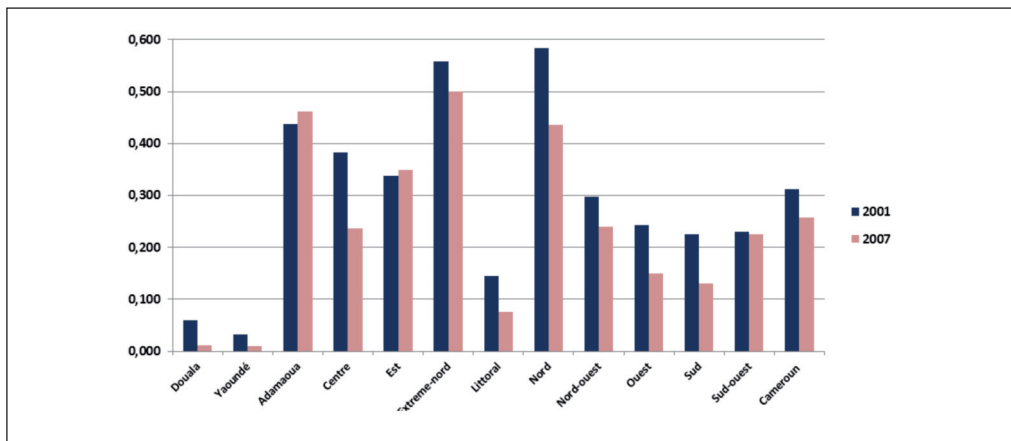
$PM_0 = \frac{Q}{N}$, où Q correspond au nombre de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle et N à la population totale.

La sévérité de la pauvreté, PM_1 , reflète la proportion des indicateurs pondérés des composantes dans laquelle, en moyenne, les personnes pauvres souffrent de privation. Elle se calcule en rapportant la somme des niveaux de privations des pauvres par leur nombre total.

$$PM_1 = \frac{\sum_{i=1}^Q SC_i}{Q}$$

On alors : $IPM = PM_0 * PM_1$.

Graphique A5.1 : Évolution de l'IPM entre 2001 et 2007 suivant les régions.



Source : Auteurs, à partir de ECAM 2 (2001) et ECAM 3 (2007).

Annexe 6 : Résultats du modèle d'évaluation d'impact de la croissance sur les indicateurs de développement humain

Tableau A6.1 : Résultats de l'estimation de l'équation de l'IDH.

Variables	Coefficients
IDH (-1)	0,8005***
D(PIBT)	0,0690696***
DEPSANT	0,0089218***
DEPEDU (-1)	0,003279***
Constante	0,0014657*
Statistiques du modèle	
R ² ajusté (en %)	93,4
Durbin Watson	1,930
Note : *, ** et *** → significatif à 1%, 5% et 10%.	

Source : Auteurs à partir des données du PNUD, WDI et BUCREP.

Tableau A6.2 : Résultats de l'estimation de l'équation du taux de scolarisation combiné.

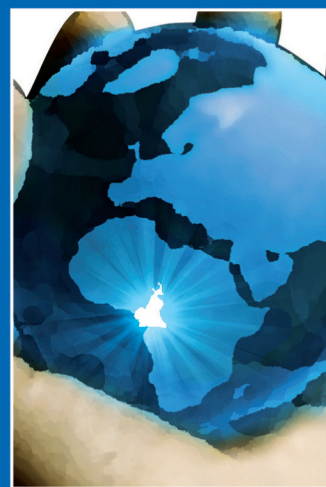
Variables	Coefficients
TBS (-1)	0,56177***
D(PIBT)	0,0237155
DEPEDU (-1)	0,027792*
DEPEDU	0,018989*
Constante	-0,19206***
Statistiques du modèle	
R ² ajusté (en %)	95,5
Durbin-Watson	1,786
Note : *, ** et *** → significatif à 1%, 5% et 10%.	

Source : Auteurs à partir des données du PNUD, WDI et BUCREP.

Tableau A6.3 : Résultats de l'estimation de l'équation de l'espérance de vie.

Variables	Coefficients
ESPER (-1)	0,9141***
D(PIBT)	0,0120*
DEPSANT (-1)	0,0026**
DEPSANT	0,0027**
Constante	0,3051**
Statistiques du modèle	
R ² ajusté (en %)	99,3
Durbin-Watson	0,396
Note : *, ** et *** → significatif à 1%, 5% et 10%.	

Source : Auteurs à partir des données du PNUD, WDI et BUCREP.



Programme des Nations Unies
pour le Développement

Immeuble n°1067
Rue 1775
Nouvelle route de Bastos
B.P. : 836 Yaoundé - Cameroun
Tél. : (237) 22 20 08 00/01
77 93 70 86 - 96 92 40 05
www.cm.undp.org
communication-cm@undp.org

*Au service
des peuples
et des nations*